

V. Entre Parthes et Kushans : différenciation et structuration politique

Tandis que l'empire kushan se met progressivement en place, les monnaies comme les vestiges archéologiques témoignent d'un considérable développement économique des régions orientales, accompagné d'un réjouissant regain culturel au cours du Ier siècle. Celui-ci semble localisé dans deux foyers au profil culturel fort différent : la Margiane d'une part, les régions iraniennes du sud de l'Hindukush d'autre part, ces dernières en liens étroits avec la vallée de l'Indus. Pour en saisir les manifestations et les raisons, politiques, économiques, culturelles, nous ne disposons que d'échos tardifs dans les sources narratives ou dans des documents épigraphiques iraniens postérieurs à l'époque parthe.

A. Lignes de traditions et échos tardifs

Les sources « historiques » anciennes d'origine gréco-romaine, nous l'avons vu, se sont taries pour cette période. Aucune information historique concernant les régions orientales de l'empire parthe depuis le milieu du Ier siècle de notre ère jusqu'à l'époque sassanide ne s'est transmise dans le corpus parvenu jusqu'à nous. Ammien Marcellin lui-même, dont on pouvait attendre beaucoup, n'exploite que la tradition pour rendre compte de la partie orientale de sa chorographie de la Perse¹²⁰⁹. Force est alors de faire feu de tout bois, avec les précautions de rigueur dans ce cas.

¹²⁰⁹ *Histoire*, XXXIII, VI.

1. Le nord-ouest de l'Inde à l'époque de Gondopharès et de Vardane : relais narratifs tardifs

Le cas de l'Inde est tout à fait particulier et pour le moins surprenant, si l'on songe d'une part à la fascination qu'a exercée la péninsule indienne sur l'imaginaire gréco-romain, et d'autre part à l'intensité des circuits commerciaux maritimes qui l'ont reliée à l'empire romain. En rédigeant sa géographie dans les premières décennies de notre ère, Strabon déplorait le manque de connaissances que ses contemporains grecs en avaient et le peu de relations directes qu'entretenaient Indiens et Gréco-Romains. Il n'avait eu vent pour sa part que d'une unique ambassade, venue d'Inde porter une missive en parchemin à Auguste, que Nicolas de Damas racontait avoir vue à Antioche : elle aurait été mandée par un souverain du Gandhara qui disait se nommer Porus et se vantait de régner sur six cents rois; d'après Strabon, l'épisode n'aurait pas eu de suite et ne se serait pas reproduit¹²¹⁰. Nous n'avons pas d'autres sources sur ce Porus, et peut-être s'agit-il là d'un de ces canulars comme l'épisode du faux Néron en Orient ; encore est-ce dans ce cas un canular « plausible » : on pense en effet à présent que le mot Porus était non pas un nom propre mais un titre dynastique porté par les souverains des régions du Haut-Indus, qui a pu se transmettre longtemps après la période macédonienne où il est attesté nommément ; quant à la structure politique en petits royaumes subordonnés les uns aux autres, que suppose la mention des dix cents rois, c'était en tout cas la structure politique de l'Inde telle que l'avait trouvée Alexandre, et c'est sur ce modèle quelque peu instable que l'on peut interpréter les monnayages que nous retrouvons pour les époques postérieures.

En dehors de cette brève indication de Strabon, les dernières informations historiques enregistrées par les géographes et historiens gréco-romains à propos de l'Inde concernent la conquête gréco-bactrienne de territoires indiens. Puis un grand silence se fait sur les territoires du nord-ouest de l'Inde¹²¹¹. A propos des Parthes, nous l'avons vu, il n'est question, en fait

¹²¹⁰ Strabon XV, 1, 2, 4, et pour le détail du récit de Nicolas de Damas sur l'ambassade indienne qu'il raconte avoir vue à Antioche, voir XV, 1, 73.

¹²¹¹ G. Fussman, dans une de ses leçons au Collège de France consacrée à l'étude des frontières que les auteurs anciens ont attribuées successivement à ce qu'ils nommaient l'Inde, relève avec surprise : « De façon tout à fait extraordinaire, et à ma connaissance inexplicée, la connaissance que l'Europe jusqu'au XIXe siècle a eue de l'Inde à travers ces auteurs [Strabon, Arrien et Diodore de Sicile] repose sur des témoignages presque tous

d'Inde, que de frontière et, sauf chez Diodore de Sicile qui évoque indirectement le sud du Gandhara, celle-ci est en général fixée au niveau de l'Indus ; seule la connaissance de la région côtière se renouvelle quelque peu, à partir de la mise en place des circuits commerciaux maritimes avec les ports de l'Inde : pour le reste, on exploite la tradition d'époque macédonienne et séleucide¹²¹². L'image de l'Inde telle que nous la recevons de la tradition grecque et gréco-romaine s'est donc figée, du point de vue historique, au cours du IIe siècle avant notre ère, en particulier celle de l'Inde du nord-ouest; seuls le littoral et les ports étaient mieux connus à l'époque gréco-romaine grâce aux documents d'étapes des navires marchands. Nous ne saurions donc rien, vu de l'ouest, sur une éventuelle extension de la domination parthe dans la région de l'Indus si le *Périple de la Mer Erythrée* n'évoquait la présence de souverains parthes dans la région du bas-Indus, et aucun document ne vient attester qu'ils aient pris le contrôle d'autres territoires indiens.

Curieusement, c'est dans le corpus romanesque et légendaire du début du IIIe siècle qu'émergent quelques bribes d'informations sur la représentation que l'on se faisait de l'organisation politique et de la culture des élites du nord-ouest de l'Inde à l'époque parthe. Ces deux textes ont fait couler beaucoup d'encre dans nos disciplines : *La Vie d'Apollonios de Tyane*, rédigé par Philostrate l'Athénien à l'orée du IIIe siècle¹²¹³, et l'un des écrits bibliques apocryphes, les *Actes de Thomas*, rédigés selon toute probabilité dans les milieux chrétiens syriaques d'Edesse au cours du IIIe siècle¹²¹⁴. Les deux récits évoquent l'Inde de la première moitié du Ier siècle de notre ère et donnent au roi d'une région d'Inde de l'ouest un nom que l'on a jugé « parthe ». Ils posent tous deux la question de la légitimité de l'usage de certains types de texte à des fins documentaires : l'un, en effet, est un roman, l'autre un texte apostolique.

antérieurs à 300 avant notre ère et émanant de gens qui s'étaient contentés de frôler l'Inde ou de la traverser. Pourtant c'est ensuite, à la fin du IIIe siècle et au IIe siècle, que les Gréco-Bactriens ont occupé et administré une grande partie de l'Inde du Nord. De la connaissance intime qu'ils ont pu s'en former à ce moment là, rien n'a subsisté » (Fussman 1984/85, p. 644).

¹²¹² A. Dihle juge qu'il faut attendre Clément d'Alexandrie pour que les informations sur l'Inde s'affranchissent des *topoi* de la littérature hellénistique (Dihle 1962, notamment p. 21-23). En Syrie, l'ouvrage de Bardesanes, *The Books of the Laws of the Land*, dont on a conservé des fragments, peut témoigner d'un intérêt direct pour l'Inde à la fin du IIe siècle (*FrGrHist* 719F 1, 2, et 3-14).

¹²¹³ Philostrate, *The Life of Apollonius of Tyana*, éd. / trad. C. P. Jones, London, 2005. On trouve une bibliographie complète à l'article « Apollonios de Tyane » du *Dictionnaire des philosophes antiques* (Robiano 1994).

¹²¹⁴ *Actes de Thomas*, trad. et commentaires de P.-H. Poirier et Y. Tissot, dans *Ecrits Apocryphes Chrétiens*, vol. I, F. Bovon / P. Geoltrain [dir.], Paris, 1997, p. 1331-1470.

1.1. Philostrate

L'ouvrage de Philostrate, en huit livres, est organisé en deux ensembles symétriques structurés par les voyages du philosophe de Tyane. La première tétralogie, qui nous intéresse ici, est consacrée essentiellement au voyage d'Apollonios au Moyen-Orient puis à travers l'Iran jusqu'à l'Inde, avant de s'achever par l'évocation d'une visite que fait le philosophe à la Rome de Néron. Pour se rendre en Inde, Apollonios choisit la route terrestre par l'Iran. Il passe l'Euphrate à Zeugma, puis visite Babylone où il séjourne chez le roi parthe Vardane¹²¹⁵ ; si la référence historique est fiable, Philostrate a donc voulu placer l'épisode sous l'empereur Claude (41-54), dont le règne est contemporain de celui de Vardane sur le trône parthe (40-45)¹²¹⁶. Celui-ci lui conseille d'emprunter la « route du Caucase »¹²¹⁷, et lui offre les services d'un guide, ainsi que des chameaux. Le trajet qui suit n'est pas décrit ; rien n'est dit en particulier de la Bactriane qu'Apollonios traverse pourtant pour atteindre l'Hindukush. C'est au sud du massif montagneux que Philostrate place la frontière culturelle avec l'Inde : avant même d'arriver au Cophen, la rivière de Kabul, on rencontre en effet les premiers éléphants utilisés comme montures. Apollonios est accueilli au bord de l'Indus par le « vice-roi d'Inde », à propos duquel Philostrate prend la peine de préciser qu'il n'est pas le sujet du roi parthe. Ils ont tous deux des relations diplomatiques cordiales : Vardane a adressé une lettre au vice-roi d'Inde, confiée aux bons soins du guide, pour lui recommander son hôte, et le vice-roi indien en tient volontiers compte. Il met à leur disposition son bateau « vice-royal » (*sic* !) pour traverser l'Indus, et les fait accompagner d'un guide pour traverser la région qui borde l'Hydraotès et gagner Taxila où règne le « roi d'Inde »¹²¹⁸. L'arrivée à Taxila et la rencontre avec le roi indien donnent lieu, comme pour Babylone, à une description de la ville et du palais : les décors y sont fortement hellénisés et évoquent la geste d'Alexandre¹²¹⁹. Ce roi indien qui, selon Philostrate, règne sur les domaines dirigés autrefois par Poros, a pour nom Phraotas¹²²⁰. Après avoir renvoyé le guide venu de Babylone, il révèle à Apollonios comme un secret qu'il a reçu une éducation grecque dès son plus jeune âge : il parle donc

¹²¹⁵ I, 21, 2 ; III, 58 ; VIII, 7.33

¹²¹⁶ I, 21, 2. L'évocation, quoique peu claire semble bien concerner Vardane II (40-45) qui avait succédé à son frère Artaban après avoir lutté contre son frère Gotarzès.

¹²¹⁷ I, 41, 2.

¹²¹⁸ II, 17, 2.

¹²¹⁹ II, 20, pour la description d'un temple hors les murs ; II, 23-25 pour les fortifications, la forme des maisons, et des murs, un temple du Soleil, les statues d'Alexandre et de Poros, etc ; en II, 27-30 les visites d'Apollonios au roi, avec la description du palais, des bains grecs et des équipements sportifs « à la grecque ».

¹²²⁰ II, 26.

grec, vit « à la grecque » et a des lettres grecques. Après avoir séjourné un moment à Taxila et rendu visite aux Sages de l'Inde qui résident plus à l'est, au-delà de l'Hyspanis, Apollonios rentre par la route maritime¹²²¹ : il gagne l'estuaire de l'Indus, la région de Patala, croise une petite île nommée Biblos, passe le pays des Orites, longe le littoral des Ichtyophages, dont la ville principale est Stobera ; Philostrate considère que le littoral jusqu'au Golfe Persique appartient à l'Inde : il dit des Carmaniens que c'est « un peuple indien accueillant » et cite leur port nommé Balara, plein de myrthes et de palmiers, en face de l'île sacrée de Selera ; il évoque les Arabes qui vivent sur la côte opposée des Indiens, et fait enfin arriver son héros à l'estuaire de l'Euphrate. Après un nouvel arrêt à Babylone chez Vardane, Apollonios rentre à Ninus, d'où il était parti.

Malgré telle ou telle référence historique précise qui situe l'histoire, la description du décor et des péripéties du voyage d'Apollonios présente dans le détail un caractère imaginaire qui n'est plus à démontrer¹²²². Apollonios et son compagnon de voyage, Damis¹²²³, vivent dans un monde dont les références, essentiellement littéraires, remontent au plus tard à l'époque hellénistique ancienne : toutes leurs conversations portent sur des points d'érudition concernant l'époque d'Alexandre ; les descriptions des villes d'Asie mineure, de Taxila, des étapes du trajet maritime au retour doivent leurs caractéristiques à des réminiscences ou des reprises explicites de la littérature de voyage ancienne, depuis les œuvres de Ctésias pour Babylone jusqu'aux rapports de Néarque et Orthogoras pour la côte méridionale de l'Iran. Quelle que soit la période établie comme référence, lorsqu'on a les moyens de comparer avec des données réelles et datées, les anachronismes ne se comptent pas : il est impossible de déterminer ce qui relève de l'élaboration poétique de Philostrate, de l'information héritée de documents anciens, et de la représentation que peut avoir de l'Iran et de l'Inde un érudit athénien du III^e siècle de notre ère.

Le trajet qu'ils empruntent, par la Bactriane, est la route par excellence menant en Inde à l'époque hellénistique. Il est difficile de savoir ce qu'il en était à l'époque de Vardane qui, dans le récit de Philostrate, la leur recommande, tout en en soulignant les dangers. Toutes nos sources s'accordent à suggérer que ce trajet est devenu problématique au début de l'époque parthe, dès le II^e siècle avant notre ère. A partir de l'invasion de la Bactriane par les nomades, l'instabilité des régions frontalières de l'empire parthe et de la Bactriane elle-même, sous

¹²²¹ III, 52- 58.

¹²²² Pour une étude hypercritique du texte en ce sens, qui n'est que de bon sens, voir l'article déjà ancien d'E. Meyer (Meyer 1917).

¹²²³ Un Assyrien qui, quoiqu'éduqué chez les Barbares et pratiquant le grec sans élégance, avait de l'éducation. Il est présenté en I, 19, 1-3. Dans la situation d'écriture fictionnelle établie par Philostrate, c'est à un ouvrage composé par Damis qu'il puise le détail de la vie de son héros.

contrôle tribal, devait conduire les caravanes à choisir plus volontiers le trajet par le sud de l'Hindukush que décrit Isidore de Charax, dont la stabilité était garantie par la domination parthe jusqu'à l'Arachosie au moins. Puis, à partir de la découverte du phénomène de la mousson durant le Ier siècle avant notre ère, c'est la route maritime qui sans conteste mène de la façon la plus sûre et la plus rapide jusqu'à la péninsule indienne : les marchands gréco-romains évitaient en outre de subir le contrecoup des conflits avec les Parthes en Mésopotamie. Cette pratique a sans doute marqué pendant un temps un certain déclin des voies caravanières passant par l'Iran pour se rendre en Inde, moins fréquentées par les convois gréco-romains. Mais on se rappelle que Vardane lui-même, lors de son conflit avec Gotarzès, s'est réfugié « dans les plaines de Bactriane », et la route terrestre qui relie la Syrie à la Chine au Ier siècle, dont Ptolémée a lu le détail dans Marin de Tyr, passe bien par la Bactriane.

L'image politique de l'Inde du nord-ouest comme un ensemble de principautés, hiérarchisé et stable, autour du roi de Taxila peut elle aussi se lire comme une image ancienne projetée sur la période où Philostrate entend placer son histoire ; mais nous n'avons en réalité aucun élément permettant de dater cette image dans les sources. En ce qui concerne le nom du roi, nous avons un peu plus de certitude grâce aux sources numismatiques : s'il a été porté par de nombreux souverains arsacides¹²²⁴, il ne correspond à aucun roi de Taxila et des environs connu par les séries monétaires. Tout au plus peut-on relever le fait qu'il semblait naturel à un Athénien du IIIe siècle de notre ère tout imprégné de lectures d'époque hellénistique qu'un souverain d'Inde du nord-ouest portât un nom iranien. Certes, la double culture gréco-indienne dans laquelle le roi indien raconte avoir grandi et qu'il cultive¹²²⁵ a des résonances particulières pour l'historien, dont les sources sur la période parthe au nord-ouest de l'Inde se composent essentiellement - jusqu'aux premières décennies du Ier siècle au moins - de monnaies aux légendes bilingues qui présentent une face indienne et une face grecque. Nous avons évoqué par ailleurs les témoignages du Ier siècle attestant une nouvelle vague de culture hellénisée, d'origine romaine, au nord-ouest de l'Inde. Il n'en reste pas moins qu'en faisant du roi de Taxila un souverain fier de sa culture hellénisée - davantage même que le roi des Parthes pourtant lui aussi grecophone – Philostrate a peut-être cherché seulement à souligner sa sagesse et à vanter le haut de degré de civilisation de l'Inde : grâce à l'héritage d'Alexandre, ces régions pouvaient allier l'héritage grec, c'est à dire la marque par excellence

¹²²⁴ S'il est entendu comme une version de Phraates, on compte ordinairement quatre souverains arsacides de ce nom durant les premiers siècles de la domination parthe, le dernier étant Phraate IV (c.38-2 avant notre ère).

¹²²⁵ Il raconte son histoire en II, 31. Outre la pratique des deux langues indienne et grecque, Philostrate évoque comme une coutume indienne le fait qu'il faille porter une couronne de fleurs lorsque l'on buvait en compagnie du roi.

de la civilisation pour un Grec d'Athènes¹²²⁶, et la tradition de sagesse ancestrale que les Grecs ont toujours attribuée aux Indiens. En réalité, tant d'encre n'aurait pas coulé sur le contenu historique de ce texte, s'il n'avait pas fait tant rêver les pionniers de nos disciplines dont le goût de l'aventure n'avait d'égal que leur prodigieuse érudition : premiers à explorer les régions orientales, ils se les figuraient sur le modèle des représentations imaginaires qu'en avaient forgées les anciens. Ainsi J. Marshall, en dégagant les ruines de Taxila, reconstruisait-il en pensée la ville décrite par Apollonios de Tyane. L'autorité du savant avait donc imposé l'idée que Philostrate s'était fondé sur le témoignage d'un témoin oculaire pour décrire la ville indienne. P. Bernard a montré en détail, en s'appuyant sur une étude précise des données archéologiques d'époque parthe confrontées au texte de Philostrate qu'il fallait se résoudre à rendre à l'Inde de ce dernier son statut imaginaire, et à la ville rêvée la forme d'une de ces villes imaginées par I. Calvino¹²²⁷. C'est la mention du roi Vardane, dont l'existence historique est attestée par ailleurs, qui crée un cadre chronologique et produit un « effet de réel » ; il est tentant – mais illusoire – de tenter de transposer sans références cet effet de réel à tel ou tel élément précis du texte. Tout au plus peut-on retenir qu'un grec du IIIe siècle se représentait l'Inde pré-kushane comme un ensemble de petits royaumes parmi lesquels le roi de Taxila jouait un rôle prééminent, dont les élites étaient hellénisées, et qui étaient indépendants des Parthes mais en liens suffisamment étroits avec eux pour que ce fait même mérite d'être mentionné et que l'échange de missives entre eux semblât chose courante.

1.2. Les Actes Apocryphes

Rédigés, semble-t-il, dans les milieux chrétiens syriaques de la première moitié du IIIe siècle, les *Actes de Thomas* constituent le seul des cinq grands textes d'*Actes* anciens à nous être parvenu en entier. Il s'est transmis intégralement en grec et en syriaque, avec des variantes d'un manuscrit à l'autre¹²²⁸. Selon leurs éditeurs dans la Pleïade, P.-H. Poirier et Y. Tissot, la

¹²²⁶ Il est à cet égard une notation particulièrement surprenante dans ce qu'elle a de brutal à propos de la ville d'Antioche qu'Apollonios évite au profit de Séleucie (de Piérie) pour prendre la mer et se rendre à Chypre : « Since Antioche was as unruly as ever, and had no interest in Greek Culture, they went down to the sea at Seleuceia » (II, 58). C'est d'autant plus étonnant que lorsqu'Apollonios se trouve auprès de Vardane, le roi des Parthes lui dit avoir entendu parler de lui par son frère Megabates, qui l'avait vu précisément à Antioche (I, 31).

¹²²⁷ Voir P. Bernard, « Philostrate et Taxila », dans Bernard/ Grenet/Rapin 1996, p. 505-519, avec une riche bibliographie.

¹²²⁸ En raison des syriacismes du grec, on estime d'ordinaire que le texte a d'abord été rédigé en syriaque, puis traduit en grec ; mais l'aspect souvent plus archaïque du grec indique qu'il ne nous est parvenu en syriaque que dans une recension orthodoxe, tandis que la complexité de sa forme ne permet pas d'exclure que certaines parties aient été d'abord composées en grec.

forme dans laquelle il se présente, avec ses différentes parties mal reliées entre elles, présuppose une élaboration longue et complexe, sans doute faite d'ajouts successifs. C'est le récit initial qui nous intéresse, qui s'étend des chapitres 1 à 29, où l'apôtre se rend en « Inde » auprès d'un roi nommé Goudnaphar. Ce passage est suivi de deux parties fort différentes, dont la première est composée de divers récits de miracles le long du parcours de Thomas vers l'est, et la seconde, située dans la ville d'un roi nommé Mazdaï, se présente comme un long récit de martyre aux rebondissements complexes.

L'histoire commence à Jérusalem, où se trouvent les apôtres. Le tirage au sort attribue à Thomas la responsabilité de l'évangélisation de l'Inde, à laquelle il tente d'échapper. Survient alors un marchand indien nommé Habban, dans une région méridionale dont le texte a perdu le nom : il est envoyé par le roi Goudnaphar à qui il est chargé de ramener un charpentier habile. Le Seigneur lui vend alors Thomas comme esclave pour vingt pièces d'argent. Le marchand Habban s'en retourne en Inde par bateau avec son nouvel esclave ; ils accostent sur la place fortifiée de Sandaruk (Andrapolis dans la version grecque), dont il n'est pas précisé qu'elle fasse partie de l'Inde, où ils arrivent lors des noces de la fille du roi local qui n'est pas nommé ; le seul personnage un peu caractérisé est une servante juive qui comprend la langue parlée par Thomas. Habban et Thomas gagnent ensuite « la ville de l'Inde », dont le nom n'est pas donné, pour se rendre auprès du « roi de l'Inde », le dit Goudnaphar. Le roi souhaite que l'on construise pour lui un palais et Thomas lui en dessine les plans. La suite de l'histoire est édifiante : durant tout l'hiver où il est chargé de sa construction, Thomas distribue aux nécessiteux l'or et l'argent que lui envoie régulièrement le roi pour subvenir aux dépenses du palais ; le roi le fait alors emprisonner, ainsi que le marchand Habban, et décide de les mettre à mort. C'est à ce moment que le frère du roi, nommé Gad, meurt et il parvient au ciel où il voit le palais construit par Thomas ; il obtient alors des anges qu'il lui soit permis de revenir sur terre acheter le palais à son frère. A son retour, ils se convertissent tous deux, et Thomas les baptise. Celui-ci, sur ordre du Seigneur, repart ensuite avec les compagnons qui se sont rassemblés autour de lui « sur la route de l'est », continuer sa sainte mission « dans toute l'Inde ». Ici s'achève le récit initial ; dans la suite du texte, la mission de Thomas le conduit pour finir dans une autre ville placée sous la juridiction d'un roi nommé Mazdaï, où il subit son martyre.

Dans le texte, l'Inde est évoquée non pas à partir de la côte, mais à partir de l'arrivée dans la ville du roi Goudnaphar, et son territoire se prolonge au-delà vers l'est. Trois royaumes sont évoqués dans le texte : le premier, non nommé, semble se réduire à la ville fortifiée de Sandaruk, non loin de la côte, et il n'est rien dit des rapports entre le roi local, non nommé

non plus, et le roi d'Inde ; le second, celui de Goudnaphar, qui seul est désigné comme « indien », ne semble donc pas avoir de débouché sur la mer, mais se prolonge en revanche vers l'est ; quant au troisième, celui de Mazdaï, il est organisé autour d'une ville, aucun détail n'est donné sur sa localisation, si ce n'est qu'il est situé à l'est du précédent, et il n'est pas même certain qu'il soit encore en « Inde ». Les éléments de contexte sont partout réduits au minimum ; pas de descriptions, peu de personnages caractérisés : la servante juive de Sandaruk, dans la ville d'Inde, le marchand Habban, le roi et son frère ; on trouve davantage de personnages dans le troisième royaume : le roi Mazdaï et son épouse Tertia, leur fils Vizan et son épouse Manashar, un parent du roi, Karish et sa femme Magdonia (ou Mygdonia, en grec), une nourrice du nom de Narqia, enfin un général du roi, Siphûr, venu à la rencontre de Thomas.

Il y a à première vue bien peu à tirer de ce récit édifiant pour l'histoire des Parthes en Inde : ceux-ci ne sont mentionnés en tant que tels nulle part dans le récit¹²²⁹. Il est pourtant fort tentant de faire le lien entre le nom donné au roi d'Inde, *Gudnaphar* en syriaque et **Gundaforo**~ en grec, et celui du premier des rois connus par les monnaies dites indo-parthes, dont nous reparlerons plus loin : dans les légendes monétaires, son nom apparaît sous la forme **GONDOFAROS**, ou parfois **UNDOFARHS/ OS**, en grec, et *Gudapharna*, (var. *Gudaphara* ou *Guduphara*) en kharoshthi¹²³⁰. Quant au nom de son frère *Gad*, il évoque celui du souverain associé à Gondopharès sur certaines émissions monétaires, que les légendes nomment *Gadana* / Orthagnès. On a donc fait valoir le texte à l'appui de la datation du roi indo-parthe Gondopharès entre 20 et 46 de notre ère, proposée par les numismates, datation aujourd'hui à peu près unanimement admise¹²³¹. C'est là le seul élément du texte pour lequel un lien évident existe avec les sources primaires dont nous disposons.

Pour le reste, les textes des traditions apostoliques sont extrêmement délicats à exploiter au service d'une reconstitution historique. C. et F. Jullien, qui ont rassemblé dans un ouvrage récent l'ensemble des traditions missionnaires chrétiennes liées au domaine iranien, précisent en matière d'introduction que l'« on peut définir la plupart des *Actes* comme des romans historiques, c'est-à-dire comme une combinaison d'imaginaire et d'historicité, de fiction et de

¹²²⁹ Ils apparaissent toutefois dans l'« Hymne à la Perle », prononcé par Thomas, mais sans lien avec l'Inde, uniquement à propos de la Mésopotamie et de l'Hyrcanie.

¹²³⁰ Son nom est considéré comme une transcription de l'iranien *Vindafarna(h)*, qui signifie « qui gagne le khwarenah » (Justi 1963, p. 368-369).

¹²³¹ Cette datation est fondée sur le synchronisme établi par la formule de datation de l'inscription indienne dite de Takht-i Bahi : celle-ci porte la date de 103 d'une ère dont il est admis qu'elle correspond à l'ère Vikrama, soit 45 de notre ère, et selon la formule, c'est aussi la 26^e année de règne de Gondopharès. B. Senior a récemment remis en question cette hypothèse, et proposé une datation vers 20 avant notre ère. Voir *infra*.

tradition »¹²³². Concernant Thomas, les rédacteurs de ces *Actes* avaient du reste matière à broder : autant que l'on puisse en juger par les écrits bibliques canoniques, l'apôtre Thomas n'était guère plus qu'un nom¹²³³. A partir des *Actes*, on peut ensuite suivre différents fils de traditions qui se déploient, en latin dès le VI^e siècle, en syriaque à partir du VIII^e siècle, en arménien, en grec, et, plus tardivement, en copte et en arabe, chaque texte introduisant des variantes, des détails ou des épisodes spécifiques¹²³⁴. C. et F. Jullien ajoutent dans le même passage de leur ouvrage: « Le 'petit reste d'histoire' qui s'offre à l'investigation ne porterait pas uniquement sur le nom du saint et sur celui de son sanctuaire, mais serait aussi contenu en filigrane d'adaptations historiques, parfois de remaniements de modèles antiques, d'arrangements et d'interpolations de traditions, à différents degrés. Par son essence, la légende suppose un fait historique dans sa trame même – fait le plus souvent défiguré et réinventé ». L'historicité de tel ou tel détail est donc extrêmement difficile à évaluer, autant que dans tout texte fictionnel ou légendaire. Mais la discussion sur l'usage documentaire que l'on peut faire du texte est rendue plus complexe que dans le cas du roman de Philostrate, car le texte a un ancrage bien réel dans des traditions attestées en Mésopotamie du III^e siècle, en particulier à Edesse, dont on sait le rôle qu'elle a joué dans le culte de la figure de Thomas et de sa diffusion¹²³⁵. On s'accorde donc à penser que les *Actes* auraient été composés au début du III^e siècle de notre ère, dans la capitale du petit état autonome d'Osroène christianisé dès le II^e siècle, qui resta indépendant jusque dans les premières décennies du III^e siècle.

Si l'on tente de remonter le fil de la tradition, les témoignages textuels les plus anciens concernant Thomas lui attribuent l'évangélisation des Parthes : on les trouve dans les textes

¹²³² Jullien/Jullien 2002, cit. p. 19-20. Les auteurs se réfèrent ici à la classification de la documentation réalisée par H. Delehaye en 1927, fondée sur l'évaluation du degré d'historicité des textes et de ses titres d'authenticité ; parmi les six catégories qu'il distingue (procès verbaux officiels, relations de témoins oculaires, *Actes* fondés sur une source écrite, romans historiques, romans d'imagination, et « faux », c'est-à-dire les documents hagiographiques trompant le lecteur), les « romans historiques » constituent la quatrième. Selon la définition que H. Delehaye donne de la « légende », elle correspondait au récit lu le jour de la fête du saint (*legenda*), centré sur le récit de sa passion, (Delehaye, 1927, p. 106-109 ; C. et F. Jullien donnent un complément bibliographique p. 20, note 4).

¹²³³ Le seul épisode où il joue un rôle est rapporté dans l'*Évangile selon Saint Jean* : il est absent lors de la première apparition de Jésus aux disciples, et refuse d'y croire s'il n'a pas touché Jésus de ses mains – ce que celui-ci lui donne l'occasion de faire lors d'une seconde apparition tout en lui reprochant son manque de foi (§ 20, 8, 24-29).

¹²³⁴ Parmi les traditions grecques, il semble que l'on puisse isoler une tradition d'Actes mineurs indépendante de celle des *Actes* principaux qui s'est diffusée dans l'empire byzantin et en Égypte, où le martyr est remplacé par une apothéose ; mais, contrairement aux *Actes*, on ne peut la faire remonter au-delà de 400, au plus tôt.

¹²³⁵ Voir Jullien/Jullien 2002, p. 82-83 : « Le rôle de la ville d'Edesse est essentiel dans la propagation de la figure thomasienne, prolongement de son propre rayonnement vers des pays où les Perses ont développé leur influence politique, et économique en particulier. Traditionnellement, les premiers évangélistes édesséniens, Aggāi, puis Māri, tiennent leur consécration de l'apôtre Thomas, véritable figure de référence apostolique pour toute l'Église mésopotamienne et perse » ; les auteurs précisent que les premiers témoignages d'une tradition réelle liée à la figure de Thomas se trouvent à Edesse : la date officielle retenue pour le transfert de ses reliques dans la ville est 392, mais une tradition locale la date de 232, et le témoignage de la pèlerine Egérie atteste qu'un culte particulier y était rendu à Thomas en 384.

patristiques d'auteurs grecs et romains, dont les premiers sont Eusèbe de Césarée (c.264-339), qui puise en partie chez Origène (c. 185-253), puis Rufin d'Aquilée au cours du IV^e siècle¹²³⁶ ; cette tradition semble parallèle à celle dont témoignent les *Actes* de Thomas. La diffusion de ces deux traditions a inspiré des schémas d'évangélisation variés, certains situés en pays parthe, d'autres proprement indiens sous l'influence directe des *Actes*, d'autres encore, représentés à la fois dans les traditions grecque et romaine, qui tentent de réconcilier les deux, dessinant un parcours vers l'Inde à travers le territoire iranien. Parmi les textes qui font de Thomas l'apôtre de l'Inde, les plus anciens, les textes patristiques en particulier, évoquent l'Inde en général, tandis que d'autres traditions précisent la ou les régions où Thomas se serait rendu : tout un pan de la tradition syriaque évoque le Sind, par exemple¹²³⁷. Quant aux relations entre les églises iranienne et indienne, elles sont bien attestées au Ve siècle où les communautés chrétiennes d'Inde se rattachaient à la tutelle du patriarche de Séleucie/Ctésiphon, mais la toute première mention dans les textes d'un lien entre les deux églises figure dans un passage de la *Vita Constantini* d'Eusèbe¹²³⁸ : celui-ci évoque parmi les Pères présents au concile de Nicée un certain «Jean de Perse» qui, selon quelques auteurs, étendait sa juridiction non seulement sur «les Eglises de toute la Perse», mais encore sur celles de «la grande Inde». Si l'on peut se fier à Eusèbe sur ce point - ce qui est loin d'être évident car il n'y a pas confirmation par les listes conciliaires conservées - ce serait la plus ancienne attestation d'une tutelle ecclésiastique perse sur l'Inde, et elle daterait du début du IV^e siècle¹²³⁹.

Si l'on en juge par l'état de la documentation disponible, les *Actes* de Thomas sont donc à l'origine d'une tradition que l'on peut faire remonter au début du III^e siècle dans la région d'Edesse, et qui attribue l'évangélisation de l'Inde à celui qui était alors tenu pour l'apôtre des Parthes. Le texte peut témoigner de l'activité de mouvements missionnaires chrétiens des églises partho-syriennes, en particulier de celle d'Edesse, dans le nord-ouest de l'Inde alors sous domination kushane¹²⁴⁰. Mais rien dans le matériel concernant la tradition de ces *Actes* ne permet de remonter au-delà du début du III^e siècle, et la nature du texte implique qu'au-delà des éléments de certitude qui concernent la date et le lieu de naissance de la tradition correspondant au contenu du texte, la voie est ouverte à toutes les appréciations subjectives.

¹²³⁶ Eusèbe, *Histoire Ecclesiastique*, 3.11. Pour des références plus précises, voir Huxley 1983, p. 75, note 75.

¹²³⁷ A l'époque sassanide où l'on repère les premières traces de ces traditions, le Sind était sous contrôle sassanide.

¹²³⁸ *Vita Constantini*, III, 7.

¹²³⁹ Jullien/Jullien 2002, p. 110.

¹²⁴⁰ C'est l'opinion défendue dans Jullien&Jullien 2002, après A. Dihle.

Que l'Inde telle qu'elle est représentée n'est pas celle du III^e siècle, nous en avons la certitude, dans la mesure où nos sources primaires nous permettent aujourd'hui de déterminer que les territoires évoqués ont été unifiés sous autorité kushane depuis la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère. Il est bien sûr tentant de supposer, comme le fait P. Bernard, que - soucieux d'imposer l'idée que cette évangélisation de l'Inde avait eu lieu rapidement après la mort du Christ - l'auteur de ces *Actes* a donné à son récit une assise contextuelle dans l'Inde réelle de cette époque, sur laquelle il savait que régnait Gondopharès¹²⁴¹. Mais en fait d'« Inde réelle », la représentation du royaume indien de Gondopharès reste fort vague : nous apprenons essentiellement qu'il n'avait pas de débouché direct sur la mer, qu'il était centré sur une ville, et que l'« Inde » se prolongeait vers l'est, en dehors de son contrôle, semble-t-il.

L'étude de A. Dihle en 1976 a imposé l'idée que l'« Inde » dont il est question dans le texte correspond au nord-ouest de la péninsule indienne, à la frontière de l'empire parthe, et non pas aux régions situées plus au sud¹²⁴². Les Parthes y avaient en effet un accès direct par la voie terrestre, ainsi que par les circuits maritimes qui longeaient les côtes iraniennes. La naissance de la légende « indienne » de Thomas aurait accompagné les missions apostoliques des communautés chrétiennes syriaques envoyées depuis l'ouest de l'empire parthe vers les territoires indiens, important et imposant peu à peu leur propre figure apostolique de référence¹²⁴³. Quant à l'identification de la ville de Sandaruk/Andrapolis, l'interprétation traditionnelle fondée sur la forme grecque identifiait Andrapolis à la capitale du royaume d'Andhra sur la côte orientale du Dekkan mentionnée par Pline¹²⁴⁴ ; la proposition était fragile : la capitale du royaume d'Andhra, bien identifiée, n'est pas un port, et Ptolémée cite une ville du nom d'*Andrapana* à l'ouest du moyen-Indus¹²⁴⁵. A. Dihle, lui, considère qu'il faut se référer à la forme syriaque : la véritable forme grecque du toponyme était selon lui la version **ENADRW**C que l'on trouve sur certains manuscrits, et qui en est un dérivé direct

¹²⁴¹ P. Bernard dans Bernard/ Grenet/Rapin 1996, p. 518. C'est aussi l'opinion émise par G. Huxley (Huxley 1983, p. 75-76).

¹²⁴² Jullien et Jullien p. 95 ont mal lu. C'était déjà celle de E. Herzfeld, cf. *infra*.

¹²⁴³ A. Dihle pense que la légende d'évangélisation de l'Inde par l'apôtre Thomas est venue remplacer le souvenir du premier évangéliste de l'Inde, Barthélémy, qui avait œuvré dans les colonies gréco-romaines établies par les marchands venus d'Égypte, et dont on peut saisir dans la tradition des traces antérieures à celles de Thomas. Selon lui, au début du III^e siècle, les Parthes, puis les Sassanides, avaient pris le contrôle des circuits maritimes, coupant de ce fait les communautés chrétiennes du sud de l'Inde de leur église-mère en Égypte, tandis que les églises parthes gagnaient peu à peu des émules dans l'empire kushan, imposant peu à peu le rattachement à la figure apostolique de Thomas. Ch. et F. Jullien ont discuté l'un et l'autre de ces arguments : la situation documentaire semble plus complexe (voir Jullien/Jullien 2002, p. 50-51, et p. 43-53 sur Barthélémy en général).

¹²⁴⁴ Dihle 1963, p. 59. Pline, fait allusion aux « Andares », peuple puissant, dont le territoire, situé au sud du delta du Gange, est fortement urbanisé et dont les villes sont fortifiées (Pline, VI, 4).

¹²⁴⁵ Ptolémée, VII, 1, 56.

(**SANDAR** > **ENADRWC** > **ANDRA**). Il est enclin à admettre l'interprétation du toponyme syriaque proposée par E. Herzfeld, qui conforte son interprétation : celui-ci a en effet proposé de voir dans la forme *Sandaruk* une transcription de l'iranien *Sind(a)rūd*, « fleuve Sind », désignant l'Indus, ce qui ferait de ces *Actes* le premier texte à enregistrer une différenciation toponymique entre l'« Inde » et le Sind¹²⁴⁶. D'une façon plus générale, A. Dihle, comme P. Bernard après lui, est d'avis que les contacts constants des Parthes avec ces régions devaient avoir facilité une bonne connaissance de son histoire : au-delà de tel ou tel détail qui peut ressortir de l'élaboration poétique, les informations que l'on peut interpréter sont sans doute fiables et homogènes chronologiquement.

Cette thèse est loin de faire l'unanimité. G. Huxley, par exemple, a défendu l'idée qu'en dehors de l'évocation de Gondopharès qui sert d'ancrage chronologique au texte, les éléments de contexte constituent une géographie imaginaire qui n'a pas lieu d'être homogène, mais dont les éléments datent du IIIe siècle : ainsi le trajet de l'apôtre se situerait dans la Mésopotamie de l'époque¹²⁴⁷, tandis que dans la version telle qu'elle a été fixée par écrit au IIIe siècle, il faudrait aller chercher le royaume de Mazdaï vers l'Éthiopie¹²⁴⁸. Il suggère en outre que le nom des personnages est à chercher de façon aléatoire dans tout ce qui pourrait servir de source d'inspiration à un écrivain syrien du IIIe siècle de notre ère : des listes de personnages orientaux comme la liste des douze rois mages venus à Bethléem dont on trouve la trace dans un texte du XIIIe siècle¹²⁴⁹ ; pour le nom de Mygdonia, il évoque l'ethnique macédonien *Mygdonia* qui désignait des territoires séleucides aux environs de Nisibe. L'inconvénient de ce genre d'approche, toute séduisante qu'elle soit, qui consiste à butiner ici ou là des éléments dans le texte et, pour les divers rapprochements, donner libre cours à son imagination en l'attribuant à celle de l'auteur, est que rien ne permet de les valider : force est donc d'en rester là. C. et F. Jullien ont quant à elles proposé une démarche plus intéressante, consistant à tenter de rassembler dans leur ouvrage tout le matériau qui pouvait composer

¹²⁴⁶ Voir Dihle 1963, p. 59-60.

¹²⁴⁷ Huxley 1983. Il a donc proposé d'identifier la première halte, la ville de Sandaruk/Andrapolis, à la célèbre cité caravanière du désert, située dans la vallée du Tigre, connue alors sous le nom de « Hatra di Sandaruk », qui se trouvait sur le trajet menant d'Édesse au port de la mer Rouge où Habban et Thomas devaient avoir pris la mer (Voir Hauser 1998). Mais c'est ne pas tenir compte du fait que le texte dit explicitement que le trajet maritime a lieu avant l'arrivée à Sandaruk/Andrapolis, et qu'il n'est plus question de navigation pour se rendre ensuite auprès de Goudnaphar. La théorie de G. Huxley consiste justement à affirmer que les liaisons entre les différents lieux exploités pour constituer la légende sont artificielles.

¹²⁴⁸ L'idée lui est suggérée par la mention de la ville d'Axum où se rendrait le roi Mazdaïos dans quelques manuscrits grecs, et par le nom du fils du roi, WZN, qu'il rapproche des noms des dynastes aksumites qui se terminent fréquemment en *-zena* ou *-zana* (Huxley 1983, p. 77-78).

¹²⁴⁹ Voir *The Book of the Bee*, chap. 39 (éd. et trad. E. A. Wallis Budge, Oxford, 1886), écrit au XIIIe siècle par un évêque de Bassora, Solomon. Selon G. Huxley, le nom du roi Mazdaï se prête plutôt à une *interpretatio iranica*, puisqu'on peut le lire comme une corruption de l'iranien Hormizd (< **Dr** > **nisdaib**~).

l'horizon de références dans lequel les différentes versions de la légende apostolique de Thomas se sont forgées et transmises. Depuis les récits de l'expédition d'Alexandre jusqu'aux trajets commerciaux contemporains menant en Inde, en passant par le voyage de Māni, lequel, selon la légende, rencontre en Inde le « parfum de l'apôtre Mār Thomas », leur travail contribue à retracer autour du texte un paysage dont la complexité, pourtant limitée par la perte d'une grande partie des documents d'époque, est bien plus satisfaisante que les interprétations unilatérales du texte ou que les tentatives d'élucidation de tel ou tel détail isolé. Les auteurs ont proposé en outre quelques pistes d'élucidation supplémentaires plus ponctuelles, qui souffrent des mêmes inconvénients que les précédentes ; ainsi, le rapprochement de la forme *Sandaruk* avec le nom du roi indien Sandracottos, qui présenterait l'avantage de constituer une *interpretatio indica* du toponyme. Elles se fondent aussi sur les reconstitutions historiques qui attribuent au roi Gondopharès le contrôle du bassin de l'Indus pour proposer de considérer que Habban et Thomas ont débarqué en Gédrosie et non dans le Sind¹²⁵⁰. Mais les limites du domaine du roi Gondopharès ne sont en rien connues avec certitude : son étendue est estimée à partir d'hypothèses d'attribution de séries monétaires dont la très grande majorité a été retrouvée hors contexte. Or aucun de ces monnayages ne permet d'envisager sa domination sur le Sind : le texte des *Actes* viendrait plutôt à l'appui de l'hypothèse selon laquelle Gondopharès ne disposait pas de débouché direct sur la mer. Quant au rapprochement entre *Sandaruk* et le nom du roi maurya avec lequel Séleucos Ier avait dû s'entendre, rien ne permet de l'étayer ; mais si ce rapprochement se révélait justifié, cela impliquerait que les données indiennes du texte n'étaient pas homogènes chronologiquement, et il est alors difficile d'admettre, comme C. et F. Jullien le proposent ailleurs, que le départ de Thomas vers l'est de l'Inde serait provoqué par l'arrivée du roi kushan Kudjula Kadphisès aux frontières du Gandhara, que l'on date des années 40 de notre ère. On retrouve là le raisonnement circulaire qui consiste à interpréter un détail non explicite du texte à partir de données connues par ailleurs ou sur la base d'identifications linguistiques peu assurées, puis de l'exploiter comme preuve de la dite donnée : c'est le piège tendu par ce genre de texte.

Peut-on se fonder sur la mention du roi Gondopharès pour imaginer que le texte des *Actes* offre un reflet plus fidèle des réalités indiennes du Ier siècle de notre ère que celui de Philostrate, qui lui est à peu près contemporain ? Les appréciations des uns et des autres, là encore, sont fort divergentes. Selon A. Dihle, l'absence de référence explicite à l'expédition

¹²⁵⁰ Pour le détail, voir Jullien/Jullien 2002, p. 95-104.

d'Alexandre dans le texte des *Actes* est un indice probant du fait que l'image de l'Inde qui y est véhiculée est d'origine parthe et ne provient pas du monde gréco-romain où la tradition alexandrine était fort vivante, comme en témoigne justement le texte de Philostrate. Il faut convenir que la conclusion est un peu audacieuse sur ce seul argument, et même s'il est vrai que seules les traditions gréco-latines transmettent un version terrestre du voyage de Thomas dont on peut faire remonter la tradition à l'expédition d'Alexandre¹²⁵¹. C. et F. Jullien, quant à elles, sur la base de rapprochements thématiques entre les deux textes, se sont convaincues que le roman de Philostrate devait avoir circulé dans les milieux où les *Actes* avaient été rédigés et qu'il avait inspiré à ses auteurs un certain nombre de motifs littéraires¹²⁵². Il est en soi fort périlleux de supposer un lien de filiation entre deux textes mal datés, de provenances si éloignées et dont on n'a pas les moyens de reconstituer avec précision les aires de diffusion ni les contextes de production, du seul fait qu'ils présentent des points communs. De plus, les motifs communs retenus, comme celui la description du banquet ou la figure du roi philosophe, pour ne citer que ceux là, ont une diffusion trop large dans la littérature de cette époque et des siècles précédents pour que leur présence puisse être discriminante. La mise en évidence de ces recoupements a en revanche le grand intérêt de montrer qu'il n'y a pas lieu d'opposer de façon aussi tranchée que le fait A. Dihle un horizon culturel « parthe » et un horizon culturel gréco-romain, mais qu'il faut sans doute privilégier une perspective plus complexe, du type de celle qu'ont suggérée C. et F. Jullien, que l'on peut décrire après M. Tardieu comme un « effet de tuilage » entre les différentes sources d'inspiration possibles¹²⁵³.

G. Fussman a rappelé avec force à plusieurs reprises la pente qui conduisait les chercheurs à vouloir faire feu de tout bois pour compenser le manque de documents, et sous-estimer ainsi les processus d'élaboration poétique ou romanesque à l'œuvre dans ce genre de texte¹²⁵⁴. La

¹²⁵¹ C'est aussi négliger la composante sémite dans ces élaborations légendaires des figures apostoliques et de leurs oeuvres ; pour ce que l'on peut dire par exemple des connotations liées à l'orient dans les textes sémitiques, (Jullien/Jullien 2002, p. 39). Sans parler des communautés de culture grecque de l'empire parthe, on ne sait rien de la manière dont les Parthes de tradition iranienne s'étaient réapproprié la légende d'Alexandre ; qu'elle ait eu une version iranienne avec des développements spécifiques, l'existence du *Darab Nameh* l'atteste (cf. réf.) ; on a vu en outre que l'aura dont jouissait le roi Mithridate Ier dans les sources gréco romaines suggérait qu'il avait su, à la suite des Séleucides, exploiter à son profit l'idéologie véhiculée par le souvenir de l'épopée du conquérant macédonien.

¹²⁵² Jullien/Jullien 2002, p. 98-100.

¹²⁵³ M. Tardieu dans Jullien/Jullien 2002, Préface, p. I.

¹²⁵⁴ Voir par exemple Fussman 1998, p. 624-625, où il élimine de la documentation historique valable à la fois les *Actes de Saint Thomas* et la *Vie d'Apollonios de Tyane* ; la lecture des pages méthodologiques qui précèdent est édifiante à ce propos (p. 622-624). Il est vrai que l'on imagine aisément la perplexité, voire l'effacement qu'éveilleraient chez nos collègues modernistes ou d'histoire contemporaine les dizaines de pages et de raisonnement que ces textes ont suscitées dans la littérature scientifique...

démarche littéraire, dans cette situation, qui consiste à évaluer à partir de données réelles l'élaboration et les variations poétiques dont procède le texte, est bien plus fructueuse, même si elle ne nous concerne pas ici. Il est en outre particulièrement hasardeux de tenter de mesurer les éléments qui, pour un lecteur de l'époque, produisaient les « effets de réel » que nous recherchons. Il nous paraît ainsi à nous que les évocations du roi parthe Vardane chez Philostrate et de Gondopharès dans les *Actes* participent à cet « effet de réel » et jouent le rôle d'ancrage chronologique du texte ; le choix des trajets suivis par l'apôtre et le philosophe, qui correspondent à des voies commerciales dont la fréquentation est attestée par ailleurs, y ajoute confirmation¹²⁵⁵. Il est cependant loin d'être certain que l'on puisse transposer ce sentiment à la sensibilité de l'époque : on peut en juger, par exemple, par l'autorité dont jouissaient encore, jusqu'aux premiers siècles de notre ère au moins, les récits de l'expédition d'Alexandre et les reconstitutions géographiques qui en étaient issues¹²⁵⁶.

Si l'on admet cependant que les éléments structurels communs aux deux textes expriment quelque chose de ce qui s'est transmis de l'histoire pré-kushane des régions indiennes à l'époque parthe, il faut retenir que les deux textes transmettent une image de l'Inde politiquement morcelée en plusieurs royaumes, de taille et d'importance variables et parfois subordonnés les uns aux autres. Chez Philostrate, le premier royaume indien que l'on rencontre au-delà de l'Hindukush sur la route de Bactres jouit d'une certaine autonomie mais est subordonné au roi de Taxila ; le royaume de Gudnaphar dans les *Actes*, centré sur une ville, ne semble pas comporter la zone portuaire où débarquent les deux personnages, ni avoir d'accès direct à la mer : s'il correspond à la structure du royaume du Gondopharès réel, celui-ci n'aurait donc pas contrôlé le delta de l'Indus. En second lieu, si le nom des rois, quand il est mentionné, est d'origine iranienne, ou bien, comme celui de Mazdaï/ Mazdaios, supporte aisément une *interpretatio iranica*, ces rois ne sont pas arsacides, et il n'est nulle part suggéré

¹²⁵⁵ Il est admis que le point de départ situé à Jérusalem lieu de répartition traditionnel des missions apostoliques, est de pure convention. D'une façon générale, les diverses élaborations légendaires de l'itinéraire de Thomas vers l'Inde ont exploité tous les trajets qu'empruntaient les convois marchands aux premiers siècles de notre ère pour se rendre en Inde et aux confins indiens de l'Iran, et que nous connaissons par ailleurs. Selon C. et F. Jullien, l'usage de la route « semi-maritime » dans les *Actes* reflèterait une situation postérieure au règne d'Hadrien qui, après la conquête de la Mésopotamie et l'instauration d'une paix avec les Arsacides, aurait œuvré à la remise en route des voies le long de l'Euphrate (Jullien/Jullien 2002, p. 94-95). Il est cependant impossible de dater avec précision les nombreux aléas qu'a connus la fréquentation des divers itinéraires au gré des conflits romano-parthes et de ceux qui, de l'autre côté, opposaient les Parthes avec les peuples de leurs confins orientaux.

¹²⁵⁶ La question de l'autorité dans les textes antiques est cependant fort compliquée ; F. Hartog rappelle par exemple l'exploitation que fit au même IIe siècle l'écrivain Xénophon, pourtant dit d'Ephèse, de la description de la ville par Hérodote pour le décor de ses *Ephesiaca*, suggérant que le texte d'Hérodote jouissait de ce type d'autorité qui nous est étrangère (Hartog 2001, p. 549, avec les références à B. Lavagni et B.E. Perry qui l'ont bien établi, note 1) ; on peut songer aussi à celle dont jouissait chez Strabon l'œuvre d'Eratosthène, qu'il jugeait souvent plus fiable, quoique vieille de trois siècles, que les rapports de ses contemporains. On trouvera quelques pistes de réflexions plus générales dans Foucault/Payen 2007.

qu'ils soient parthes. Philostrate prend la peine de préciser que le roi d'Inde n'est pas subordonné au souverain de l'empire parthe, tout en suggérant que leur relations étaient tout à fait cordiales, et aucun lien avec les Parthes n'est évoqué dans les *Actes*¹²⁵⁷. Enfin, d'une façon générale, rien ne suggère une rupture culturelle radicale entre le domaine iranien et l'Inde telle qu'elle est représentée, même si la langue diffère - et encore le roi de Taxila est-il hellénophone chez Philostrate, et Thomas trouve-t-il à la cour du roi de Sandaruk/ Andrapolis une jeune fille juive qui parle sa langue.

2. Héritage sassanide: le royaume de Margiane et le roi des Sakas.

C'est pour le début de l'époque sassanide que nos informations sont les plus riches sur la structure politique des régions orientales, même si elles restent limitées en nombre. La principale de nos sources d'information est l'inscription de la Ka'ba-i Zardusht, de Shapur Ier (240-272), second souverain sassanide¹²⁵⁸. Il y présente dans un certain détail l'étendue de son royaume, y compris, naturellement, ses parties orientales et en évoquant l'apanage des hauts personnages qui l'entourent, dont certains sont à l'est, il donne indirectement des indications sur la structure politique de son royaume ; à la fin de l'inscription, il fait de même pour l'époque de son père Ardashir. La nature de l'inscription et son propos ne permettent pas de considérer que les informations qu'elle offre sont exhaustives. Le pari qui est fait ici est de considérer que cette structure politique est un héritage direct de l'époque parthe, comme peuvent le suggérer les données qui remontent à l'époque d'Ardashir.

2.1. Les royaumes sassanides et le roi de Margiane

Shapur Ier proclame dans la longue inscription trilingue de la Ka'ba-i Zardusht être « seigneur de l'Eranshahr » : en pehlevi, « *Ērānšahr xwadāy hēm* » ; en parthe, « *Ērānšahr xwadāy*

¹²⁵⁷ Les Parthes ne sont évoqués dans le texte des *Actes* que dans l'« Hymne à la perle » que chante Thomas dans la prison où l'a enfermé le roi Mazdaï (chap. 108-113), et uniquement à propos de la Mésopotamie et de l'Hyrcanie.

¹²⁵⁸ L'édition et la traduction les plus récentes, utilisées ici, sont de P. Huyse, dans le *Corpus Inscriptionum Iranicarum* (Huyse 1999).

ahēm » ; en grec, « **tou`Ārianwīn eḡnou[~ kuriov eij]i** »¹²⁵⁹. Il introduit la liste de ses domaines par l'expression : « je possède les « pays » » - « *shahr* » dans les versions iraniennes, transposé par *ethnè*, « peuples », dans la version grecque: en pehlevi, « *[ud dārēm] šahr /* » ; en parthe, « *ud dārām [šahr] /* » ; en grec, « **kai; kateew eḡnh** »¹²⁶⁰. Et suit une longue liste, particulièrement intéressante pour nous, dont voici la seconde partie, qui regroupe les pays situés à l'est de l'empire, dans la transcription qu'en donne P. Huyse en pehlevi :

*[*m'dy gwlk'n mlwy *hryw] W-hmky 'prštry k[']m[n] skstn [twr'n mkwl'n p'ld'n *hndstn *kwš'n štry OD pl'c OL pškwply W-OD OL *k'š *swgdy W-*c'cstn W-MN ZK (?) ŠTRA ZY YMA *mzwn štry*

[Māh, Gurgān, Marw, Harēw,] ud hamag Abaršahr, Ki[r]m[ān], Sagestān, [Tūrān, Mak(u)rān, Pār(a)dān, Hindestān, Kušānšahr tā frāz ō Paškabūr ud tā ō Kāš, Sugd ud Čāčestān ud az ān (?) ālag ī drayā Mazūnšahr.]

En parthe :

m'd wrkn mrgw hryw W hmk 'prhštr krmn skstn twgrn mkwrn p'rtn hndstn kwšnhtr HN prhš OL pškbwr W HN OL k'š swgd W š'šstn [W MNhw (?)] Š[ΘR]A [Y]MA mzw[nh]štr

Māō, Wurgān, Mary, Harēw, ud hamag Abaršahr, Kermān, Sagestān, Tuyrān, Mak(u)rān, Pār(a)dān, Hindestān, Kušānšahr yad fraxš ō Paškabūr ud yad ō Kāš, Suyd ud Čāčestān [ud az hō (?) ārag ī zrē]h Mazū[n]šahr.

En grec :

Madhnhu, Gourgan, Marou, Rhn, kai; panta ta; ajwtatw eḡnh, Kermanzhnhu, Segistanhu, Tou[h]nhu, Maka[r]a[n], Para[dh]nhu, Jndian, kai; Koushn[w]n eḡnh eḡ" eḡprosqen Paskibourwn kai; eḡ" Ka", Swdikhnh" kai; mukai%o Tsatshnh" oḡwn, kai; eḡ eḡkeinou tou`nerou" th" qa(1)assh" Mizoun eḡno"

¹²⁵⁹ §1.

¹²⁶⁰ §2.

(je possède) « la Médie, le Gurgan, Marw, Harew, et tout l'Abarshahr, le Kerman, le Sagestan, le Turan, le Makran, le Pardan, le Hindestan (l'Inde), le Kushanshahr jusqu'à Peshawar (?) et jusqu'à (la frontière de) Kashgar, la Sogdiane et Tashkent et, d'au-delà de la mer, le pays de Mazun »¹²⁶¹.

En fait de régions orientales, Shapur dit posséder *Marw* et *Harēw*, c'est-à-dire la Margiane et l'Arie, ainsi que toutes les « shahr supérieurs » - ou « tout l'Abarshahr » - expression qui prolonge celle que les Grecs traduisaient par « Satrapies supérieures » et dont R. Gyselen considère qu'elle désigne à cette époque à l'ensemble des régions situées entre la plaine du Gurgan et la Margiane, alors regroupées dans un même ensemble¹²⁶². Shapur a soumis l'empire kushan qui s'étend principalement sur le territoire de l'ancienne Bactriane et le nord-ouest de l'Inde. Plus au nord, il est arrivé à la frontière de divers territoires situés dans l'ancienne Sogdiane et au-delà : la frontière de Kāsh, pour Kashgar, doit correspondre aux cols du haut Wakhsh, qui donnaient accès au Pamir ; la frontière de la Sogdiane à cette époque, devait se situer au niveau des monts Hissar ; quant à la mention du « Chāch », la région de Tashkent, elle a longtemps posé problème, car la Bactriane n'en est pas frontalière, à moins de restituer une voie d'accès improbable par les vallées du Surkhan darya ou du Kafirnigan à travers les hauts cols des monts du Turkestan. F. Grenet, commentant l'une des inscriptions sogdiennes découvertes sur le site de Kultobe, au Kazakhstan, qui évoque des démêlés communs entre plusieurs principautés de Sogdiane et le « chef de l'armée du peuple du Chāch »¹²⁶³, a proposé de considérer l'ensemble « Sughd et Chāch » comme une même séquence, désignant une entité confédérale qui associerait les quatre principautés de Sogdiane mentionnées et le peuple du Chāch, dont ces inscriptions suggèrent qu'il avait une structure politique distincte¹²⁶⁴. Cette interprétation, cohérente avec le texte des inscriptions, a le mérite d'éclairer enfin ce qui apparaissait une incohérence dans l'inscription de Shapur.

Toujours d'après les données que fournit celle-ci, Shapur domine une série de régions situées

¹²⁶¹ Traduit à partir de la traduction en allemand de P. Huyse ; on a placé entre parenthèses les éléments propres à la version grecque.

¹²⁶² Gyselen 1989, p. 191. C'est supposer que Shapur ne respecte pas ici l'ordre d'énumération géographique d'ouest en est, mais c'est la solution la plus plausible, d'autant que ce territoire correspond au cœur de l'ancien empire parthe, dont, on l'a vu, on a des raisons de penser qu'il était alors divisé en nombreuses unités administratives plus petites. Mais cet ensemble ne contient pas la région alors appelée « Parthie », citée dans le paragraphe précédent (§2).

¹²⁶³ Voir Grenet/ Sims-Williams 2006 et en dernier lieu Grenet/Podushkin/Sims-Williams 2007 : dans ce dernier article, l'inscription en question est numérotée 4 et elle est illustrée fig. 5a ; la transcription et la traduction proposées par N. Sims-Williams se trouvent p. 1022-1023 ; le commentaire historique de F. Grenet, voir p. 1025-1032.

¹²⁶⁴ *Ibidem*, plus particulièrement p. 1029-1030 ; les principautés sogdiennes en question sont celles de Samarkand, Kish, Nakhshab et Bukhara (voir la carte proposée fig. 1 p. 1007).

au sud-est de son empire, à l'est du Kerman, qui vont de l'ancienne « Arianè » de Strabon au bassin de l'Indus, pour lesquelles les noms diffèrent à présent de ceux que leur donne la tradition gréco-romaine ; on reconnaît néanmoins dans le Sagestan la région qu'Isidore de Charax nommait « Sakastan » sur la courbe méridionale du Hilmend, et dans le Hindestan/Inde la région que les hellénophones d'époque parthe appelaient l'Inde, à savoir un ensemble de régions situées sur l'Indus¹²⁶⁵. Si l'énumération des régions situées entre le Kerman, l'ancienne Carmanie et l'Indus est exhaustive, force est de considérer que le Sakastan/Sagestan s'est étendu par rapport à l'époque d'Isidore, en particulier aux dépens de la Drangiane qui n'est pas mentionnée : le Kerman constitue sa frontière occidentale ; le Turan et le Makran, qui correspondent aux zones côtières du Beluchistan actuel, le bordent au sud. C'est à l'ouest que la frontière est la plus imprécise : on ne sait en effet où situer exactement le Pardan, mentionné après le Makran et juste avant l'Inde. R. Gyselen le place avec le Makran entre le Turan et le Makran, en dépit de l'ordre de l'énumération¹²⁶⁶. Si l'on choisit de respecter ce point de vue, on peut voir dans ce Pardan l'une de ces petites principautés de culture indienne dont on connaissait l'existence avant l'époque kushane par des monnayages ou des inscriptions et qui tiraient sans doute leur puissance de leur position stratégique sur l'une des passes menant au bassin de l'Indus.

Il est fort tentant de lier cette région du Pardan avec la dynastie des Paratarajas, connue par des monnaies de bronze et d'argent, dont nous serons amenés à reparler¹²⁶⁷ : on s'accorde généralement à dater les premières émissions du tournant de l'ère, et elles sont attestées jusqu'à la fin du Ier siècle, voire, selon certaines estimations, jusqu'au cours du IIe siècle de notre ère¹²⁶⁸. On situe les Paratarajas le plus souvent au Beluchistan, à cause des sources gréco-romaines, mais si l'on en juge par le lieu de trouvaille de nombre de leurs monnaies, on

¹²⁶⁵ La forme *hind* qui apparaît dans les inscriptions sassanides du IIIe siècle remonte à l'ancien iranien *hindu*, tandis que la forme *Sind* (*snd*) utilisée à l'époque sassanide tardive est dérivée du sanskrit *Sindhu*. S'il y a unanimité à rapprocher du nom du fleuve Indus, l'extension de la région qui porte ces noms aux différentes époques où ils sont attestés n'est pas connue (voir Huyse 1999, et Gyselen 1989, p. 168-169 et p. 193).

¹²⁶⁶ Elle identifie ce Pardan avec la région nommée **Paradhnvq** Ptolémée place au centre de la Gédrosie ; mais Ptolémée cite aussi une ville nommée *Paradabathra* sur la rive droite de l'Indus. A l'appui de cette localisation, on peut toutefois citer aussi le *Périples de la Mer Erythrée*, qui nomme un pays nommé *Paradon* sur la côte iranienne méridionale.

¹²⁶⁷ On lit invariablement *pārata* ou *parata* sur les légendes monétaires, mais la littérature sanscrite les nomment parfois *pārada* : voir Mukherjee 1972, en particulier p. 35-52, pour toutes les identifications possibles avec des peuples mentionnés dans les sources écrites. Elle y évoque la possibilité de les identifier avec le peuple de ce *Pardan* évoqué entre le Makran et le Hind, c'est-à-dire à l'est du Beluchistan ; elle suppose qu'ils n'ont fait allégeance aux Sassanides que sous Shapur Ier. Un *Paradanshah* est ensuite mentionné dans l'inscription de Paikuli parmi les rois qui félicitent Narseh de sa victoire sur Vahran III.

¹²⁶⁸ Les premières pièces ont été publiées par E.J. Rapson en 2005 (Rapson 2005). De nombreux exemplaires qui leur sont attribués ont été publiés dans Senior 2001 (vol. II, types 280-293, p. 190-192) et Senior 2006. Sur ces monnayages, qui portent des légendes en kharoshthi et en brahmi, outre Mukherjee 1972, voir récemment Tandon 2006 qui reprend la question à partir de l'étude d'une série d'exemplaires inscrits en brahmi et défend une datation tardive des émissions de la dynastie, au IIe siècle, et en dernier lieu Falk 2007, qui propose la relecture de certaines légendes et une nouvelle succession chronologique des souverains.

peut aussi supposer qu'ils étaient établis dans la région de Loralai, comme l'a fait R.C. Senior : leur territoire pouvait de là s'étendre jusqu'à Quetta, à la jonction entre les routes qui rejoignent le bas-Indus depuis l'Arachosie d'une part et le Gandhara de l'autre¹²⁶⁹.

Le mot *šahr* n'a pas encore à cette époque le sens administratif restreint qu'il porte sur les sceaux administratifs de la fin de l'époque sassanide¹²⁷⁰ ; il aurait ici le sens de nos anciens « pays ». Tous ces territoires n'ont toutefois pas le même statut administratif et certains, à l'époque d'Ardashir, puis à l'époque de Shapur, sont des royaumes¹²⁷¹. Shapur, par chance pour nous, en mentionne quelques-uns, à différentes périodes.

A la fin de l'inscription, il évoque la mémoire de « ceux qui ont vécu sous la domination d'Ardashir, roi des rois » et énumère alors une série de personnages qui faisaient partie de la cour de son père, rois, membres de la famille royale, dignitaires et hauts personnages de divers clans. Quatre rois sont nommés, et parmi eux, mentionné en deuxième position, un roi de « Marw » du nom d'Ardashir. Avant lui était nommé un certain Sadaluf, roi d'Abrenag, et après lui deux autres rois du nom d'Ardashir, l'un du Kerman, l'autre dit « roi des Sakas ». Shapur évoque ensuite la mémoire de « ceux qui ont vécu sous sa domination », sans doute eux aussi décédés, et mentionne de nouveau quatre personnages qui portent le titre de rois : un roi du Kerman, encore, nommé Ardashir comme le précédent et peut-être le même, un roi d'Adiabène nommé lui-aussi Ardashir, une reine de Mésène, Denag, dont on dit qu'elle est « *dastgerd* de Shapur », quelque chose comme « régente » sans doute, enfin un roi des Ibères nommé (H)amazasp. Enfin, parmi les personnages qui l'entourent au moment de la rédaction de l'inscription, dont il veut honorer le nom en leur dédiant des feux, deux autres rois sont mentionnés, qui sont deux de ses fils : Ohrmezd-Aradshir, grand roi d'Arménie, et Narseh, roi du Hindestan, Sagestan et Turan jusqu'au rivage de la mer, dont nous reparlerons. Il cite aussi le personnage nommé Shapur, mentionné déjà à propos de la Mésène, qui entre-temps est devenu roi.

¹²⁶⁹ Senior 2001, vol. I, p. 129. P. Tandon, quant à lui, règle la question des diverses identifications possibles, en particulier avec les *Paraetaceni* des sources gréco-romaines, en proposant d'en faire un peuple itinérant, que l'on trouve quelque part sur la côte du Beluchistan à la fin du Ier siècle avant notre ère et qui s'est mis à battre monnaie une fois établi au Beluchistan central où les situe Ptolémée ; il ne tient pas compte des trouvailles réalisées dans la région de Lorelai (Tandon 2006, p. 204).

¹²⁷⁰ Les travaux de R. Gyselen sur le matériel sigillographique de l'époque sassanide, traité en synchronie et daté des derniers siècles de l'empire, lui ont permis de reconstituer un réseau administratif de provinces relativement cohérent, avec des circonscriptions de différents niveaux dont le *shahr* forme la trame de base, sauf à l'est, où il semble que la circonscription nommée *ōstān* en tienne lieu (Gyselen 1989, et spécifiquement pour l'est iranien, Gyselen 2002, dont les développements concernant la géographie administrative de l'est iranien sont discutés dans Grenet 2006b, et Gyselen 2003).

¹²⁷¹ Ammien Marcellin le savait, qui, évoquant les principales régions de l'empire perse, précise qu'elles étaient administrées par « les vitaxes, c'est-à-dire les maîtres de cavalerie, les rois et les satrapes » (« *Sunt autem in omni Perside hae regiones maximae, quas vitaxae, id est magistri equitum, curant, et reges et satrapae [...]* », *Histoires*, XXIII, 14).

De roi de Marw, il n'est donc plus question sous son règne. La Margiane, sous la forme Marw figure pourtant bien, on l'a vu, parmi les *shahr* sur lesquels Shapur se vante de régner en ouverture de l'inscription. Il semble donc bien que la région a perdu son statut de royaume entre le règne d'Ardashir et celui de Shapur Ier. On ne connaît qu'un seul personnage qui a porté ce titre sous les Sassanides. Que faut-il en penser ? Les Sassanides, en conquérant l'empire parthe, ont-ils conservé pour un temps la structure politique des territoires nouvellement conquis ? Dans cette hypothèse, la Margiane constituait alors un royaume autonome et Ardashir Ier, si l'on en croit le nom que porte le roi de Marw sous son règne, se serait contenté de placer un membre de son clan à la tête du royaume¹²⁷². Shapur Ier aurait ensuite annexé ce territoire aux domaines qu'il contrôlait de façon directe, peut-être lors de l'expédition qui l'a mené jusqu'à l'empire kushan. C'est là du moins l'hypothèse la plus simple et la plus couramment admise¹²⁷³.

2.2. Les « rois des Sakas » des IIIe-IVe siècles.

Parmi les quatre rois que Shapur cite pour avoir été dans l'entourage de son père Ardashir, le dernier porte le titre de *Sakanshah*, « roi des Sakas ». Aucun personnage portant ce titre n'est mentionné parmi les défunts du règne de Shapur, mais à l'époque de la rédaction de l'inscription, le titre était porté par son fils Narseh. Shapur ordonne que l'on accomplisse une série d'offrandes en son honneur, ainsi que celui de son épouse, Shaburduxtag « reine des Sakas »¹²⁷⁴ et il associe encore à ces offrandes sa fille, Ohrmezdduxtag, « fille du roi des Sakas »¹²⁷⁵. Ce titre est manifestement de toute importance dans la suite de l'histoire sassanide, et il a en tout cas une postérité bien plus grande que celui de « roi de Marw ».

Dans l'inscription de Shapur, leurs titres sont bien homogènes dans les versions iraniennes, respectivement *sk'n MLKA* en pehlevi, *skn MLKA* en parthe (« roi des Sakas ») et *sk'n MLOTA* en pehlevi, *skn MLKTE* en parthe (« reine des Sakas »). Les versions grecques divergent quelque peu : outre la forme **Sigan basilew**¹²⁷⁶, qui témoigne probablement

¹²⁷² Encore que la preuve par ce nom d'Ardashir qu'il porte soit fort discutable : on trouve mentionnée dans l'inscription une série de personnages portant ce nom qui représentent les grandes familles considérées comme de grandes familles parthes, en particulier, un Ardashir de la famille des Šuren et un autre de celle des Karin (§46).

¹²⁷³ Réf.

¹²⁷⁴ §37.

¹²⁷⁵ §38 : la formulation incite à penser qu'il s'agit d'une fille de Narseh, encore que son nom signifie « fille d'Ohrmezd ».

¹²⁷⁶ Exactement **Sigan basilew**, au génitif, §41.

d'une tentative de rendre exactement les formes perses, on trouve celles de **Segisthwn̄** et **Segistanwn̄ basileuv**, qu'il faudrait en toute rigueur traduire par « roi des Segistaniens » (pour « roi des Sakastaniens » ?). Elles n'ont pas de correspondant iranien, mais P. Huyse a bien montré que la version grecque n'était pas rigoureuse dans la transposition ou la traduction des mots¹²⁷⁷. Les doublets sont nombreux pour désigner un même lieu ou une même chose, comme si le traducteur, qui ne l'était sans doute pas de métier, avait travaillé à la hâte et d'un trait ; seule l'exactitude de la version en moyen perse semble avoir intéressé le maître d'œuvre du document¹²⁷⁸. Ce sont donc bien les formes iraniennes qu'il faut suivre ici. La forme **Sigan basileuv** est d'ailleurs proche de celle qu'utilise Agathias au début du VI^e siècle dans ses *Histoires* : il mentionne en effet ce titre de « roi des Sakas » donné à l'héritier du trône iranien, le futur Vahrām III, vers 293 de notre ère, sous la forme **Segan saay** transcription de **Seyānshāh* = **Sakānshāh*, dont il dit que c'est la version grecque de l'iranien **Segestanwn̄ basileuv**, « roi des Segestaniens »¹²⁷⁹. Quant à ces Sakas ou Segestaniens, il ne sait où les situer : nonobstant Isidore de Charax, il apparaît dans le passage en question que la mémoire de ces Sakas du Hilmend, à l'époque, ne s'était pas transmise à l'ouest, ou s'était alors perdue¹²⁸⁰.

A l'époque de Shapur Ier, son fils Narseh, sous le titre « roi des Sakas », régnait sur le Hind (l'Inde en grec), le Sakastan et le Turan. Son titre développé était « roi du Hind, du Sakastan et du Turan jusqu'au rivage de la mer », à savoir en pehlevi : « *MLKA hndy skstn W-twrstn OD YMA dnby* » ; en parthe : « *MLKA hndy skstn W twrgstn HN OL YMA znb* », en grec : « *basileuv Jndia~ Segisthnh~ Tourhnh~ efw~ ceitou~ qalawsh~* »¹²⁸¹

¹²⁷⁷ Curieusement, au § 41, P. Huyse traduit la forme **Sigan basileuv** par « roi du Sagestān », tandis qu'il a traduit les formes pehlevie et parthe respectivement par « König der Saken » et « König von Sagān » - il n'y a aucune raison que leur sens diffère entre elles et de celui du § 37 : elles signifient toutes les trois « roi des Sakas », dont le *k* était peut-être prononcé *g* en parthe. Pour un commentaire des variantes dans la version grecque et leur interprétation, voir Huyse, vol. II, § 3.7, p. 29-30.

¹²⁷⁸ Sur les particularités et problèmes posés par la version grecque, voir Huyse 1989, vol. II, p. 182-201, qui montre qu'elle a été élaborée à partir de la version parthe. Il considère que la version grecque n'était plus destinée à une communauté hellénophone particulière, mais qu'elle avait sans doute plutôt vocation à donner à la proclamation une dimension universelle en la transposant dans ce qui était la *lingua franca* l'époque.

¹²⁷⁹ Agathias, *Histoires*, IV, 24, 6 (*Corpus Fontium Historiae Byzantinae*, vol. II, p. 159, trad. p. 129). Wahram fils de Wahram II est bien mentionné dans l'inscription de *Paikuli* avec le titre de *Sakānšah* (Humbach/ Skærvø 1978-83, vol. III, 1, p. 43).

¹²⁸⁰ Intrigué par l'octroi de ce titre royal alors que l'héritier du trône ne lui semblait avoir aucun lien avec les Sakas qu'il connaît, Agathias propose une explication « à la romaine » : ce serait une coutume des rois perses, lorsqu'ils ont vaincu un peuple, de leur laisser la vie sauve et le libre usage de leurs territoires, mais de leur imposer un tribut, d'humilier leurs souverains, et de donner le titre de ces derniers à l'un de leurs fils, « sans doute pour préserver la glorieuse mémoire de leur victoire ». Il applique à ces titres royaux perses le modèle des surnoms romains donnés aux généraux vainqueurs, tels *Africanus* ou *Germanicus*, comme il le dit lui-même à propos du titre de « roi du Kermān » que porte Vahram IV, fils de Shapur III (Agathias, *Histoires*, IV, 24, 6 (*ibidem*, p. 154, trad. p. 127).

¹²⁸¹ §34, au génitif.

Le *Sakastan*, évoqué au titre de *shahr* de l'empire, est donc regroupé avec le Hind et le Turan au sein d'un même royaume, gouverné par un couple royal qui porte le titre de roi et reine « des Sakas ». On peut supposer sans trop s'avancer que ces territoires sont contigus ; malgré la barre montagneuse qui les sépare, la vallée de l'Indus est reliée au bassin du Hilmend par une série de passes et de vallées, dont la première, en remontant l'Indus, est celle qui conduit à Quetta par la passe de Bolan, et rejoint Kandahar. Il est donc très probable que le Sakastan s'étendait au moins jusqu'aux premiers contreforts de l'Hindukush, recouvrant à cette époque le territoire des anciennes satrapies de Drangiane et d'Arachosie¹²⁸². Il est certain en tout cas d'après le formulaire de la titulature du « roi des Sakas » que le Sakastan ne coïncide pas avec les frontières de son royaume. Quant au Turan, il doit se situer immédiatement au sud du bassin du Hilmend ; c'est une région au relief très torturé, balaféré de massifs montagneux qui forment des croissants renversés jusqu'à la côte, isolant au centre une dépression aujourd'hui désertique, au nord-est de laquelle se trouve la ville de Kharan. C'est la terrible Gédrosie dont la traversée a été si rude pour l'armée d'Alexandre. La côte forme une bande étroite entre la mer et le sud des monts du Makran actuels ; elle est séparée de la dépression évoquée plus haut par trois rangs de montagnes, qui créent une forte discontinuité sur le territoire, ce qui explique que la bande côtière ait été souvent indépendante, sans doute en partie sous le nom de Makran. Le Turan à cette époque s'était peut-être étendu jusqu'à la côte aux dépens du Makran, d'où la précision que son territoire s'étend « jusqu'au rivage de la mer »¹²⁸³. Il s'agit donc, entre les deux bassins de l'Indus et du Hilmend, d'un territoire fort peu hospitalier, formé de hauts reliefs découpés en vallées encaissées, isolées les unes des autres, qui ne se prête qu'à un mode de vie semi-nomade et favorise une organisation sociale morcelée en petits groupes tribaux.

Le titre de *Sakanshah* est de nouveau attesté sous Wahram II (276-293) : dans l'inscription de Narseh à Paikuli, le futur Wahram III, fils du roi Wahram II, est désigné ainsi¹²⁸⁴. Pour autant qu'on le sache d'après les éléments donnés par les inscriptions de cette période, Wahram II

¹²⁸² Pour une synthèse des données sur la région de ce nom à l'époque sassanide, voir Gyselen 1989, p. 165-166 ; Huyse 1999, vol. II, p. 29-30. P. Huyse est d'avis lui aussi que le Sakastan d'époque sassanide englobait les anciennes régions de Drangiane et d'Arachosie ; R. Gyselen est plus réservée, tout en admettant que le statut du Sakastan telle que l'on peut le restituer grâce au matériel sigillographique suggère bien qu'il s'agissait d'une vaste région comprenant différentes provinces.

¹²⁸³ Si l'on considère que les *shahr* de l'empire de Shapur sont énumérés dans un ordre géographiquement significatif, cela suppose que le Makran se trouvait à l'est du Turan, avant le Pardan. Mais pour respecter la continuité territoriale de l'apanage du « roi des Sakas », il faut alors situer le Hind dans les régions du moyen ou haut Indus, et non sur la côte. R. Gyselen préfère placer le Makran, comme le Pardan, à l'ouest du Turan (Gyselen 1989, p. 193).

¹²⁸⁴ Voir la dernière édition du texte dans Humbach/ Skærvø 1978-83, vol. III, 1 ; le passage en question se trouve p. 43.

donne à son fils la tutelle des Sakas à la suite de l'aide qu'ils ont apportée à Hormizd, frère de Wahram II, alors en révolte contre lui. Agathias, nous l'avons vu, connaissait l'épisode, même s'il ne savait pas situer le pays de ces Sakas¹²⁸⁵. L'extension du domaine de Wahram n'est pas précisée, mais un *Turan shah* est mentionné dans l'inscription de Kirdir, qui date elle aussi de l'époque Wahram II¹²⁸⁶, si bien qu'il était moins vaste que celui de Narseh, ne comprenant ni le Turan, ni même peut-être le Hind, puisque celui-ci n'est pas mentionné comme région dans l'inscription de Narseh¹²⁸⁷.

Un « roi des Sakas » doté de nouveau du même apanage qu'au temps de Shapur Ier est à nouveau mentionné dans une inscription de peu postérieure, gravée à l'époque de Shapur II (309-379) et celle-ci, par chance, offre de façon indirecte quelques détails sur l'organisation administrative de son royaume. C'est l'une des deux inscriptions unilingues en moyen perse provenant de l'entrée sud de la salle du trône de Darius à Persépolis, toutes deux datées du règne Shapur II; elles ont été gravées à seize ans d'intervalle sur la face méridionale du jambage oriental de la porte qui joint le portique et le hall central¹²⁸⁸. La première, qui nous intéresse ici, commémore le séjour à Persépolis en 311 d'un personnage nommé Shapur, qui se présente comme « *roi des Sakas du Hind, du Sakastan et du Turan* » (*sk'n MLK' hnd-y skstn W twrstn 'D YM' dnb*)¹²⁸⁹. Ce personnage, qui se dit en outre « fils de sa zoroastrienne majesté Hormizd, roi des rois d'Eran et Aneran, dont l'origine procède des dieux » (*BRH mzdysn bg-y 'whmzd-y MLK'-n MLK' 'yr'n W 'nyr'n*)¹²⁹⁰, a souvent été identifié avec l'un des frères de Shapur II ; mais la seconde inscription, qui date de 327, inscrite en son honneur par un certain Seleukos, « juge de Yāwēd-Šāpūr et Kāwar », exprime le vœu de son commanditaire que Shapur, le roi des Sakas, « vive longtemps et fasse toujours des actions qui puissent agréer aux dieux et à Shapur, roi des rois »¹²⁹¹. Ce souhait permet de supposer qu'il était alors âgé, et donc de restituer qu'il était déjà adulte quinze ans auparavant ; or le

¹²⁸⁵ Une autre source « occidentale », Claudius Mamertinus (consul en 362), rapporte d'ailleurs à propos de l'épisode : « *Ipsos Persas ipsumque regem ascitis Sacis et Rufiis et Gelis petit frater Ormies* » (*Panegyricus genethliacus Maximiano Augusto dictus* 17, 2 = Mynors, R.A.B. 1964, *XII panegyrici Latini, Oxonii*, p. 268). Sur cet épisode, voir Christensen 1944, p. 226-231 ; Lukonin 1979, p. 125.

¹²⁸⁶ Gignoux 1971, p. 92-93.

¹²⁸⁷ Chaumont 1975, p. 135. Cette opinion est admise, quoique avec précaution, par R. Gyselen (Gyselen 1989, p. 166). Le Hind, auquel nos sources n'accordent jamais le statut de royaume, a pu aussi être intégré dans l'ensemble nommé Sakastan.

¹²⁸⁸ Schmidt 1953, p. 223 ; on peut voir une photo de cette inscription dans Herzfeld 1924, vol. II, Pl. 212.

¹²⁸⁹ Voir la transcription et traduction de M. Back dans Back 1978, C.3 : ŠPs-I, p. 492-494 (cit. I. 2-3). La seconde inscription commémore la visite, quinze ans plus tard, d'un certain Seleukos, « juge de Yawed-Shapur et Kawar », qui fait lire à haute voix l'inscription précédente et rend grâce à son commanditaire, ainsi qu'au roi régnant Shapur, dont on devait alors célébrer la majorité (*ibidem*, C.4 : ŠPs-II, p. 495-497).

¹²⁹⁰ 1.3.

¹²⁹¹ Back 1978, C.4 : ŠPs-II, p. 495-497. Je dois cette remarque à F. Grenet lors d'une conversation à ce sujet, ainsi que les hypothèses qui suivent.

seul frère de Shapur II qui pouvait être encore en vie à ce moment là venait de naître, puisque Shapur était devenu roi dès sa naissance l'année précédente et que tous ses frères aînés, qui pouvaient prétendre à la succession de son père Hormizd II, avaient été éliminés. Une alternative à l'identification du père du roi des Sakas avec ce dernier serait qu'il s'agisse d'Hormizd Ier : trop jeune au moment de la mort de son père, ce Shapur aurait été écarté du trône, puis placé sur le trône des Sakas après l'assassinat de Wahram III en 293.

D'après le texte, Shapur rentre alors dans ses terres après s'être rendu auprès de Shapur, le roi régnant, qui tient sa cour à Isthakhr. Il voyage donc sur la route du sud bien connue qui reliait le Fārs à Kandahar, et fait halte à Persépolis pour rendre grâce aux dieux et hommage à ses ancêtres ainsi qu'au roi régnant. Le Sakastan est le but de son voyage, ce qui suggère qu'il devait y tenir sa cour. Ce qui est intéressant, ce sont les compagnons de voyage qu'il nomme et leurs statuts respectifs : il est en effet accompagné d'un *satrape* de Zarang (*zrng-y štrp*), d'un *handarzbed* du Sakastan (*skstn hndrcpt*), de différents personnages de haut rang que l'on dit perses et Sakas, ainsi que de Zarangiens :

(6) LHM' BYN L-ZNH BYT' ŠTH' P-š wrhr'n ZY nhw-'whrmzd-y skstn hndrcpt

(7) ... (=W) nrsh-y ZY mgw ZY wr'c'n W wyn-y ZY ryw-mtr'n ZY zrng-y štrp W nrsh-y ZY d(p)..
(+dpywr ?)

(8) ... (=W) p'ryk p'rs-'z't W sk-'z't W zrngk'n W prystk-y ZY MN p'tkwsn W srdr-y LWTH

« ... et il y avait avec lui : Warehrān 'Naxwe-Hormizd', le handarzbed du Sakastan, et Narseh, le mage, de la famille Warāzān, et Wēn, de la famille Rēw-Mihrān, le satrape de Zarang, et Narseh, le secrétaire et d'autres nobles personnages perses et Sakas, ainsi que des Zarangiens, des ambassadeurs des provinces et des chefs de tribus »¹²⁹².

Zarang et Zarangiens

La formulation de l'inscription montre bien que Zarangiens et Sakas n'étaient pas confondus : il s'agissait bien de deux peuples clairement différenciés, et qui n'étaient pas administrés de la même façon. En tant qu'habitants du territoire de la ville de Zarang, les Zarangiens étaient sous l'autorité du *satrape* de Zarang ; les Sakas, eux, étaient gouvernés par

¹²⁹² Je traduis à partir de la traduction en allemand de M. Back.

un roi. R. Gyselen s'est interrogée sur la subordination officielle du premier au second et sur l'intégration éventuelle de la région des lacs où se trouvait Zarang dans le territoire du Sakastān¹²⁹³. On imagine aisément qu'un satrape de Zarang était un personnage de moindre envergure qu'un « roi des Sakas » régnant sur trois vastes régions. Mais il n'y a aucune raison de supposer qu'ils étaient nécessairement soumis à un ordre hiérarchique strict. L'existence de ce satrape de Zarang suggère plutôt un statut plus ou moins autonome de la ville et de son territoire ; encore n'est-ce pas certain : dans l'inscription de Shapur I, cinquante ans avant, l'étude des titres des dignitaires ayant vécu sous son règne montre que les statuts des différents territoires et peuples et de leurs dirigeants étaient encore loin d'être uniformes. On y trouve de façon dispersée cinq personnages portant le titre de *šahrab* en pehlevi et en parthe, qui est traduit en grec par *satrape*¹²⁹⁴ ; or le territoire dans lequel s'exerçaient leurs compétences ne recoupe pas la notion plus vaste et moins précise de *šahr* dont on a la liste au début de l'inscription et que le grec traduit par *ethnè*, « peuples ». Rien ne nous permet de restituer pour les III^e et IV^e siècles une articulation et une hiérarchisation strictes des différents territoires entre eux dans le cadre d'une organisation administrative rigoureuse comme cela a pu être le cas après le Ve siècle¹²⁹⁵. Les inscriptions indiquent plutôt que, comme sous l'empire achéménide, puis séleucide, le contrôle qui s'exerçait sur le territoire soumis au « roi des rois » était encore politiquement hétérogène, propre à épouser les différents modes d'organisation politiques locales, notamment dans des zones éloignées du centre, structurées par des groupes tribaux¹²⁹⁶.

Handarzbed du Sakastān

Le *handarzbed* est connu après le Ve siècle par une unique attestation sigillographique, portant le toponyme *Ardashir-xwarrah* ; R. Gyselen a supposé que ce personnage administrait une province et envisagé avec précaution, à cause du caractère particulièrement parcellaire

¹²⁹³ Gyselen 1989, p. 167. Son but est surtout d'harmoniser entre eux le statut des titres attestés par les témoignages sigillographiques qu'elle date du VI^e siècle.

¹²⁹⁴ Frīg, *šahrab* de Weh Andiyōk-Šābuhr ; Ardašīr, *šahrab* de Gō(y)mān ; Wārzān, *šahrab* de Gay ; Narseh, *šahrab* de Ring ; Ardašīr, *šahrab* de Nīrīz (§ 46-50).

¹²⁹⁵ Pour autant que l'on ne soit pas victime d'un « effet de source » : R. Gyselen assume le risque de sa démarche, au demeurant fort fructueuse, qui consiste à traiter l'ensemble de la documentation sigillographique comme trahissant une situation administrative contemporaine et jusqu'à un certain point rationalisée (Gyselen 1989, en particulier l'introduction).

¹²⁹⁶ Briant 1996, p. 88-90, p. 764-778, p. 786-787. On se rappelle que jusqu'à la fin de l'empire achéménide, le Grand Roi s'adresse aux « peuples, cités, rois et dynastes ». Comme l'a montré de nouveau L. Capdetrey après E. Bikerman déjà, la situation administrative n'était pas moins complexe à l'époque séleucide (Bikerman 1938 ; Capdetrey 2007). Ammien Marcellin lui-même souligne que la situation politique de la « Perse » est compliquée, et qu'il n'en évoquera que les contours les plus larges (*Histoire*, XXIII, VI, 14).

des attestations, que son poste avait été occasionnel¹²⁹⁷. Sa fonction, ici, en tout cas, s'exerce dans le cadre du Sakastan au sens strict, lequel fait partie du grand royaume du roi des Sakas. Il est donc pour le coup tout à fait plausible de supposer qu'il lui était subordonné. Cependant ces titres n'avaient peut-être pas le même statut : le *handarzbed* pouvait aussi être un fonctionnaire à compétence territoriale rattaché à une administration centralisée, c'est-à-dire qui avait une charge en lien avec les populations sédentaires, ou des équipements territoriaux, tandis que le « roi des Sakas » exerçait son pouvoir sur un groupe de population identifié comme « Saka », éventuellement constitué pour une part de ces groupes tribaux dont on évoque les chefs, sans doute rattachés de façon plus souple à un territoire donné et dont on peut restituer un mode de vie semi-nomade ; du reste encore attesté de nos jours dans les mêmes régions. Quoi qu'il en soit, jamais le titre « roi des Sakas » ne peut être remplacé dans nos sources par « roi du Sakastan », titre qui n'est jamais attesté. Quant à l'acception ethnique que recouvre le titre, on ne peut rien préjuger de ce qu'elle recouvrait à cette époque, en particulier rien de ses éventuelles manifestations culturelles, après plusieurs siècles d'acculturation.

Ce qui est en revanche très intéressant, c'est la continuité particulièrement frappante et, dans cette mesure, inattendue avec les données du texte d'Isidore de Charax. Quelque trois siècles plus tard – ou davantage selon la date que l'on donne aux informations qu'il donne – on retrouve une situation fort similaire : des « Sakas », ainsi nommés et bien identifiés, sont toujours installés au même endroit dans la vallée du Hilmend et ils sont toujours rattachés au pouvoir de l'empire iranien. Quelques différences seulement, d'importance : leur pouvoir, au niveau local, s'est largement étendu aux dépens des anciennes régions de la Drangiane, de l'Arachosie, de la Gédrosie, voire des possessions iraniennes de la vallée de l'Indus ; le poids géopolitique de la région qu'ils contrôlaient au sein de l'empire iranien s'est considérablement accru, comme en témoigne le haut rang des rois que les dirigeants sassanides leur imposaient, souvent leur propre fils, héritier du trône. Malgré tout ce que l'on a pu écrire dans les cinquante dernières années, le Sakastan est donc resté le Sakastan, aux contours bien reconnaissables, avec ses propres rois, depuis le témoignage d'Isidore jusque tard à l'époque sassanide. Cela rend fort fragiles les propositions de reconstitutions historiques fondées sur une identification de ces Sakas avec les Indo-Scythes qui restituent une extension de leur domaine vers l'est, au-delà de l'Indus, là où monnaies et inscriptions

¹²⁹⁷ Gyselen 1989, p. 128-129, p. 20 et 33. La *Lettre de Tansar*, qu'elle cite, suggère que son rôle était d'ordre éducatif : « instruire chacun dès l'enfance dans un métier ou une science et le mettre en état de gagner tranquillement sa vie ».

attestent leur domination ; cela rend aussi quelque peu surprenantes celles qui interprètent l'apparition du monnayage indo-parthe comme la marque de la reconquête définitive de ces territoires par des clans parthes au Ier siècle de notre ère.

3. Echos en Chine. La notice du *Hou Hanshu* : le Gaofu.

En toute rigueur, nous l'avons dit déjà, le *Hou Hanshu*, ne devrait pas figurer dans le corpus de textes considérés ici : la date tardive de sa rédaction et les circonstances dans lesquelles il a été composé rendent peu fiables les données qu'il fournit, et ne permettent pas de dater les interventions éventuelles réalisées sur le contenu ni d'en évaluer la validité : à cette époque en effet, l'Iran est aux mains des Sassanides depuis plus de deux siècles, et nous avons rappelé déjà les conflits intérieurs qui déchirent la Chine et mettent en péril les dépôts d'archives. Ce texte ne peut donc que venir confirmer des données attestées par d'autres sources. Mais il est fort difficile de se résoudre à le laisser de côté : c'est en effet la seule source de données écrites que nous ayons pour les événements d'Asie centrale et du nord-ouest de l'Inde à des dates postérieures à 23, et on y trouve aussi la seule évocation de liens directs entre les Se et l'Anxi, d'une part, les Yuezhi et l'Anxi d'autre part. Il faut donc revenir sur les discussions qu'il a suscitées.

Les événements qui nous intéressent concernent tous deux la principauté appelée Gaofu. Nous avons vu que l'identification de cette région a soulevé d'importants débats qui sont loin d'être tranchés, car ce qu'en dit le *Hou Hanshu* ne correspond pas aux données du *Shiji* dans lequel le nom de Gaofu désigne l'un des *xihou* du Daxia¹²⁹⁸. Il y a en tout cas unanimité pour affirmer que le Gaofu du *Hou Hanshu*, décrit comme un « grand royaume », ne saurait être le *xihou* de Gaofu mentionné par le *Hanshu*. Le Gaofu, dans le *Hou Hanshu*, est une importante principauté à laquelle est consacrée une monographie¹²⁹⁹ :

« Le royaume de Gaofu est situé au sud-ouest des Grands Yuezhi, c'est également un grand pays ».

¹²⁹⁸ Voir *supra*, part. IV.

¹²⁹⁹ *Hou Hanshu*, LXXXVIII, 2921 (Thierry 2005, texte 32, p. 520-521).

Il est comparé à l'Inde ; ses richesses sont immenses, et l'activité commerciale intense. L'identification traditionnelle de ce « grand royaume » décrit par Fan Ye avec la région de Kaboul, dans la haute vallée de la rivière du même nom, fait à peu près l'unanimité parmi les différents chercheurs qui se sont prononcés sur la question. La forme chinoise rappelle en effet les toponymes gréco-romains de la région : Ptolémée nomme « Kaboura »¹³⁰⁰ la ville de Kaboul, et la rivière est appelée usuellement « Kophès » ou « Kophèn »¹³⁰¹.

Le texte revient ensuite brièvement sur l'histoire de la région :

« [le Gaofu] a été soumis à différents maîtres : trois pays, l'Inde, le Jibin et l'Anxi, ont successivement eu assez de puissance pour le prendre, mais, successivement, en raison de leur affaiblissement, ils l'ont perdu. Il n'avait encore jamais subi la domination des Yuezhi. Le Hanshu le compte parmi les 5 xihou, mais cela n'est pas conforme à la réalité. La dernière domination est celle de l'Anxi ; c'est à partir du moment où les Yuezhi vainquirent l'Anxi que débute leur domination sur le Gaofu ».

Les données du texte ne sont pas datées : seul l'ordre dans lequel les événements ont lieu est indiqué, et l'on peut tenter de comparer les situations évoquées aux tableaux donnés par le *Shiji* et le *Hanshu*. On se rappelle que le royaume de Jibin n'apparaît pas dans le *Shiji* : au sud-est du Daxia se trouve en revanche le royaume de Shendu, à savoir l'Inde : c'est à cette époque sans doute qu'il faut faire remonter la domination de l'Inde sur le Gaofu. La limite méridionale que l'on peut attribuer au Daxia est cependant indécidable : outre le fait qu'aucune indication de caractère géographique n'est fournie dans les textes, rien ne permet de savoir, par exemple, si les rois grecs de l'Inde dont nous connaissons les monnayages sont rattachés à la principauté du Daxia ou à celle du Shendu. Le Jibin n'apparaît comme royaume que dans le *Hanshu*, à partir du moment où le roi des Se, descendu au nord-ouest de l'Inde par le Pamir et les cols de l'Himalaya, y a établi sa domination ; il n'est pas précisé cependant que ce soit au détriment du royaume de Shendu, même si la comparaison avec la situation géopolitique du *Shiji* permet de le supposer. Mais rien ne permet de savoir si la domination du Jibin sur le Gaofu du Shendu a eu lieu dès ce moment là, ou plus tard. L'événement n'est en tout cas pas enregistré en tant que tel dans le *Hanshu*. Il n'est pas possible non plus d'après les seules informations du texte de tracer les limites du Jibin sur une carte : on sait juste qu'il est bordé au nord-ouest par les Yuezhi qui occupent alors le Daxia, et au sud-ouest par le

¹³⁰⁰ VI, 18, 5, dans la section consacrée aux Paropamisades. Il précise que la ville était appelée aussi Ortospa.

¹³⁰¹ Voir par exemple Arrien, *Indica*, IV, 11 et *Anabase*, XV, 1, 26 ; Strabon, XV, 26 ; Plin, VI, 21, 62 Pour l'identification avec la rivière de Kabul, voir déjà Wilson 1996 [1841], p. 183-185.

Wuyishanli.

Ce qui est assuré par le texte, c'est qu'à une date très certainement postérieure à 23, puisque l'épisode n'est pas mentionné dans le *Hanshu*, l'Anxi s'étend vers le nord-ouest aux dépens des possessions des Se du Jibin, et s'empare du Gaofu. Si l'on tient compte des données géopolitiques du *Hanshu*, à moins d'imaginer que le territoire de l'Anxi ait été discontinu, ce qui est douteux, cette conquête implique que l'Anxi était frontalier du Gaofu, ou bien qu'il a soumis le Wuyishanli ou une partie de son territoire pour y parvenir. Ce n'est pas incompatible avec le texte du *Hou Hanshu* : on peut interpréter la position du Wuyishanli au sud de l'Anxi et non plus à l'est comme la trace d'une progression de l'Anxi vers l'est, dans la partie septentrionale du Wuyishanli, ou dans cette zone située entre les Yuezhi et le Wuyishanli et en face du Jibin à l'ouest qui reste « vide » dans la géographie du *Hanshu*.

Par la suite, l'Anxi est attaqué par les Yuezhi au Gaofu : les Yuezhi, victorieux, s'en emparent. Dans le chapitre LXXXVIII du *Hou Hanshu*, Fan Ye résume à grands traits l'histoire des Yuezhi depuis l'époque de la migration, et la conduit jusqu'à leur unification d'où résulte la constitution de l'empire kushan :

« Au début, les Yuezhi avaient été vaincus par les Xiongnu et ils se déplacèrent jusqu'au Daxia ; ils partagèrent ce royaume en Xiumi, Shuangmi, Guishuang, Xiaodun et Dumì, tous les cinq gouvernés par un *xihou*. Un peu plus de cent ans plus tard, le *xihou* de Guishuang, Qiujiuque attaqua et détruisit les quatre [autres] *xihou* ; il se proclama roi, le royaume prit le nom de Guishuang. Il envahit le royaume d'Anxi et s'empara du territoire de Gaofu. De plus il détruisit le Puda et le Jibin et posséda entièrement ces royaumes »¹³⁰².

Le règne de Qiujiuque eut donc lieu « un peu plus de cent ans » après la partition du Daxia en cinq *xihou*, dont on a vu qu'elle doit se situer entre 90, date de la fin de rédaction du *Shiji*, et 47 avant notre ère, date du document administratif chinois de Dunhuang mentionnant un ambassadeur de l'un des *xihou*, soit durant le second quart du I^{er} siècle avant notre ère : si l'on s'en tient aux sources chinoises, on peut estimer la date du règne de ce Qiujiuque au second quart du I^{er} siècle de notre ère. Le conflit avec l'Anxi eut lieu peu après sa prise de pouvoir sur les autres *xihou*, alors que le royaume a pris le nom du *xihou* d'origine de Qiujiuque, Guishuang. L'identification de ce Qiujiuque avec Kujula Kadphisès est unanimement admise ; quant à la date de son règne, elle est estimée avec une probabilité fort élevée depuis l'établissement récente de la date de Kanishka en 128¹³⁰³. Les monnayages, nous le verrons, permettent de suivre sa progression au sud de l'Hindukush, dans les territoires du nord-ouest de l'Inde.

¹³⁰² *Hou Hanshu*, LXXXVIII, 2920-2921 (Thierry 2005, texte 7, p. 492-493).

¹³⁰³ Falk 2001. Pour le dernier état des recherches sur la chronologie kushane, voir Boppearachchi 2006 ; Boppearachchi 2007.

Ce texte, malgré les incertitudes qui pèsent sur la fiabilité des informations qu'il donne, nous offre un des rares indices de la progression de l'empire parthe vers l'est, dans les territoires indiens, durant la première moitié du Ier siècle avant notre ère, avant que les Parthes soient refoulés par la progression kushane. Ils s'y heurtent aux « Se », qui ont constitué un vaste territoire au nord-ouest de l'Inde. D'après les informations qui parviennent aux Chinois, les principaux protagonistes, à cette époque, des conflits dans les régions iraniennes du sud de l'Hindukush au nord-ouest de l'Inde, sont donc l'Anxi (les Parthes), le Se du Jibin, puis les Yuezhi (les Kushans). Sont évoqués en outre deux royaumes de moindre importance, le Wuyishanli et le Puda, dont le second tombe lui aussi aux mains des Kushans. Ce qui est particulièrement intéressant pour nous, c'est que l'Anxi est toujours considéré comme un ensemble homogène : jamais il n'est question, par exemple, de rois particuliers de l'Anxi qui règneraient sur certaines régions, comme c'est le cas par exemple pour les rois du Kangju qui règnent sur le Yancai.

4. Bref retour aux sources

Ces échos tardifs suggèrent bien que deux royaumes s'étaient constitués à l'est de l'empire parthe, à une date difficile à fixer. Ils sont d'importance fort différente : le premier, centré sur Merv, semble fort localisé ; les sources ne permettent pas d'établir un *terminus post quem*. L'argument *a silentio* qui consisterait à invoquer son absence dans le récit que Ptolémée transmet de l'itinéraire des agents de Maès Titianos ne tient pas, car aucune référence aux autorités politiques n'est faite dans ce récit, ni aucune allusion à des frontières entre différents états. Les Chinois, semble-t-il, considéraient les maîtres de Merv comme des Parthes, en prêtant toutefois à la région une physionomie particulière, puisqu'une allusion à Merv dans le *Hou Hanshu* la désigne comme « le petit Anxi » :

« La cité de Mulu de ses marches orientales est appelée le Petit Anxi, elle est distante de Luoyang de 20 000 li »¹³⁰⁴.

Les Sakas du Hilmend, qu'Isidore nous avait fait connaître et dont il laissait déjà entendre qu'ils étaient organisés en royaume puisqu'ils avaient une *basileia* à eux, ont manifestement gagné en puissance locale. Tels qu'on les retrouve au début de l'époque sassanide, leur

¹³⁰⁴ *Hou Hanshu*, chap. LXXXVIII, 2918 (Thierry 2005, texte 41, p. 526).

domaine s'est étendu aux dépens de la Drangiane et de l'Arachosie, et ils sont parvenus à fédérer une partie du Beluchistan d'une part, qui leur donne un accès à la mer, et des territoires de l'Indus d'autre part, dont on ne sait s'ils comprennent le delta du fleuve. Ils ont imposé leur pouvoir sur des peuples au statut différent, parmi lesquels de grandes familles et des chefs tribaux. Leur royaume, dont la physionomie est en parfaite continuité avec la description d'Isidore, a acquis une immense importance stratégique au début de l'époque sassanide. Entre les deux témoignages dont nous disposons, les données sont fort disparates, et surtout elles présentent des visions qui à première vue ont paru divergentes : les Chinois n'ont pas identifié ces Sakas des marches sud-orientales de l'empire parthe, mais ils enregistrent une progression des Parthes vers l'est au détriment du royaume des Se, progression enrayée par l'arrivée des Kushans au sud de l'Hindukush qui les refoulent à l'ouest de l'Indus, sans doute même au sud des Paropamisades. Les textes gréco-romains ne connaissent pas non plus ces Sakas du Hilmend : quand les auteurs comme Agathias évoquent ces Sakas, dont l'héritier du trône sassanide est nommé roi, il ne sait où les situer ; c'est d'ailleurs un argument puissant pour réfuter l'hypothèse, au demeurant peu fondée, selon laquelle Isidore de Charax travaillait pour Auguste. En revanche, Philostrate, ainsi que les textes de la tradition apostolique liée à l'apôtre Thomas, donnent une image du nord-ouest de l'Inde de la première moitié du Ier siècle avant notre ère politiquement morcelée, où les souverains, parfois vassaux les uns des autres, portent des noms iraniens, voire plus particulièrement à consonance parthe. Enfin, à la même époque, le *Périple de la Mer Erythrée*, à propos du bassin de l'Indus, faisait la différence entre des populations « Scythes », dont le nom de la région conservait la mémoire, et les Parthes qui s'en disputaient alors le contrôle entre eux. Aucune de nos sources textuelles ne distingue donc les Sakas du Hilmend des Parthes : ils ne sont donc considérés comme des Sakas que pour les Parthes eux-mêmes (ou affiliés, comme Isidore de Charax), et ils étaient en tout cas suffisamment intégrés dans l'empire parthe, voire acculturés, pour qu'aucun de leurs adversaires ne songe à les identifier comme des « Scythes ». Ils sont clairement opposés dans nos sources au groupe de population d'origine « scythe » qui occupe le nord-ouest de l'Inde avant la progression parthe et au pouvoir desquels les Kushans mettent un terme : les Chinois les appellent « Se » et les font venir du nord du Pamir ; les Grecs de Mésopotamie, de Palmyre et d'Alexandrie les désignent comme des « Scythes », ils sont appelés – et, semble-t-il, se désignent eux-mêmes – comme « Sakas » ou « Shakas » dans les inscriptions indiennes.

Quant à nous, nous connaissons bien les deux groupes par leurs monnaies, apparentées mais bien différenciées : les « Scythes » de l'Inde sont les responsables des émissions indo-scythes

dont nous avons déjà parlé ; les Sakas-Parthes, quant à eux, comme nous allons le voir, émettent les monnaies que l'on a nommées indo-parthes.

Quant au « Wuyishanli » des Chinois, aucune allusion dans les sources écrites ne permet de le reconnaître : peut-on l'identifier au royaume des Pratarajas ? Est-ce l'ancêtre politique du Turan ? Tout ce que l'on sait de ce pays par les textes chinois, en dehors de sa position toute relative, c'est que ni la progression parthe vers l'est ni la conquête kushane n'a affecté sa souveraineté, et qu'il n'était pas assez important pour que les auteurs des Annales chinoises lui consacrent une notice particulière.

Mais revenons aux deux royaumes parthes : monnayages et inscriptions prennent le relais de ces textes.

B. Les deux royaumes parthes

1. Les rois de Merv

1.1. Les petits rois de Margiane

Les monnaies de bronze locales

L'histoire numismatique des rois de Merv est documentée par des centaines de monnaies de bronze découvertes sur le site de la ville lui-même ou dans des trésors provenant des environs¹³⁰⁵. Elle est indissociable de la marque Π qui figure sur leurs monnaies, identifiée comme signalant une production de l'atelier de Merv. C'est au cours du règne de Phraate III (70-57), on l'a dit, que l'atelier de Merv se distingue à nouveau par l'imposition d'une marque dans le champ du revers, d'abord un signe qui combine les lettres M et A¹³⁰⁶, puis le signe Π, dont S.D. Loginov et A.V. Nikitin pensent qu'il s'agit d'une graphie spécifique pour

¹³⁰⁵ Sur les collections de la JuTAKE, voir Loginov/Nikitin 1996 : ils soulignent combien la disproportion est flagrante avec le nombre de monnaies arsacides découvertes sur le site ; pour les découvertes les plus récentes, voir Smirnova 2007 : sur les 1500 pièces recueillies par l'International Merv Project entre 1992 et 2000, 15 sont d'époque parthe, parmi lesquelles 5 monnaies sont des émissions de Mithridate II, 5 autres des émissions de Phraate IV, enfin 5 sont des émissions de bronze des souverains locaux (table 3 p. 383). Sur l'ensemble des monnaies provenant de Merv, que N. Smirnova estime à 3300 environ, 200 sont des monnaies de bronze de ces souverains locaux.

¹³⁰⁶ Sellwood 1980, type 36.16.

la lettre M¹³⁰⁷. Ce monogramme figure sur des drachmes de Mithridate III, d'Orode II et de Phraate IV. Les drachmes de Phraate IV sont les dernières émissions officielles parthes connues portant ce signe et ce sont aussi les dernières monnaies d'argent que l'on attribue à cet atelier. A partir de là et jusqu'à l'époque sassanide, les monnaies que l'on estime émises en Margiane sont en bronze.

On trouve encore le signe Π sur des drachmes de bronze imitant les types de souverains ultérieurs, ceux de Phraataces, de Vardane Ier et de Gotarzès II¹³⁰⁸ : on ne sait si elles correspondaient à des émissions officielles pour lesquelles aurait manqué le métal précieux, comme le pense M. Alram¹³⁰⁹, ou s'il s'agissait d'imitations de monnaies parthes par des potentats locaux. Les séries émises dans un alliage à très faible teneur en argent par Artaban II, dont certains exemplaires portent la marque Π, suggèrent que la première hypothèse est la plus adéquate, au moins dans certains cas¹³¹⁰.

C'est quoiqu'il en soit ce même monogramme que l'on retrouve sur divers groupes de drachmes de bronze aux types apparentés à ceux des Arsacides, quoique toujours distincts des monnaies arsacides en circulation à la même époque. A l'avvers est figuré le portrait du souverain représenté en buste, tourné vers la gauche, coiffé d'un diadème, et au revers un archer assis bandant son arc, sous lequel figure distinctement le signe Π. Un seul souverain a fait figurer son nom sur la légende de quelques séries de ces monnaies, Sanabarès, qui se dit « roi ».

Nous devons à V.N. Pilipko la seule étude détaillée sur ce monnayage dont on estime qu'il a été la dénomination locale de l'oasis de Merv depuis la première moitié du Ier siècle de notre ère jusqu'à l'avènement des Sassanides¹³¹¹. V.N. Pilipko faisait fonds sur la découverte qu'il avait faite de deux trésors de monnaies parthes dans l'oasis de Merv : le premier provenait des abords du site de l'ancienne Merv, sur la butte de Varryk-tepe, contenant quelque 500 monnaies, le second avait été trouvé non loin de la ville de Mari, dans la zone de Dashlidjin, et était constitué de plus de 600 pièces. Il a proposé de classer les bronzes au signe Π en six groupes distincts correspondant à des types particuliers, chaque groupe étant à son tour divisé en séries. Le premier groupe se compose des drachmes de bronze arsacides, dont on ne sait s'il s'agissait ou non de copies locales ; les trésors contenaient en outre un exemplaire au nom

¹³⁰⁷ Loginov/Nikitin 1996.

¹³⁰⁸ Sellwood 1980, types 57.14, 64.37, 65.37. Elles ont le même poids que les drachmes d'argent, d'où l'appellation de drachmes pour ces bronzes.

¹³⁰⁹ Alram 1998. S.D. Loginov et A.V. Nikitin laissent la question ouverte.

¹³¹⁰ Sellwood 1980, type 63.16 : cette série fait partie d'un ensemble de monnaies à faible teneur en argent émises dans divers ateliers autres que celui de Séleucie et Ecbatane (types 63.7-63.16). Artaban II a aussi fait frapper à Merv une série de chalques au revers à l'arbre portant le signe Π (type 63.29).

¹³¹¹ Pilipko 1980.

et types de Phraate IV dépourvu de marque. Le second groupe est constitué quant à lui, de pièces qui sont manifestement des copies de drachmes arsacides, de facture nettement plus mauvaise ; la légende grecque est disposée en cercle sur le pourtour du revers : on distingue encore les mots **BASILEWS BASILEWN** sur les premières séries, mais elle devient peu à peu tout à fait indistincte. Sur la première des séries de ce groupe, le portrait du souverain est encadré par deux petites Nikè ailées, motif qui n'appartient qu'à Phraataces, tandis que certaines caractéristiques du portrait – notamment la coiffure, rendue par des traits parallèles, ou la forme de la barbe, angulaire – a disparu des portraits arsacides à partir du règne d'Artaban II. Les parallèles typologiques que propose V.N. Pilipko pour les séries suivantes de ce groupe les rapprochent respectivement des portraits de Vardane Ier et de Gotarzès II. Selon lui, ces émissions sont le fait de dynastes locaux qui, à partir du règne d'Artaban II à peu près, profitant de la crise de succession qui agite les élites arsacides, prennent le contrôle de l'atelier de Merv. Le groupe suivant, le troisième, est le plus nombreux, et c'est à celui-là qu'appartiennent les émissions au nom de Sanabarès, qui en constituent la troisième série.

D'après le classement proposé par V.N. Pilipko, sur la première de ces séries, seule la tête du souverain est figurée ; l'image du revers est bien distincte des précédentes, avec un trône sans dossier, les deux mains de l'archer représentées et la légende disposée en cercle, où l'on reconnaît, de façon malaisée, le titre **BASILEWS BASILEWN**. A la fin de cette légende, une lettre peu distincte, peut-être un Δ , dont V.N. Pilipko suggère qu'elle pourrait être l'initiale du nom du souverain. Sur la deuxième série de ce groupe, la légende, quelque peu corrompue, inscrite en cercle, s'achève par les deux lettres $\Pi\Omega$ ¹³¹² et un *tamga* est figuré dans le champ, sans doute celui du clan local, formé d'un cercle que soutient un petit T renversé. C'est sur la troisième série que la légende grecque est au nom de Sanabarès, tandis que le *tamga* de la série précédente a disparu. Sur ces monnaies, le souverain est à nouveau représenté en buste à l'avant, tourné vers la gauche, avec les épaules figurées de face ; un croissant de lune est figuré devant lui, au niveau de son regard ; la légende grecque du revers, disposée en cercle, se lit **(B)LCILEU CLNLBARHC**. A partir de la quatrième série de ce groupe, dans lequel V.N. Pilipko en a distingué sept, le nœud du diadème du souverain est de forme triangulaire, et non plus ronde, et le souverain porte un collier figuré par deux lignes horizontales ; la légende est de plus en plus corrompue, et le *tamga* des Gondopharides apparaît sur de nombreux exemplaires. De la légende de la quatrième série on distingue encore les premières lettres du nom de Sanabarès, **CLNL**... ; celle des séries suivantes est

¹³¹² V.N. Pilipko lit ainsi : **BACIL[U] BLCILCWN PO** (Pilipko 1980, p. 109).

tout à fait corrompue au point que l'on ne sait même plus en quelle langue elle pourrait être écrite, et elle a tout à fait disparu dans la dernière série. Dans la cinquième série, un petit A à barre horizontale pincée en V est figuré au dessus du signe Π.

V.N. Pilipko souligne la très grande proximité entre les types des premières séries avec ceux de Vologèse Ier ; il estime même que lorsque la légende est distincte et complète, on pourrait éventuellement envisager qu'il s'agisse d'émissions officielles arsacides, ce qui éviterait de supposer que des souverains locaux au monnayage aussi fruste se soient arrogés le titre de « roi des rois ». On peut aussi considérer, plus prosaïquement, sans doute, que ces premiers dynastes locaux – ils sont au moins deux, si l'on admet l'explication des lettres grecques en sus dans la légende comme des initiales – se sont contentés de ne pas intervenir sur l'intitulé traditionnel des légendes, voire même sur les types qu'ils copiaient sur ceux de Vologèse Ier, se contentant de faire ajouter ces lettres isolées qui indiquaient succinctement leur nom. Seul le souverain Sanabarès intervient sur le formulaire de la légende : il prend la peine de faire inscrire son nom complet sur son monnayage et s'arroge, cette fois, semble-t-il, en toute conscience, le titre de roi.

Sanabarès, « roi » et « roi des rois »

C'est à ces séries qu'appartiennent les exemplaires de bronze au nom de Sanabarès conservés au Cabinet des Médailles¹³¹³, ainsi que les dix séries répertoriées par R.C. Senior, mais selon un classement différent¹³¹⁴. R.C. Senior a ainsi isolé trois séries de drachmes où la légende mentionnant Sanabarès lui a paru lisible : le premier correspond à la troisième série de V.N. Pilipko, le nœud du diadème formant une boucle arrondie, mais avec une étoile au dessus d'un croissant de lune dans le champ de l'avvers en face du souverain¹³¹⁵ ; sur les deux suivants, la boucle du diadème forme un petit triangle et aucun motif n'est figuré dans le champ d'avvers, mais le second arbore le *tamga* de Gondopharès, ressortissant plutôt de la quatrième série de V.N. Pilipko¹³¹⁶. Sur les autres séries identifiées par R.C. Senior, la légende, quoique sur le même modèle, est à peu près illisible.

Les séries 266.5 et 266.10, avec un petit A à la barre horizontale pincée en V respectivement au dessus et au dessous du Π, correspondent sans doute respectivement, dans la classification

¹³¹³ Contrairement à ce qu'écrit C. Fröhlich dans son commentaire, il n'existe pas de drachmes de bronze où Sanabarès se fait appeler « grand roi » ; le type de drachmes répertorié par R.C. Senior auquel elle fait allusion, le type 261 (Fröhlich 2008, p. 58), n'est pas en bronze mais en argent, et c'est le type 262, toujours en argent, dont la légende grecque porte le titre de « grand roi » (voir Senior 2001, vol. II, p. 182).

¹³¹⁴ Senior 2001, type 266.

¹³¹⁵ Senior 2001, type 266.1.

¹³¹⁶ Senior 2001, types 266.2 et 266.3.

de V.N. Pilipko, à la cinquième série du groupe III et à la première série du groupe V qu'il a considérées comme des imitations plus tardives du groupe III. D. Sellwood a attribué les monnaies arsacides portant ce signe à l'atelier de Hérat : ce serait indiquer que les souverains de Merv, à partir du règne de Sanabarès, avaient étendu leur pouvoir sur la région voisine. Aucune monnaie de la petite collection du musée local ne porte ce signe et aucune trouvaille faite dans la région ne permet de vérifier cette hypothèse, par ailleurs tout à fait plausible.

Dans le même ordre d'idées, R.C. Senior signale aussi une série sur laquelle un petit T figure au-dessous du II, entre les jambages de la lettre ; l'exemplaire en sa possession est trop altéré pour que la légende et les détails de la représentation du revers soient bien distincts¹³¹⁷. Or ce type a bien été identifié par V.N. Pilipko, mais il n'a pas reconnu le motif aux deux lettres imbriquées, dont pourtant les monnaies avec le petit A offraient le modèle, puisqu'il le décrit et le dessine comme un petit rectangle avec trois petits traits verticaux figurés au dessous. Il a regroupé les monnaies où figurait ce motif dans un quatrième groupe, distinct du troisième : iconographie et style, en effet, les rapprochent de ce dernier, mais les exemplaires comportant le petit T dont il disposait lui ont permis de relever qu'ils présentaient des caractéristiques tout à fait particulières qui pouvaient justifier qu'ils soient rangés à part.

Sur la première des deux séries qu'il distingue dans ce groupe, le portrait d'avvers est très proche de la seconde série du troisième groupe, c'est-à-dire de la série qui précéderait l'apparition du nom de Sanabarès, tandis que celui de la seconde série les apparente aux dernières séries du groupe précédent. Le revers, en revanche, est nettement différent : l'archer est figuré sur un trône à haut dossier et on distingue sur sa tête le ruban d'un diadème. Quant à la légende, elle est très peu distincte sur les exemplaires connus, mais les quelques lettres que l'on parvient à déchiffrer ici et là permettent de supposer qu'elle indiquait **BASILEUS BASILEWN**. Si, comme les monnaies figurant un A au dessous du II, et malgré les difficultés de lecture, c'est bien à Sanabarès qu'il faut attribuer celles-ci, qu'elles portent son nom ou non, on peut supposer que la région dont l'atelier est signalé par le petit T était le cœur de son royaume ; c'est en tout cas la seule région où il pouvait se faire valoir de son statut de « roi des rois », attesté uniquement sur ces exemplaires. On se rappelle que le petit signe en T a été identifié sur les monnaies arsacides comme signalant les productions d'un atelier de la région de Traxianè, région dont seules les monnaies dites « de campagne » dont nous avons parlé nous font connaître le nom et sur l'identification de laquelle personne ne s'accorde. Il est plausible en tout cas d'envisager que les souverains de Merv aient étendu leur

¹³¹⁷ Senior 2001, type 269.9, illustrée vol. II, p. 183.

royaume sur une partie de la vallée de l'Oxus, frontalière de leur domaine, comme le pense E.V. Rtveladze, ainsi que vers la région de Meshed, aux dépens des Arsacides, comme l'a proposé D. Sellwood ; de même que pour les monnaies que l'on attribue à l'atelier de Hérat, seules des trouvailles nombreuses et bien localisées permettront de trancher la question.

Sanabarès de Margiane aurait donc émis l'ensemble des drachmes de bronze que V.N. Pilipko a regroupées dans la troisième série du troisième groupe et dans le quatrième groupe, à savoir des drachmes au nom de « Sanabarès roi » et des drachmes stipulant « roi des rois » sur laquelle le nom du roi, s'il y figurait, est malheureusement illisible aujourd'hui. Les marques d'ateliers permettent alors de lui attribuer un royaume qui comprenait la Margiane, l'Arie, et enfin cette région dont l'atelier était signalé par le petit T, seule région dans laquelle il proclamait le haut statut de « roi des rois » (voir cartes Fig. 1 et Fig. 3).

Un problème qui reste en revanche ouvert est celui du rapport qu'entretiennent ces monnaies avec les autres séries du groupe III, à savoir les deux séries que V.N. Pilipko a classées avant, mentionnant simplement le titre **BASILEWS BASILEWN** en lettres altérées et figurant le *tamga* local, et les séries suivantes, où le type et surtout la légende sont de plus en plus corrompus et où, sur de nombreux exemplaires, apparaît le *tamga* des Gondopharides. Si on juge les premières antérieures à l'avènement de Sanabarès et les autres postérieures, comme est enclin à le faire V.N. Pilipko, il faut alors restituer que Sanabarès prenait la suite de dynastes locaux de Margiane qui régnaient dans les trois régions du royaume de Sanabarès : ces dynastes s'arrogeaient le titre de « roi des rois », mais, individuellement, se contentaient de se signaler par le symbole de leur clan. Il faut restituer aussi qu'après lui, et peut-être introduits par lui, des dynastes du clan des Gondopharides ont pris le pouvoir en imitant son monnayage, mais en prenant soin de signaler eux aussi, sur nombre de monnaies, le clan auquel ils appartenaient. Si en revanche on attribue à Sanabarès l'ensemble de ces monnayages, ou du moins ceux que leur altération n'impose pas de considérer comme des imitations, ainsi que le fait R.C. Senior et comme le suggère leur grande proximité typologique, il faut alors supposer que ce Sanabarès se souciait peu de l'uniformité des différentes séries monétaires qu'il faisait émettre dans le ou les ateliers de Margiane et surtout qu'il y avait fait émettre des séries spécifiques, curieusement anonymes, avec le titre de « roi des rois », auquel il associait tantôt son clan, tantôt le clan des Gondopharides. Ces séries étaient destinées à circuler dans les trois régions liées à la Margiane que distinguent leurs marques d'ateliers respectives, où il faut sans doute les placer chronologiquement après celles où il se désigne simplement « roi ». Si l'on considère que Sanabarès est le seul souverain local

de Margiane à faire figurer son nom sur les monnaies et le seul dont les émissions ne peuvent être confondues avec des imitations de monnaies arsacides, la seconde hypothèse semble de loin la plus satisfaisante.

Quant au rapport entre les deux clans, il est impossible à élucider à partir de ce monnayage : tout au plus peut-on relever que l'on ne connaît aucune monnaie au nom de Sanabarès où figure le *tamga* local et que celui-ci est toujours associé à la légende **BASILEWS BASILEWN**, alors que le *tamga* des Gondopharides figure sur des séries où, même malaisément, on lit encore son nom et son simple titre de « roi ». Est-ce à dire que Sanabarès était membre du clan des Gondopharides et que c'est l'alliance avec le clan local – ou sa soumission – qui a valu son titre de « roi des rois » ? Il se trouve précisément que la question soulevée par ce monnayage depuis qu'il est connu est précisément celle de son rapport avec le souverain du même nom qui émet les monnaies de type indo-parthe au Sistan et en Arachosie, dans le domaine des Gondopharides.

... margien ou indo-parthe ?

Le nom de Sanabarès est loin d'être exceptionnel : c'est aussi celui d'un souverain du Khorezm¹³¹⁸. Mais le problème de l'identification des deux souverains connus au nom de Sanabarès respectivement en Margiane et dans le domaine indo-parthe est un enjeu particulièrement important, d'une part pour la chronologie respective des différentes séries monétaires, d'autre part, bien sûr, pour la restitution des aléas géopolitiques des régions orientales de l'empire parthe aux I^{er} et II^e siècles de notre ère. K.W. Dobbins en parlait comme de « one of the many puzzles of Indo-Iranian chronology »¹³¹⁹, et la question n'a guère progressé depuis lors¹³²⁰. Ce qui la rend compliquée à résoudre, c'est le fait que ces différents monnayages ont toujours été étudiés indépendamment l'un de l'autre, et surtout la coutume qu'avaient les souverains responsables des émissions dites indo-parthes d'adopter la tradition monétaire de l'atelier dont ils avaient pris le contrôle, sans chercher le moins du monde à uniformiser le monnayage des diverses régions sur lesquelles ils régnaient. Les problèmes d'homonymies entre souverains, déjà ardu lorsqu'ils ne sont connus que par leurs monnayages, deviennent alors quasiment inextricables.

On préfère le plus souvent envisager les deux souverains au nom de Sanabarès comme des

¹³¹⁸ Vajnberg 1977, p. 56.

¹³¹⁹ Dobbins 1971.

¹³²⁰ Cf. Fröhlich 2008, p. 57-59.

personnages différents, et on ne manque pas d'argument¹³²¹. En effet, les deux souverains émettent des monnaies où ils portent le titre de roi, mais l'Indo-Parthe émet aussi des séries où il s'arroge le titre de « grand roi » non attesté dans le domaine margien, et le souverain de Margiane très probablement des séries où il se proclame « roi des rois ». Les portraits figurés sur l'avvers de leurs monnaies respectives ne présentent pas d'autres ressemblances que leur parenté typologique, de type parthe ; sur les monnaies indo-parthes, le souverain est en outre souvent coiffé d'une tiare, en plus de son diadème.

Tout le monde s'accorde toutefois à souligner que Sanabarès occupe une place tout à fait particulière dans les séries indo-parthes : ses monnaies sont fort rares et la qualité de la gravure est nettement inférieure aux autres ; il inaugure dans son domaine l'usage de la langue parthe pour les légendes d'avvers, ce qui n'avait pas de précédent ; enfin, si sur le revers des drachmes d'argent figure la légende grecque habituelle à ces séries, Sanabarès emploie le grec aussi sur la légende de revers des tétradrachmes de cuivre de type arachosien où elle est d'ordinaire en kharoshthi, ce qui suggère qu'il ne régnait pas sur les régions indianophones de l'Arachosie, contrairement à tous les autres souverains qui émettaient des monnaies de cette dénomination. Il ne porte jamais le titre « Gondopharès », pourtant fréquemment utilisé par les souverains indo-parthes, et le *tamga* gondopharide ne figure jamais non plus sur ses monnaies.

On le considère néanmoins comme bien intégré dans la généalogie indo-parthe, car, outre les caractéristiques métrologiques et typologiques de son monnayage, qui le signalent comme indo-parthe, la légende parthe de certains exemplaires, selon une lecture récente de A.V. Nikitin, le désignerait comme « roi, (fils de) Gabuzān » (« MLK' *gbwz'n* »). Or on a reconnu dans ce patronyme le nom d'Ubouzanès, forme linguistiquement concurrente¹³²², et bien qu'il ne lui attribue pas le titre de « roi » qu'il portait, on a identifié ce personnage avec un souverain indo-parthe portant ce nom ; celui-ci, pour sa part, est bien intégré dans les séries indo-parthes, mais on n'en connaît le nom seulement dans sa forme grecque, écrite « **UBOUZANH-** »¹³²³. Il faut ajouter à cela les deux émissions en or au nom d'Abdagasès, tout à fait exceptionnelles dans le monnayage indo-parthe, dont un exemplaire a été retrouvé à

¹³²¹ Chiesa 1985 ; Alram 1987 ; Koch 1990, p. 57-61.

¹³²² Selon F. Grenet, les deux formes sont équivalentes, mais reflètent deux états de langues différents : la version « Ubouzanès » est issue d'une forme plus ancienne, comportant un préfixe dispersif *wi-* ; or en parthe comme en pehlevi, le *wi-* placé en position initial tend à se transformer en *gu-*. Selon lui, les deux versions peuvent tout à fait avoir coexisté. Quant au deuxième élément, il est clairement dérivé du parthe *bwj-* qui signifie « délivrer, libérer, sauver », provenant d'une forme ancien-iranienne **bûj-* assortie du suffixe – *âna* – qui sert à former un nom verbal ou un patronyme

¹³²³ Pour l'identification de ce souverain, voir Alram 1983, p. 69-74 et Cribb 1985, p. 282-300.

quelques années d'intervalle et publié par O. Bopearachchi et F. Grenet¹³²⁴. La légende, inscrite en pehlevi, indique que ce souverain, second du nom dans le domaine indo-parthe, dont on connaît des monnayages du Sistan et d'Arachosie, est « roi des rois, fils de Sanabarès roi »¹³²⁵.

Si la restitution de cette filiation est juste, on peut fort bien supposer que ce Sanabarès est un prince indo-parthe régnant sur les régions occidentales du domaine indo-parthe qui, profitant d'une occasion quelconque, a pris pendant un temps le contrôle de la région de Merv et ses dépendances. La soumission des dynastes du clan local lui aurait permis de s'arroger dans leur domaine le titre de « roi des rois », tandis que son fils en aurait hérité dans le domaine indo-parthe où il avait étendu le royaume de son père aux dépens des régions indiennes. Cela offrirait une explication commode au lien entre les deux maisons, celle de Margiane et celle des Gondopharides, bien attestée à partir dans la quatrième série de monnaies de Margiane au nom de Sanabarès, sur lesquelles apparaît fréquemment le *tamga* des Gondopharides, mais aussi l'apparition du petit A avec le Π de Merv, pour l'atelier de Hérat, région qui, géographiquement, fait le lien entre la Margiane et le domaine indo-parthe. C'est aussi à partir de cette quatrième série seulement que le portrait des souverains adopte divers traits déjà usuels sur les portraits indo-parthes, comme le nœud triangulaire du diadème. V.N. Pilipko souligne en outre combien l'évolution du portrait dans les dernières séries de ce groupe le rapproche du portrait du dernier souverain indo-parthe dont le nom est connu et le monnayage bien caractérisé, Pacorès.

Si inversement Sanabarès n'était pas le fils de l'Indo-Parthe connu sous le nom grec d'Ubouzanès, on pourrait néanmoins supposer qu'un souverain local de Margiane de ce nom a considérablement étendu son royaume, en Arie d'abord, puis au Sistan et à l'ouest de l'Arachosie, conforté par une alliance avec le clan gondopharide, dont on n'a aucun moyen de restituer les modalités, mais qui se manifeste par l'apparition du *tamga* sur ses monnaies ; son fils Abdagasès n'aurait hérité que du domaine indo-parthe, qu'il aurait étendu, et où il aurait adopté le titre de « roi des rois » que son père n'avait porté que dans le domaine margien. Cette hypothèse a l'avantage d'offrir un facteur d'explication à l'introduction par Sanabarès de l'usage du parthe dans les légendes des monnaies indo-parthes : la Margiane, autant que l'on puisse en juger par les découvertes épigraphiques, dont nous reparlerons, était essentiellement iranophone.

Les caractéristiques respectives des deux ensembles de monnaies rendent l'alternative tout à

¹³²⁴ Bopearachchi / Grenet 1996 ; Bopearachchi/Grenet 1999.

¹³²⁵ « 'bdgšy MLKYN MLKA BRY s'nbry MLKA » (Bopearachchi/Grenet 1999, p. 74).

fait plausible, d'autant que l'identification des deux souverains permet de rendre compte de façon fort satisfaisante des particularités restées inexplicables des deux groupes de monnaies. Des deux hypothèses, la première est peut-être plus adéquate avec le matériel dont nous disposons, et plus riche du point de vue heuristique, encore que les systèmes d'alliance entre clans rendent sans doute parfois la distinction entre leurs membres un peu artificielle¹³²⁶. Le choix entre les deux dépend aussi beaucoup de l'apparition d'un document nouveau qui permette de confirmer l'identification de ce Gabuzan, père de Sanabarès, avec l'Ubouzanès indo-parthe.

Il est un autre élément, connu depuis peu, qui vient renforcer de façon décisive l'hypothèse que les deux Sanabarès n'en faisaient qu'un. Les séries indo-parthes, après une période de déclin des monnayages, reprennent en effet au tout début de l'époque sassanide dans l'atelier d'Arachosie sous le règne d'un personnage connu jusque récemment sous le nom d'« Ardamitra » ; une relecture récente de la légende de ce monnayage par A.V. Nikitin, aujourd'hui admise, a révélé qu'il se nommait en réalité « Farn Sasan » : on lit en effet au revers la légende parthe « *prnssn BRY 'twrssh* », « Farn-Sasan, fils de Adur-Sasan »¹³²⁷. Ce personnage a fait émettre des monnaies dont la légende parthe, très développée, manifestement destinée à fonder sa légitimité, l'inscrivait dans une longue lignée de personnages ; or le plus ancien, son arrière-grand-père, est précisément un certain « Sanabarès ». Le texte inscrit à l'avant précise en effet que Farn sasan est aussi « *BRY npy s'nbry MLKYN MLK'* », « arrière-petit fils de Sanabarès, roi des rois ». L'intitulé de cette légende, interprété dans l'ordre conforme aux autres monnayages connus mentionnant le patronyme des souverains¹³²⁸, désigne ce Sanabarès comme « roi des rois », titre qui ne figure sur aucune des séries indo-parthes au nom de Sanabarès. La seule manière de restituer à cette légende sa valeur d'acte de légitimation pour un souverain de la région du Hilmend, est d'identifier le Sanabarès de Margiane et le Sanabarès du Sistan : dans ce cas, Sanabarès

¹³²⁶ Il faut ajouter au dossier le témoignage de M.E. Masson et V.M. Masson qui affirment avoir découvert des monnaies indoparthes de Sanabarès sur le site de Merv (Masson 1957 ; Masson, V.M. 1982, p. 151). Ce témoignage, toutefois, n'est pas pris en compte par S.D. Loginov et A.V. Nikitin dans leur étude de 1996 sur la circulation monétaire en Margiane, et il n'a trouvé confirmation dans aucune des collectes de monnaies, pourtant particulièrement riches, qui ont eu lieu sur place par la suite.

¹³²⁷ Nikitin 1994, p. 168.

¹³²⁸ M. Alram attribue le titre « roi des rois » à Farn Sasan lui-même (voir Alram/Gyselen 2003, p. 177-178), ce serait déroger à l'ordre que suivent tous les formulaires de légendes monétaires connus, où le titre suit immédiatement le nom du personnage qui le porte, que respectent aussi toutes les monnaies connues mentionnant le patronyme du souverain : cf. les légendes parthes de Sanabarès lui-même : « *S'nbry MLK' gbwz'n* », « Sānabar, roi, (fils de) Gabuzān » ; celle de la monnaie d'or d'Abdagasès II : « *'bdgšy MLKYN MLKA BRY s'nbry MLKA* », « Abdagasès, roi des rois, fils de Sanabares roi » (Bopearachchi/Grenet 1999, p. 74). En l'occurrence, le nom du souverain est figuré à part, sur le revers, accompagné de celui de son père, tandis qu'à l'avant sont évoqués sont grand-père et son arrière-grand-père, et seul ce dernier porte un titre royal. Voir plus en détail *infra*, B.2.1.

n'aurait semble-t-il pas porté le titre de roi des rois dans le domaine indo-parthe - peut-être pour le laisser à son fils Abdagasès - mais du moins l'a-t-il porté ; ceci revient à attribuer à Farn Sasan une entorse moins grave à la réalité que s'il s'agissait de deux souverains différents, entorse, du reste, nullement impossible.

L'identification des deux souverains au nom de Sanabarès impose toutefois de caler chronologiquement leurs séries monétaires respectives, ce qui a longtemps paru tâche impossible, mais semble aujourd'hui plus aisé au vu des dernières hypothèses formulées pour la datation de chacun des groupes indépendamment l'un de l'autre, toutes conjecturales qu'elles soient. Nous reviendrons plus loin sur les discussions soulevées par la datation des monnaies indo-parthes de Sanabarès. La datation à peu près admise aujourd'hui, faute de mieux, repose sur le rapprochement de son monnayage avec ceux d'Abdagasès II et de Pacorès. Outre le lien de parenté qu'Abdagasès II proclame avoir avec Sanabarès dans les légendes de ces monnaies, on ne leur connaît que des émissions que dans la partie occidentale du domaine indo-parthe, au Sistan et en Arachosie, et tous trois ont adopté la langue parthe pour leurs légendes d'avvers. Or la position chronologique tardive de Pacorès est bien établie aujourd'hui grâce aux progrès dans la connaissance de la chronologie des premiers kushans : la plupart des tétradrachmes d'Arachosie de ce souverain sont en effet surfrappés sur des monnaies de Sôter Megas, dont on date aujourd'hui le règne de façon bien mieux assurée entre 92 ou 97 et 110 de notre ère¹³²⁹. On considère que c'est à la progression kushane sous Kujula Kadphisès que les Indo-Parthes doivent la réduction de leur domaine à sa partie occidentale, à peu près exclusivement iranienne : c'est donc situer le règne des trois souverains après les premières conquêtes de Kujula Kadphisès, lequel, d'après la nouvelle chronologie, aurait régné entre 40 et 90 ou 95 de notre ère. En outre, dans le monnayage arsacide, l'adoption du parthe dans les légendes monétaires remonte au règne de Vologèse Ier (51-77/78) de notre ère, ce qui offre un point de repère supplémentaire, cohérent avec les précédents. Si le règne de Sanabarès, comme on le restitue aujourd'hui, est bien le premier des trois dans le domaine indo-parthe, il semble donc qu'il doive être daté dans la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, plus probablement dans le troisième tiers, voire le dernier quart du siècle.

La datation des monnaies de bronze de Sanabarès est encore moins assurée. La démarche de V.N. Pilipko repose uniquement, faute de mieux, sur des parallèles typologiques avec les monnaies arsacides contemporaines, ce qui constitue dans l'absolu un critère peu précis et

¹³²⁹ Bopearachchi 2006 ; Bopearachchi 2008.

particulièrement peu fiable. Il relève ainsi les parentés typologiques qui lient les monnaies du groupe II avec celles de Phraatacès, d'Artaban II, puis, pour les dernières, de Vardane Ier, et celles du groupe III, plus homogènes typologiquement, avec le monnayage de Vologèse Ier. Il propose donc de dater les monnaies du groupe II de la première moitié du Ier siècle de notre ère, et celles du groupe III au cours de la deuxième moitié du même siècle. Il souligne par ailleurs la proximité frappante entre les monnaies de la cinquième série du groupe et celles de Pacorès II. Nous avons vu que l'attribution à Sanabarès lui-même des monnaies des séries 5 à 7 est difficile à établir, et peut-être s'agit-il d'imitations plus tardives. Reste que les propositions de V.N. Pilipko permettent de situer la mise en circulation des monnaies au nom de Sanabarès en Margiane en même temps que celles du domaine indo-parthe. L'hypothèse de l'identification des deux souverains s'en trouve renforcée d'autant.

Le temps des imitations

Les monnaies de Sanabarès sont, semble-t-il, suivies par des émissions imitées des siennes mais que leur piètre facture ne permet pas de lui attribuer¹³³⁰. La qualité de la gravure est fort mauvaise, et aucun élément iconographique nouveau n'apparaît. Les légendes sont de moins en moins distinctes jusqu'à devenir proprement illisibles. Certains exemplaires portent à nouveau le *tamga* qui figure un cercle soutenu par un petit T renversé du clan local. V.N. Pilipko, invoquant la présence de ce *tamga* sur certaines monnaies de Vologèse III (105-147) et la ressemblance entre la forme du diadème de certaines séries et celui que porte Mithridate IV autour de 140, propose de dater ce groupe de la première moitié du IIe siècle, voire au-delà. La position chronologique que la nouvelle datation kushane impose d'attribuer à Pacorès, suggère, nous l'avons vu, un léger décalage à ces propositions. On daterait donc ces imitations plutôt à partir du second tiers du IIe siècle.

L'atelier de Merv a continué à produire des émissions en abondance jusqu'à la diffusion des monnaies sassanides. V.N. Pilipko a rassemblées celles qui ne présentaient plus de parenté typologique aussi directe avec les monnaies de Sanabarès dans un sixième et dernier groupe, qui se caractérise par ailleurs par l'usage du parthe dans les légendes – ou d'un « pseudo parthe », tant elles sont indistinctes. Leur style les apparente encore au groupe précédent, mais

¹³³⁰ V.N. Pilipko a regroupées dans un cinquième groupe des monnaies qu'il a jugées être des copies du troisième groupe.

les particularités iconographiques nouvelles y sont nombreuses.

Sur les deux premières séries, le souverain est représenté de façon très schématique, coiffé d'une tiare ornementée, qui semble dentelée ; les cheveux et la barbe sont longs et raides, figurés par une série de traits parallèles. Sur la première série, le Π qui figure sous l'arc est devenu un rectangle, et derrière l'archer est figuré le *tamga* du clan local ; la légende peut parfois être déchiffrée, au moins en partie, puisque V.A. Nikitin a reconnu sur l'un des exemplaires le nom de « Tiren »¹³³¹. Sur la seconde et la troisième séries, l'archer est tourné vers la gauche, tandis que le signe Π est devenu indistinct sur la seconde et a proprement disparu de la troisième. Mais c'est le portrait du souverain qui distingue surtout la troisième série, puisqu'il est représenté de face, la barbe taillée en triangle, et les cheveux regroupés en trois boules de part et d'autre de la tête et au sommet en chignon haut.

Sur les trois dernières séries, enfin, le portrait du souverain a de nouveau une apparence familière, coiffé d'un simple diadème à boucle ronde, tandis que l'archer, sur les deux dernières, est à nouveau tourné vers la droite ; le *tamga* du clan local n'apparaît pas, mais le signe Π a retrouvé sa place au dessous de l'arc ; chose curieuse, sur la dernière de ces séries, le *tamga* des Gondopharides figure à nouveau, représenté au dessus de l'arc.

V.N. Pilipko exploite de nouveau les parentés stylistiques et iconographiques avec les monnaies arsacides pour proposer une datation : c'est au portrait de Vologèse IV (141-191) que ressemble celui des deux premières séries, avec la tiare, ce qui invite à les situer dans la seconde moitié du IIe siècle, voire le dernier tiers. Quant à la représentation du souverain de face et la coiffure qu'il arbore, ce sont les portraits sassanides qu'elles évoquent. V.N. Pilipko propose de dater ce groupe, dans son ensemble, entre la fin du IIe siècle et la première moitié du IIIe siècle, lorsque les dynasties locales sont peu à peu intégrées à l'empire sassanide.

Si l'on suit la périodisation qu'il propose, ce serait donc l'une de ces émissions tardives que l'on pourrait attribuer au roi Ardashir de Merv, mentionné parmi les alliés du premier souverain sassanide, peut-être celles de la troisième série aussi. La reprise, sur les trois dernières séries, de types plus traditionnels dans le monnayage local d'époque parthe, et la présence du *tamga* des Gondopharides dans la dernière d'entre elle est d'autant plus intéressante que, de même, à la fin de l'époque parthe, voire au début de l'époque sassanide, dans le domaine indo-parthe, un souverain nommé Farn-Sasan émet à nouveau des monnaies de type indo-parthe en fondant sa légitimité sur sa lointaine filiation avec Sanabarès. Nous en reparlerons plus loin.

¹³³¹ Pilipko 1980, p. 122 note 47.

Les monnaies de Margiane permettent donc de restituer les contours d'une histoire politique de la région marquée, au début de notre ère, par l'apparition d'un monnayage de bronze destiné à une circulation plus localisée que les drachmes d'argent jusque-là émises par les Arsacides, dont la quantité atteste le dynamisme des échanges locaux à cette époque. Elles signalent aussi l'apparition sur la scène politique d'un puissant clan local qui se manifeste par l'imposition sur ces monnaies d'un *tamga* spécifique. Elles rendent compte enfin et surtout d'un événement particulièrement important que ne signalent aucune des sources écrites : l'unification du domaine de Margiane avec le domaine indo-parthe sous l'égide d'un souverain Sanabarès, dont les indices à notre disposition invitent plutôt à faire un membre du clan des Gondopharides, à une époque où le domaine indo-parthe était privé de ses prolongements indiens par la progression kushane. Si, après son règne, le clan local semble reprendre la main sur les émissions locales, l'alliance entre les deux maisons se manifeste une nouvelle fois à la toute fin de l'époque parthe ou au début de l'époque sassanide, lorsque le *tamga* des Gondopharides réapparaît sur quelques séries locales, parmi les dernières avant celles que l'on peut identifier comme des émissions sassanides.

Nous avons dit déjà que la présence des Arsacides en Margiane se signale par des émissions ponctuelles de certains souverains dans la région durant toute la période considérée. Mais un lien plus étroit entre le clan local de Margiane et les Arsacides au pouvoir est attesté par l'apparition sporadique mais régulière de leur *tamga* sur des monnaies arsacides depuis le règne de Vardane Ier jusqu'à la fin de l'époque parthe. Il est en ce sens particulièrement intéressant que ce soit sur des dichalques de Vardane Ier portant le monogramme de Mithridatkart qu'il apparaisse d'abord¹³³², si l'on songe d'une part à la progression du Kangju vers l'ouest, au nord de l'empire parthe, signalée par le *Hanshu*, d'autre part à l'expédition qui a mené Vardane Ier sur les terres des Dahae en direction de l'est, sans doute jusqu'aux limites du domaine des Sakas situé au nord de la Margiane, peut-être de celui du Kangju des Chinois : une alliance particulière avec le clan local de Margiane, en garde des frontières parthes, ne devait pas constituer un apport de moindre poids. De même, le règne de Vologasès III (105-147) sur les monnaies duquel on retrouve ce *tamga*¹³³³ est contemporain de la fin de celui de Sôter Megas, qui a mis fin au pouvoir parthe en Bactriane, du règne de

¹³³² Sellwood 1980, type 64.39.

¹³³³ Après Vardane Ier, le *tamga* du clan de Margiane est ensuite attesté sur des monnaies de Vologèse Ier (Sellwood 1980, type 71.4) – si les exemplaires considérés par D. Sellwood ne relèvent pas en réalité du monnayage local de Margiane – et sur deux séries de drachmes, l'une émise à Ecbatane, l'autre en Margiane, et une émission de chalque émise à Ecbatane de Vologasès III (Sellwood 1980, types 78.11 et 12, et type 78.16). Il figure aussi sur des tétrachalques de Vologasès IV émis à Edesse (Sellwood 1980, type 84.134).

Wima Kadphisès, et surtout de celui de Kanishka, souverains qui ont assuré l'extension du domaine kushan et la puissance de leur dynastie, laquelle avait étendu son domaine jusqu'aux frontières de la Margiane.

1.2 La ville de Merv et sa région à l'époque des monnaies de bronze

Merv...

Les monnaies de bronze locales, trouvées en abondance lors des ramassages de surface réalisés sur le site, offrent, une fois découvertes en stratigraphie et associées à des structures, le premier et le seul critère de datation à peu près solide dont nous disposons. Mais les structures effectivement associées à ces monnaies restent peu nombreuses. Il s'agit essentiellement de complexes de fours sur le chantier 6, de niveaux de construction indistincts sur le chantier 8, et surtout d'une riche maison sur le chantier 13. Dans toutes les structures dégagées, ce matériel numismatique est associé à des figurines de terre-cuite aux types mêlés et à des complexes céramiques qui contiennent des bols cylindroconiques sur support annulaire.

Le chantier 6 a permis de dégager un vaste complexe de construction consacré, autant que le matériel permet de le supposer, à des activités de minoterie¹³³⁴. Cet ensemble, dont les sols ont été bien dégagés, occupe les niveaux numérotés IX et VIII, et il peut être suivi sur la plus grande partie de l'espace dégagé pour la fouille. Il s'agit de pièces entrecoupées de corridors et de cours, le tout divisé par des ruelles étroites ; on a dégagé en tout soixante pièces, dans lesquelles les collectes ont fourni du matériel céramique, des monnaies et un ensemble complet d'outils spécialisés. Le complexe est bien daté par la trouvaille de plusieurs monnaies sur les sols et dans le contenu de remplissage des pièces, notamment dans la tranchée 1. Ces monnaies sont de trois types : des émissions margiennes locales, des frappes d'Ardashir Ier et de Shapur I ; on peut donc raisonnablement supposer, comme l'ont fait les fouilleurs, que ce bâtiment a fonctionné à partir du tout début de l'époque sassanide.

¹³³⁴ Filanovitch 1974, p. 56-65 ; le plan du bâtiment est fourni p. 59, fig. 11. Il semble qu'il n'ait pas été recouvert par des structures postérieures sauf dans la partie septentrionale, proche du mur de la ville, explorée par une tranchée complémentaire (voir coupe p. 60, fig. 12). Après son abandon au IV^e siècle, des traces d'occupation des ruines à la fin du IV^e-début V^e siècles ont été repérées en quelques endroits du site.

Les niveaux situés au-dessous formaient une épaisse couche culturelle ; les plus anciens contenaient du matériel dit « de transition » et c'est au dessus que l'on a retrouvé, on l'a dit, les traces d'un bâtiment ancien qui contenait des monnaies arsacides. Au dessus encore, à partir du niveau numéroté XIV, une des tranchées, numérotée 1, a été élargie sur 25 m². Entre les niveaux numérotés XIV et IX, juste au dessous du bâtiment de minoterie, la terre était cendreuse, striée de bandes d'humus, et contenait de nombreux restes d'ossements d'animaux. Deux fours ont été dégagés, ainsi que de nombreuses monnaies de bronze locales ; aucune trace de structure plus élaborée, malheureusement, n'a été mise au jour. Le matériel céramique associé à ces niveaux a été jugé « insignifiant » par les fouilleurs ; la pâte des tessons récoltés, claire comme durant l'époque précédente, a toutefois le plus souvent un ton jaune et non plus rose ; les cruches dominant, munies d'une anse dans la plupart des cas, les pots et les bols, et parmi ces derniers se trouvent ces gobelets sur support annulaire qui, dans le matériel de Sogdiane et de Bactriane de la période post-grecque, se mêlent aux gobelets à piédouche élevé¹³³⁵.

Un autre four, à caractère plus monumental celui-là, a été dégagé sur le chantier 5, entre les deux ateliers d'artisan, et daté de la même période¹³³⁶. Les monnaies de bronze locales étaient particulièrement nombreuses dans les couches de surface à cet endroit, et la fouille a révélé un four pris dans une structure en briques carrées de 40 ou 42 cm de côté sur 10 ou 12 cm d'épaisseur dont les parois situées de part et d'autre de la cavité suggéraient, selon les fouilleurs, qu'il était recouvert d'une coupole¹³³⁷. On a supposé qu'il équipait un atelier de poterie et daté sa mise en fonction du dernier siècle parthe. La coupe stratigraphique d'ensemble suggère que le four était contemporain de la dernière phase du quartier d'artisan, ce que les fouilleurs ont jugé confirmé par la comparaison du matériel céramique associé avec la périodisation établie à partir du chantier 2.

Sur le chantier numéroté 8, établi à l'extrémité occidentale du massif central du site, à quelque 200 mètres de la porte sud, sur une butte de 8 mètres de hauteur, un niveau de construction, malheureusement mal identifié, a été retrouvé associé à un matériel contenant des monnaies de bronze¹³³⁸. Il a été repéré dans une tranchée établie sur la pente nord du site. Le niveau supérieur était occupé par un ensemble de pièces construites en briques crues carrées de 38, parfois de 40 cm de côté sur une dizaine de centimètres de hauteur. Les

¹³³⁵ Lyonnet 1997, p. 157-172, et *supra*, part. III.

¹³³⁶ Filanovitch 1974, p. 65-67.

¹³³⁷ Voir la coupe *ibidem*, p. 65, fig. 15.

¹³³⁸ Pour une description détaillée des travaux, voir Filanovitch 1974, p. 93-99. La fouille elle-même a été conduite par M. S. Merchiev, tandis que P.I. Filanovitch s'est chargée d'explorer les alentours.

monnaies retrouvées dans les pièces et dans les structures, ont permis d'estimer qu'il a été construit à la toute fin de l'époque parthe ou plus vraisemblablement au début de l'époque sassanide. Dans la partie nord, que l'on a explorée en profondeur, ce bâtiment reposait sur une couche de remplissage de plusieurs mètres, fermée par une couche sableuse. Au dessous, au niveau numéroté VI par les fouilleurs, des murs construits en briques crues carrées de 42 cm de côté formaient une pièce dont le sol a été dégagé, à la fin du même niveau, constitué d'une couche de briques et recouvert d'argile. On a retrouvé à même le sol les restes d'un foyer et des morceaux d'enduit d'alabastre. Ce sol formait un socle au dessus de la couche de remplissage d'une pièce correspondant à un état de construction antérieur, dont on a retrouvé l'un des murs. C'est dans cette couche de remplissage que les fouilleurs signalent la présence de monnaies locales de bronze ; elle fournit un *terminus ante quem non* à la construction postérieure, mais son épaisseur ne permet pas de négliger l'hypothèse qu'elle résulte aussi d'une période d'abandon au IIe siècle.

Les fouilleurs signalent la découverte de nombreuses statuettes de terre-cuite durant l'exploration de ces divers niveaux, sans préciser de façon systématique le lieu exact des trouvailles. Tous les types répertoriés ailleurs et considérés comme des représentations de la « déesse de Margiane » sont représentés et ont été retrouvés aux mêmes niveaux, depuis les types hellénisants jusqu'aux types dont les caractéristiques locales sont appuyées, avec parfois des variantes mineures, comme la position d'une main ou celle d'un pli de tissu.

La découverte la plus intéressante et la plus riche, liée à ces monnaies de bronze, a été réalisée dans la partie orientale de la ville. Là, le relief du site, où les nombreuses buttes se confondent les unes avec les autres, suggérait une occupation dense et de longue durée. Un sondage a donc été établi sur la pente occidentale d'une énorme masse stratifiée, proche du secteur de la porte aménagée dans la partie orientale du mur de la ville. Les pentes de la butte, à cet endroit, descendent vers un vallon balayé par le vent, ce qui explique la forte érosion qu'accuse le relief. En explorant les pentes de la butte, on avait retrouvé un *xum* dans lequel se trouvait une coquille de nacre décorée d'une représentation de deux boucs affrontés, une petite fiole à engobe rouge et une monnaie érodée, sans légende, au caractère indistinct. Le chantier 13 a été établi à cet endroit pour dégager l'environnement stratigraphique de ce récipient¹³³⁹. On a alors découvert au niveau du *xum* les restes d'une habitation, bien datée par une quantité de monnaies. Sept pièces ont été fouillées : elles présentent chacune trois étapes

¹³³⁹ La fouille a été conduite par B. Abdukazieva et I. Masimov. Le plan des structures dégagées et la coupe sont figurés p. 79, fig. 20.

de construction, dont les deuxième et troisième correspondent à des périodes chronologiques différentes.

De la première, il est resté un niveau de sol couvert de cendres, un *xum* à fond en relief, étayé par une brique taillée en coin. On a aussi retrouvé sur le sol un morceau de récipient contenant du cinabre. Les structures en dur correspondent à la seconde étape et sont datées par le monnayage de bronze. La première, qui forme un carré de 4,9 m de côté environ, se distingue par la présence de deux niches de 47 cm de large et 30 cm de profondeur qui se font face au sud des murs de direction nord-sud. Deux *xum* ont été retrouvés contre le mur ouest dont la face intérieure était couverte d'un enduit d'alabâtre ; au milieu de la pièce était planté troisième un *xum*, retourné, qui contenait des pièces de bronze local, de type tardif. Deux monnaies de ce type ont été retrouvées aussi au niveau du sol, la première immédiatement au dessous, la seconde déjà dans la couche de remplissage de la pièce. Le remplissage contenait aussi un *ostrakon*, un tesson portant un signe de type *tamga*, et une statuette de terre cuite ; on a aussi retrouvé des morceaux de cinabre et quelques loupes de fer en forme de paume. De la seconde pièce, il ne reste que l'angle sud-ouest, auquel est associé un *xum* cassé. Les couches meubles que l'on a interprétées comme le remplissage de la pièce correspondante contenaient elles aussi une monnaie de bronze des mêmes émissions locales et un stylet en os. La pièce trois, qui était attenante à l'est, n'a pas été dégagée entièrement ; sa paroi sud a quatre mètres de longueur. Dans les couches correspondant au remplissage de la pièce on a trouvé une monnaie locale et une statuette féminine de terre cuite. La quatrième pièce, située au sud de la précédente, est rectangulaire, de 2,9 m sur 3,8 m. On a dégagé au niveau du sol un four rond de 65 cm de diamètre. Dans le remplissage de la pièce, encore, deux monnaies locales. Enfin la pièce numérotée 5, contigüe à l'ouest, forme un rectangle de 6,35 m de longueur à l'est et de 4,45 m de largeur au nord. Le mur sud n'est conservé que sur une longueur de 1 mètre ; on a découvert, à l'extrémité, une brique de crapaudine, qui signale peut-être la présence d'une porte. La partie occidentale, jusqu'à la pente de la butte, a été balayée par le vent, et il n'en reste aucune trace. Contre le mur oriental, un four circulaire de 80 cm de diamètre a été dégagé, et on a ramassé en dégageant le niveau du sol trois monnaies de bronze locales, un anneau de fer et une figurine zoomorphe ; dans les couches de remplissage de la pièce, des morceaux d'enduit blanc, une loupe de fer, un stylet en os. Cet ensemble est séparé de la pièce numérotée 6, qui semble être une cour, par un mur relativement étroit, d'à peine plus d'1 mètre d'épaisseur. Cette cour était remplie de couches riches en salpêtre de structure meuble ; on en a retrouvé l'entrée, au sud, d'une largeur de 85 cm. Au sud de la pièce 4, on a encore dégagé la partie septentrionale d'une septième pièce ; une entrée avait été aménagée

dans son mur oriental, qui donnait accès à l'espace voisin, peut-être un vestibule qui menait à la cour. On y a retrouvé, là encore, quatre exemplaires des mêmes monnaies, une figurine de terre cuite, le fragment du rebord d'un récipient modelé en forme de chien. Plus au sud encore, une huitième pièce a été repérée, mais il n'a pas été possible d'en déterminer les limites à cause de constructions postérieures.

Quant à la troisième étape de construction, elle correspond à un changement dans le plan des pièces, dont le but était l'agrandissement de certaines d'entre elle et une élévation du niveau des sols. Parmi les changements principaux on a relevé en particulier le démontage du mur de séparation entre les pièces 4 et 7, réunies en une seule contre le mur occidental, long de 5, 5 m. La forte élévation du sol, de plus d'1 mètre, a permis de dégager la partie inférieure du mur sud de la pièce 4. Une fosse ménagère a été creusée contre le mur occidental de cette grande pièce. Sur le nouveau sol, quatre monnaies de bronze ont été retrouvées, mais aussi un bronze local appartenant aux émissions jugées antérieures et un bronze kushan que les fouilleurs attribuent à Vasudeva Ier : ces monnaies suggèrent que l'on ne peut dater cette troisième étape avant la fin du IIe siècle de notre ère. Le remplissage contenait une monnaie d'Ardashir Ier, ainsi qu'un morceau de meule, un outil en fer non identifié, et une pierre triangulaire qui rappelle le jaspe. C'est au niveau du sol de troisième étape qu'on a pu suivre dans la pièce 5 qu'appartenait le *xum* au coquillage qui avait suscité cette fouille. Le mur occidental, tombé en ruines, avait alors été nivelé et reconstruit. Le remplissage de la pièce, au dessus du nouveau sol, contenait aussi un bronze local tardif, deux loupes de fer, et une petite fiole cosmétique en bronze. Dans la cour intérieure, numérotée 6, le remplissage a été damé à cette époque, révélant un niveau de surface à la limite entre les niveaux VIII et IX. On a retrouvé au dessus un foyer de 65 cm de diamètre avec des morceaux de cinabre et des restes de bois carbonisé. On a retrouvé ce qui semble être le mur oriental de cette vaste cour à environ 6, 15 mètres du mur occidental. Le mur existait déjà à la seconde phase de construction. Dans la cour, les couches de remplissage se composent de charbons et de poutres brûlées, ainsi que de restes évoquant une couverture de bois qui se serait effondrée au cours d'un incendie¹³⁴⁰.

De ces trouvailles, dont la stratigraphie est relativement bien établie, il ressort que la période de fonctionnement des premières structures devait dater de l'époque où circulaient les séries locales de bronze, tandis que la seconde période de construction date de la fin du IIe – début du IIIe siècle. Cette seconde période de construction, troisième étape de fonctionnement du

¹³⁴⁰ Filanovitch 1974, p. 81, fig. 21.

site fouillé, n'a pas été recouverte par des constructions nouvelles, sauf dans la partie sud-est. Même à cet endroit la zone n'a été réoccupée que plus tard, après une période d'abandon signalée par des couches de remplissage sableuses.

Les fouilleurs ont daté les premiers niveaux à partir de la datation de la mise en circulation des bronzes locaux à la fin du Ier siècle de notre ère et au IIe siècle proposée par M.E. Masson. On a vu que depuis lors, V.N. Pilipko a proposé une périodisation plus fine de ces monnayages allant de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère à la conquête sassanide ; malgré les divers réajustements de la chronologie que l'on peut proposer, tous les indices que l'on peut exploiter, qu'ils soient numismatiques ou archéologiques, indiquent que des monnayages de ce type ont circulé en Margiane pendant une longue période, sans doute plus de deux siècles aux Ier et IIe siècles de notre ère, avec des éclipses et des variations internes, jusqu'aux premiers monnayages identifiés comme sassanides. Or les comptes-rendus de fouilles ne précisent pas les caractéristiques des monnaies retrouvées en termes assez précis pour que l'on puisse restituer leur place dans les périodisations proposées, et elles ne sont pas illustrées.

La céramique associée à ces niveaux est généralement de bonne facture¹³⁴¹ ; la pâte est généralement rouge, rose clair, grisâtre parfois, et des exemplaires isolés présentent un tesson gris. Les assemblages contiennent des bols de forme cylindroconique tels qu'ils sont attestés à Merv dans les couches anciennes, celles que les fouilleurs soviétiques ont appelées « début de l'époque parthe » ; ces formes, absentes des assemblages du Khorezm, confirment les liens culturels de la Margiane avec les régions bactriennes, où elles sont attestées encore à l'époque kushane. D'autres types de récipients, bols ou jattes de différentes tailles, poursuivent des traditions attestées à Merv aux époques précédentes, et les comparaisons établies tendent vers le matériel de l'Ancienne Nisa, du Khorezm, voire de Dura Europos aux niveaux datés des premiers siècles de notre ère¹³⁴². La restructuration du complexe au début du IIIe siècle est accompagnée d'un changement dans le matériel céramique, marqué en particulier par l'introduction d'un grand nombre de formes nouvelles – en particulier des assiettes creuses et des écuelles faites dans une pâte gris-jaune ou marron très poreuse et ornementées de motifs ciselés ou modelés – et par la disparition des bols, si nombreux à la période précédente.

Les quatre figurines de terre cuite découvertes dans les différentes pièces, parmi le matériel associé à la première structure, constituent un assemblage particulièrement intéressant, car elles confirment que les divers modèles de déesse commentés par G.A. Pugatchenkova, pour

¹³⁴¹ Elle est décrite et illustrée dans Filanovitch 1974, p. 82 et p. 83, fig. 22.

¹³⁴² Voir Filanovitch 1974, p. 84 fig. 23.

lesquels elle proposait une périodisation fondée sur leur caractère plus ou moins hellénisant, ont circulé ensemble jusqu'aux périodes parthes tardives¹³⁴³. La première de ces figurines, réduites à la moitié inférieure du torse, correspond au modèle hellénisant de jeune fille à la tunique transparente, bras droit replié, retenant les plis de sa robe de la main gauche, daté par G.A. Pugatchenkova des IIe-Ier siècles avant notre ère ; deux fragments suivants correspondent au type qu'elle jugeait « parthe » de la déesse mère, daté des IIe-IIIe siècles de notre ère, avec une tête coiffée d'un couvre chef bicolore au décor à petit carreaux figurés en léger relief, dont on connaît des exemplaires plus complets, où le corps est formé de façon très schématique et vêtu d'une robe portant le même décor. Le dernier exemplaire de figurine, dont la tête est perdue, confectionné dans une pâte épaisse de couleur rose, est un type jusqu'à présent inconnu à Merv et non attesté ailleurs : il s'agit d'une représentation féminine vêtue d'une robe au décolleté plongeant, portant un gros collier autour du cou ; de sa main gauche, rabattue sur la poitrine, elle tient une grenade, tandis que sa main droite s'appuie sur une épée placée entre ses jambes. Si la robe, le collier et la grenade la rattachent à un type connu de la « déesse margienne » habituellement daté du Ier ou du IIe siècle, l'épée n'était pas connue comme l'un de ses attributs. M.I. Filanovitch signale qu'un exemplaire de figurine de terre cuite féminine portant une épée au côté avait été retrouvée dans le fondement de la forteresse du IIIe siècle d'Erk Kala. Elle suggère qu'il s'agit d'un type populaire de déesse gardienne de la ville, dont la représentation témoignerait d'une assimilation entre des fonctions de fécondité et une fonction guerrière.

Les fouilleurs ont considéré qu'ils avaient là affaire à la maison d'un citoyen aisé, construite au Ier siècle de notre ère, et reconstruite à la fin du siècle suivant. Peut-être la famille exerçait-elle des fonctions marchandes, ce qui pourrait expliquer la présence de cinabre que l'on avait pu se procurer dans le Kopet Dagh à défaut de le faire venir du sud de la Chine¹³⁴⁴, ou de coquillage provenant de l'Océan indien. Le morceau de jaspe, vert à raies rouges, quant à lui, attaché à une petite pyramide aplatie, avait sans doute des fonctions magiques.

En dehors de ces monnaies trouvés au niveau des fours du chantier 6 et dans la maison du chantier 13, la seule pièce de bronze trouvée en stratigraphie faisait partie du matériel d'une sépulture, retrouvée dans le sondage établi sur la face nord de la structure monolithique en forme de tour dégagée dans le chantier 12, que son matériel, quoique succinct, ne permet pas

¹³⁴³ Elles sont décrites dans Filanovitch 1974, p. 85-86.

¹³⁴⁴ L'analyse métallurgique ne permet pas de l'attribuer au gisement du Ferghana.

de dater avant la période sassanide tardive¹³⁴⁵. Il s'agissait d'explorer l'espace situé entre cette « tour » et les restes d'une plate-forme qui avait été dégagée plus au nord. On y a retrouvé, aux niveaux correspondants, la même couche de sable que celle que l'on avait repérée sous les fondements du monolithe et, enfoncé dans le sable, un *xum* retourné qui abritait le squelette replié d'un individu. La forme du squelette suggère que contrairement à certaines trouvailles réalisées dans la nécropole, le corps entier aurait été inhumé ici, et non seulement les os. D'après l'étude réalisée sur le crâne, il s'agirait d'une femme d'âge mûr au type anthropologique européen. Le *xum* contenait une monnaie de bronze locale parmi les séries que Masson considérait comme les plus tardives, ce qui a été interprété à juste titre comme un *terminus ante quem non* pour la date de cette inhumation. Les fouilleurs ont proposé de la dater de la fin du IIe siècle ou du début du IIIe siècle, époque où, selon eux, cette zone du site a été délaissée, se transformant pour un temps en étendue sableuse tandis qu'inversement l'activité reprenait sur le territoire exploré par les chantiers 3 et 13.

Pour le reste, ces monnaies, par leur abondance plus ou moins grande dans le matériel de surface, ont plutôt servi d'appât aux fouilleurs qui, rappelons-le s'étaient donnés pour tâche de retrouver les niveaux préislamiques, voire pré-sassanides de la ville, dans le choix de tel ou tel emplacement où établir un sondage ou un chantier. D'une façon générale, les fouilleurs soviétiques ont considéré que la prospérité et la vitalité du site qu'ils ont restituées depuis l'époque parthe, à partir du tournant des IIe-Ier siècles avant notre ère, ne se sont pas essouffés, au contraire, à l'époque de ces monnayages ; la découverte du grand complexe d'habitation de cette période semble l'attester. En fait foi l'abondance des monnaies de bronze retrouvées en surface, qui, même lorsqu'il n'a pas été possible de les associer à des niveaux bien caractérisés et des structures claires, n'en suggère pas moins une occupation dense et une indéniable vitalité des marchés locaux à cette époque ; en témoigne aussi l'épaisseur des couches culturelles dans les niveaux situés au dessous des structures plus tardives dégagées, même quand les sondages n'ont pas permis de repérer de bâtiments. Mais il faut prendre en compte la pente qu'avaient les fouilleurs à restituer des complexes de mêmes structures dans les couches culturelles indistinctes situées au dessous de bâtiments mieux identifiés de date tardive¹³⁴⁶. Une courte période d'abandon est régulièrement restituée entre les bâtiments et les couches contemporaines de la circulation des monnaies de bronze et les constructions,

¹³⁴⁵ Voir le plan général de la fouille du chantier 12 dans Filanovitch 1974, p. 70, fig. 16.

¹³⁴⁶ Ainsi sur le chantier 2, où se trouvait l'atelier de métallurgie, ou l'on a restitué dans les couches culturelles situées au dessous des structures dévolues à la même fonction.

nombreuses, datées de l'époque sassanide, qui marquent le plus souvent un changement de profil architectural dans les divers chantiers.

L'étude détaillée des descriptions fournies par les fouilleurs de leur travail sur les deux bâtiments et sur le niveau caractérisés avec certitude par la présence de monnaies de bronze et datés de ce fait après le milieu du Ier siècle de notre ère, impose aussi la remise en question de la validité des assemblages typologiques constitués dans les autres chantiers, et leur datation sur ces critères. Les monnaies de bronze sont en effet associées de façon quasiment systématique à des figurines de terre-cuite de diverses formes, dont de nombreux exemplaires sont du type hellénisant auquel on a attribué la datation la plus ancienne, et à du matériel typologique que l'on date des IIe-Ier siècles avant notre ère ailleurs sur le site, lorsque l'on est livré à la seule évaluation sur critères typologiques. C'est très clair par exemple pour la céramique épaisse de couleur rose ou rouge, parfois grise, des bols et gobelets, parfois à engobe, les bols de forme arrondie à lèvre droite repliée en dedans ou en dehors, et surtout les gobelets cylindroconiques sur support annulaire trapu que l'on trouve à ces niveaux¹³⁴⁷. De nouvelles recherches stratigraphiques aboutiront peut-être à des estimations de datation plus basses, tenant davantage compte du caractère mêlé du matériel qui caractérise chaque période.

... et sa région

Les équipes russes et turkmènes qui ont pris la succession de la JuTaKE en Margiane, renforcées ponctuellement par des équipes italiennes, ont pour objectif de dresser une carte archéologique complète de l'oasis (Fig. 13). Les travaux réalisés jusqu'à présent ont surtout conduit à remettre en question la datation à l'époque parthe proposée pour tous les sites des environs de Merv par les fouilleurs de l'époque soviétique, datation alors essentiellement fondée sur des critères topologiques appliqués à la forme générale des structures visibles à la surface.

Ils ont permis de mettre en évidence que les nombreux sites de l'oasis étaient répartis en

¹³⁴⁷ Comparer avec les données du chantier 3, non loin du chantier 12 (Filanovitch 1974, p. 67-69), où l'on a retrouvé un bâtiment de forme ovale constitué de 43 pièces organisées autour d'une cour ovale, daté des IVe-VIe siècle de notre ère par les monnaies retrouvées dans les pièces et dans les maçonneries (cette construction a fait l'objet d'une publication spécifique : Dresvjanskaja 1974). Sept sondages ont été percés jusqu'au sol vierge (niveau XVII) pour tenter d'identifier les couches antérieures à la plate-forme. Le matériel a été collecté en deux fois, du sol vierge jusqu'au niveau où avait été repérés dans l'un d'entre eux les restes d'un bâtiment en briques crues (niveau IX), puis dans les niveaux situés au dessus ; il a été réparti ensuite en deux groupes typologiquement homogènes qui ont été datés le premier des IIe-Ier siècles avant notre ère, le second des Ier-IIIe siècle. Dans ce second ensemble ont été rassemblés les tessons à pâte claire de couleur gris-clair, les bols à moitié sphérique dont le rebords à méplat est tourné vers l'intérieur ou l'extérieur, les pots à bec, parfois munis d'anses, les récipients à support en forme de cône ou annulaire avec le fond creusé en dedans et une bosse au centre. L'occupation de la butte a été datée du IIe siècle avant notre ère.

petits groupes isolés les uns des autres, structurés autour d'un réseau d'irrigation, dont l'un semblait remplacer l'autre sur le même territoire¹³⁴⁸ ; ils ont montré aussi que l'on pouvait sans doute restituer des liens plus étroits que ce que l'on avait pensé jusque-là avec la zone de la vallée du fleuve Uzboj aujourd'hui asséché, mais dont on sait qu'il était encore alimenté à l'époque parthe, et près duquel on suppose que la forteresse d'Igdy kala avait été établie à cette époque¹³⁴⁹. Les sites pour lesquels le matériel assure de façon positive une mise en fonctionnement à l'époque parthe demeurent toutefois encore en quantité restreinte ; lorsque c'est le cas, cependant, ce matériel relève toujours de la période de circulation du monnayage de bronze local.

Les estimations en ce sens reposent encore sur une évaluation typologique de la structure des ruines pour le site de Köne Kishman, qui forme un grand complexe de ruines au nord-est de l'oasis, à partir desquelles les photos aériennes suggèrent de restituer une petite ville fortifiée¹³⁵⁰. On considère aujourd'hui que la forteresse a été construite à la fin de l'époque parthe, comme d'autres sites de même type qui l'entourent, Durnali et Changly au sud-ouest, ou encore le groupe de Dingli Kishman vers le nord-ouest, mais cette estimation doit encore être validée par une fouille stratigraphique¹³⁵¹.

A Changly, précisément, situé sur la branche occidentale de l'ancien canal de Durnali, les recherches récentes, appuyées par une couverture de photographies aériennes, ont permis de mettre en évidence que le site considéré comme un édifice cultuel sur plate-forme était une petite forteresse de plan circulaire, de 130 m de diamètre environ¹³⁵². Parmi le matériel de surface, par ailleurs essentiellement de type sassanide, on peut isoler un groupe de tessons qui présente des parallèles étroits avec des formes datées à Gyaur Kala des premiers siècles de notre ère : une statuette de terre-cuite du type de la déesse au miroir, ainsi qu'une monnaie locale de bronze d'époque parthe. On a donc jugé plausible que la forteresse ait été construite à la fin de l'époque parthe, au II^e, voire même au I^{er} siècle de notre ère, ce que devra confirmer une fouille stratigraphique en profondeur : le caractère résiduel des trouvailles de

¹³⁴⁸ Koshelenko / Bader / Gaibov 1991, p. 165; Koshelenko / Bader / Gaibov 1994. Plus de 150 sites ont été repérés dans l'ensemble de l'oasis.

¹³⁴⁹ Koshelenko / Bader / Gaibov 1994 et Usupov 1986.

¹³⁵⁰ Bader / Gaibov / Koshelenko 1992: ils font un historique précis de l'histoire de l'exploration du site. Le matériel de surface recueilli en immense quantité par les équipes de la JuTAKE, qui contient un grand nombre de céramiques de type Yazd III, permet de restituer un niveau d'occupation à la fin de l'époque achéménide avant la construction de la forteresse; on y retrouve aussi, en plus petite quantité, de la céramique considérée comme du « début de l'époque parthe », ce que les fouilleurs jugent important, car cela pourrait témoigner qu'il n'y a pas eu de discontinuité dans l'occupation du site jusqu'à la construction de la forteresse, au contraire des autres sites du nord de l'oasis, où aucune couche parthe n'est attestée. Si l'on suit P. Callieri, il faudrait peut-être restituer une occupation d'époque séleucide, caractérisée par un mélange entre les formes Yazd III et une céramique habituellement rangée avec le matériel du « début de l'époque parthe » (Callieri 1996).

¹³⁵¹ Bader / Gaibov / Koshelenko 1992, fig. 1, pour une situation d'ensemble.

¹³⁵² Bader / Gaibov / Koshelenko 1991; voir fig. A et B pour une situation d'ensemble.

type « parthe » peut tout à fait signaler l'existence d'un niveau du début de l'époque sassanide, où ce matériel était encore en usage.

Mais les travaux se sont surtout concentrés sur deux sites plus importants, celui de Chilburj et celui de Göbekly tepe, dont la stratigraphie a pu être étudiée de façon plus fine et sur une période plus longue. A Chilburj, la structure de la forteresse daterait de la fin de l'époque parthe, comme l'avait estimé déjà G.A. Pugatchenkova¹³⁵³ et elle aurait alors été construite en *pakhsa* ; les fortifications telles qu'on les voit aujourd'hui remontent cependant au Ve siècle, après une restructuration de l'ensemble du site au IVe siècle¹³⁵⁴. La forte remontée de la nappe phréatique a malheureusement compromis la fouille des niveaux d'époque parthe, dont l'existence est pourtant assurée, selon les fouilleurs, par les assemblages de matériel de surface. De même, on peut restituer pour cette époque l'existence d'un faubourg à l'extérieur des murs, dont témoignent les monnaies de bronze, la céramique et les statuettes retrouvées à la surface ; si la fonction des différents espaces urbains s'est maintenue d'une période à l'autre, on peut restituer d'après les niveaux plus récents que ce faubourg avait un caractère résidentiel, tandis que l'intérieur de la forteresse était occupée par des édifices publics, comme P. Bernard a supposé que c'était le cas à Dil'berdjîn. Dans l'ensemble, toutefois, comme à Changly, le matériel d'époque parthe trouvé par les fouilleurs reste en quantité fort restreinte : sur les huit monnaies collectées, deux, en effet, sont des monnaies de bronze locales et quatre figurines de terre cuite ont été retrouvées, dont l'une correspond au type de la « déesse de Margiane », mais se distingue par ses tresses et une coiffe particulièrement élaborée, tandis que les autres appartiennent à un type que G.A. Pugatchenkova considérait comme tardif, des IIe-IIIe siècles¹³⁵⁵. Sans recherche plus approfondie, l'existence d'un niveau parthe, qui n'est pas impossible, n'est toutefois en rien établie.

Seule la fouille de Göbekly tepe présente des résultats véritablement satisfaisants pour l'époque qui nous occupe : S.D. Loginov et A. Nikitin considéraient d'ailleurs il y a peu que c'était le seul établissement de l'oasis dont la datation à l'époque parthe était bien assurée, avec « l'atelier d'artisan » à Gyaur Kala¹³⁵⁶.

Le site se présente comme une structure presque carrée de 88 mètres environ de côté, dont les murs sont conservés sur plus de 12 mètres et se dressent en une façade fortement escarpée

¹³⁵³ Pugatchenkova 1958, p. 51-54. Le plan qu'elle proposait a toutefois été fortement modifié par les recherches nouvelles.

¹³⁵⁴ Gubaev / Koshelenko / Novikov 1990, p. 52-54, pl. VI-VIII, et spécifiquement sur le site, Gaïbov/ Koshelenko / Novikov 1990.

¹³⁵⁵ Gaïbov/ Koshelenko / Novikov 1990: elles sont décrites p. 29 et illustrées fig. 24.

¹³⁵⁶ Loginov/Nikitin 1996, p. 39. On peut néanmoins ajouter à cette courte revue la maison du chantier 13 du même site.

quand on aborde la construction (Fig. 16). G.A. Pugatchenkova, qui avait exploré le site pour la JuTAKE, considérait que la forteresse abritait le palais d'un souverain, situé au centre d'une petite ville qui aurait été un centre d'échange entre sédentaires de l'oasis et nomades des steppes ; elle avait daté l'ensemble du « début de l'époque parthe »¹³⁵⁷. Aucune de ces conjectures n'a été confirmée par les recherches récentes. Les tranchées creusées autour du site n'ont donné aucun résultat, et force a été de se résoudre à considérer que la forteresse constituait tout l'établissement.

Après plusieurs saisons de fouilles, quatre niveaux ont été identifiés dont la datation est assurée par les monnaies retrouvées en stratigraphie. La première période correspond à la construction du premier établissement, et elle est la seule que l'on ne peut dater précisément, mais que l'on juge antérieure au Ier siècle de notre ère ; au vu du matériel collecté durant les derniers travaux, G.A. Koshelenko propose de l'attribuer à la période Yazd III¹³⁵⁸. La seconde, celle qui nous intéresse, se caractérise par les monnaies de bronze locales et est datée des Ier-IIe siècles, avec une préférence des fouilleurs pour le IIe siècle. Les deux suivantes datent de l'époque sassanide : la troisième du IIIe siècle, avec des monnaies locales dites « au cavalier de Merv », les monnaies du roi de Merv, datées entre 240 et 260, et des monnaies de Shapur Ier ; la dernière enfin, où les mêmes monnaies qu'au niveau précédent se mêlent à des monnaies de Shapur II et du Kushan shah Wahram II, remonte au IVe siècle. Le site est abandonné par la suite, et quand un mur est construit au VIe siècle pour protéger l'oasis, celui que l'on a longtemps considéré comme le « mur d'Antiochos », il passe au sud du site.

Les niveaux les plus anciens ont été repérés sur la colline centrale et sur les chantiers établis sur le mur méridional¹³⁵⁹. Le bâtiment dont on a repéré les vestiges en 1989 dans la partie centrale n'a pu être identifié. Dans l'angle sud-est de la muraille, en revanche, la première tour d'angle a été dégagée, de forme rectangulaire, dans laquelle une ouverture, située au nord-ouest, donnait accès à un couloir creusé dans les murs. Cette tour était construite en couches alternées de *pakhsa* et de briques crues sur une petite plate-forme en argile d'un quart de mètre de hauteur ; l'espace intérieur a été rempli partiellement ensuite, élevant de 1, 5 mètre le niveau de la pièce. Tous les murs étaient munis d'archères de forme originale, composées de trois brèches aux parois diversement orientées¹³⁶⁰. Aucun matériel n'a été recueilli, qui aurait pu permettre de préciser la période de fonctionnement et

¹³⁵⁷ Pugatchenkova 1958, p. 44-45. Pour une brève reprise de l'histoire des recherches sur le site et un bilan des premières trouvailles, voir Gubaev / Koshelenko / Novikov 1990, p. 54-60.

¹³⁵⁸ Koshelenko 2007

¹³⁵⁹ Un plan général du site est donné dans Gubaev / Koshelenko / Novikov 1990, pl. VI.

¹³⁶⁰ Elles sont illustrées dans Koshelenko 2007, fig. 7. Pour la structure de la tour à cette époque, voir *ibidem*, fig. 4.

G.A. Koshelenko, qui a poursuivi l'étude de ces fortifications, n'exclut pas l'hypothèse que ce soit là un premier état de la muraille d'époque parthe¹³⁶¹.

La plupart des structures dégagées dans les trois chantiers datent de la deuxième période, celle des monnaies de bronze. Dans la partie centrale, le bâtiment de cette époque, de forme rectangulaire, est aujourd'hui bien dégagé ; il se distingue très nettement de celui de la période suivante, puisqu'il est entièrement rempli et ses restes nivelés pour fournir les fondations d'un nouvel édifice de plan entièrement différent. Il était construit en briques crues de 40 cm de côté sur 10, ou de 42 cm de côté sur 12 ou 13. Tous les plafonds, y compris ceux des couloirs, étaient voûtés. La partie centrale de l'édifice était divisée en plusieurs pièces qui ont été considérées comme des pièces d'habitation : on y a trouvé des foyers aménagés contre les murs, dont les fouilleurs avaient pensé d'abord qu'il s'agissait de petits autels du feu ; peu de matériel, en revanche, a été retrouvé sur le sol. Cette zone centrale était entourée d'un système de couloirs, auxquels les trouvailles, fort nombreuses, suggèrent de conférer un caractère économique, sans doute une fonction de stockage. Le couloir oriental, qui était entièrement dégagé, contenait de nombreux fragments de céramique, tandis que les couloirs situés au nord et à l'ouest contenaient des bulles en quantité, retrouvées sur deux niveaux de sols, associées, sur le sol le plus haut, à une grande quantité de graines ; les petites pièces qui entouraient cet ensemble avaient manifestement la même fonction de stockage, en particulier celles qui jouxtaient le corridor nord, dont certaines, qui contenaient un matériel plus précieux, ont été retrouvées encore scellées. Une cour a plus tard été dégagée au sud de l'ensemble.

Sur les deux autres chantiers, un deuxième niveau de fortification a été identifié. On a en effet retrouvé les vestiges du puissant mur de briques crues, de près de 7 mètres de largeur, en partie adossé sur les ruines de celui de l'époque antérieure qui avaient été utilisées comme fondations pour la nouvelle construction. Un large couloir intérieur, de 2, 5 mètres de large, couvert d'une voûte, servait de galerie aux archers, et des décrochements dans le mur le divisaient en compartiments. Une entrée était aménagée dans le mur sud, et elle était protégée à l'est par une tour défensive, aujourd'hui fortement endommagée, dont l'accès, semble-t-il, n'était possible que par le corridor intérieur au mur ; la partie de la fortification correspondant à la porte était séparée du reste de la muraille par deux parois transversales¹³⁶². Les reconstructions réalisées à l'époque suivante, quoique très nettes, ne changent pas le caractère général des fortifications.

¹³⁶¹ Koshelenko 2007.

¹³⁶² Koshelenko 2007, p. 274-276.

La fouille du site, qui s'est poursuivie depuis 1981 jusqu'en 2001, a fourni un matériel archéologique particulièrement abondant – monnaies, céramique, figurines (Fig. 17), objets en os, métal, etc. - dont l'étude détaillée permettra, espérons-le, d'établir des assemblages stratigraphiques de référence. C'est le cas en particulier pour la céramique, non encore publiée en détail. La quantité de bulles, empreintes de sceaux sur argile de différentes formes, dont on compte plus de 3000 pièces, souvent à l'état fragmentaire, constitue la plus grande partie de ces trouvailles, et suggère que la forteresse avait une fonction économique, au moins d'entrepôt. On y réceptionnait manifestement des marchandises, et on ouvrait sans doute les récipients, caisses ou ballots que scellaient les bulles dans les locaux où elles ont été retrouvées éparses. Les nombreux *ostraca* retrouvés sur le site, dont le contenu est de nature économique invitent à la même interprétation¹³⁶³. Ce matériel témoigne en tout cas d'une organisation économique bien organisée et sans doute centralisée.

Ces bulles, des empreintes de forme et de tailles variées, étaient réalisées sur une argile de pauvre qualité, friable, avec de nombreuses inclusions, ce qui suggère peut-être que les récipients dont elles garantissaient la fermeture ne faisaient pas un trajet trop long, au contraire du petit nombre de ceux pour lesquelles une argile spéciale avait été confectionnée, plus dense et de couleur sombre. On suppose que certaines bulles étaient utilisées comme bouchons pour de grandes cruches ou de petites pièces de vaisselle, selon leur taille ; certaines portaient la marque de ficelles, et pouvaient avoir été utilisées pour nouer des ballots ou avoir été mises sur le col des *khums*. On a aussi retrouvé, comme à Nisa, des bulles *in situ*, en particulier sur des portes reliant le couloir intérieur septentrional à certaines des pièces qui le jouxtaient vers l'extérieur, lesquelles devaient contenir un matériel plus précieux : c'est dans une de ces pièces scellées que l'on a retrouvé un petit *thymiaterion* en bronze, comme on n'en connaissait encore aucun en Asie centrale¹³⁶⁴. Les empreintes sont faites en très nombreux exemplaires dans le matériel du site, et chaque bulle porte de une à sept empreintes de sceaux. On n'a malheureusement retrouvé aucun des sceaux qui ont servi à confectionner ces bulles, soit qu'ils aient été en métal précieux et réemployés, soit au contraire qu'ils aient été modelés et aient disparu. Le seul sceau retrouvé sur le site est précisément de ce type, confectionné en une argile grossièrement modelée¹³⁶⁵.

Les représentations de ces sceaux, qui apparaissent en haut-relief sur les empreintes, offrent une image instructive des motifs utilisés pour ce genre de matériel et une idée des références

¹³⁶³ Livshits/Nikitin 1989.

¹³⁶⁴ Gaibov/Koshelenko 1999.

¹³⁶⁵ Gaibov 2007, p. 291.

culturelles qui les sous-tendaient, d'autant plus précieuses que l'on ne connaît encore que peu de sceaux d'époque parthe¹³⁶⁶. Les parallèles, comme on pouvait s'y attendre, vont du monde hellénistique à l'époque sassanide : représentations de personnages nus, dont celle d'un personnage masculin qui danse, au milieu steppique, auquel on associe la représentation d'un personnage féminin assis sur un siège à bras et dossier tenant un objet allongé dans sa main, peut-être une plante ; animaux fantastiques ; motifs que l'on suit depuis l'art parthe jusqu'à l'époque sassanide, comme le cheval représenté seul ou devant un autel, remplacé parfois par un cavalier, ou encore, plus souvent, les scènes de chasse royale.

Il a été du plus grand intérêt d'enregistrer la présence parmi ces représentations de divers portraits royaux figurés de profil, du type des portraits monétaires royaux, dont on a plus de dix versions différentes : leur nombre incite à voir dans ces figures celle de ces dynastes locaux, dont le matériel numismatique et le titre de « roi des rois » adopté par Sanabarès dans le domaine margien imposent de restituer l'existence, à défaut de pouvoir les identifier personnellement ; on a pu juger de leur puissance au Ier siècle de notre ère par les divers monnayages locaux apparus en Bactriane, et les monnaies attestent encore de leur existence en Sogdiane à cette époque. Un des motifs jugés les plus représentatifs de l'époque parthe a été interprété par V. Gaïbov comme une scène d'investiture royale, dont l'originalité, par rapport aux scènes connues de ce type, consiste dans le fait que la Nikè, qui couronne le souverain, figuré à cheval ou non, est représentée derrière lui et non pas voletant face à lui¹³⁶⁷. Le motif sous sa forme traditionnelle est bien attesté dans le monnayage indo-parthe, sur les monnaies de Gondopharès, par exemple, ou encore sur l'une des monnaies d'or d'Abdagasès II, retrouvée à la fin des années 90, où il évolue déjà, puisque le petit personnage ailé y est manifestement masculin, évoquant davantage le *kvarənah* iranien que la Nikè grecque¹³⁶⁸. Ce motif, non attesté sous cette forme en contexte parthe, se trouve en revanche en Bactriane, dans le domaine kushan, où il constitue un thème de prédilection des représentations de revers des monnaies d'Héraos¹³⁶⁹. Curieusement, les fouilleurs n'ont pas émis l'hypothèse, pourtant fort plausible, que ces bulles proviennent précisément du domaine kushan avec lequel les échanges devaient assurer en grande partie la prospérité de l'oasis.

¹³⁶⁶ Hormis les bulles de Nisa, le matériel d'époque parthe connu provient de Shahr-i Qumis, où les fouilles ont montré que des sceaux d'époque séleucide, et même d'époque achéménide, étaient toujours en usage à l'époque parthe (Bivar 1982). Les bulles d'époque parthe à Séleucie du Tigre, dont on compte plus de 30 000 exemplaires, poursuivaient sans rupture la tradition séleucide.

¹³⁶⁷ Ce motif particulier est évoqué dans Bader/Gaïbov/Koshelenko 1990, p. 70-71, et signalé à nouveau dans Gaïbov 2007.

¹³⁶⁸ Bopéarachchi/Grenet 1999, p. 76. Pour la symbolique du *kvarənah* et ses liens avec l'iconographie grecque, voir Duchesne-Guillemin 1979.

¹³⁶⁹ Zejmal 1983, pl. XI, 1-5, 7-9, et aussi Mitchiner 1975/76, type 517.

C'est aussi en ce sens que l'on pourrait expliquer les autres motifs, les portraits des souverains dont le nombre et la diversité ont surpris, celui de la déesse sur son trône qui évoque le domaine scythe plus que l'iconographie parthe, et surtout, plus concrètement, l'absence de sceaux sur le site.

Ces résultats laissent beaucoup présager de l'intérêt de la suite des travaux. La stratigraphie, bien établie pour le site, montre déjà que chaque niveau se caractérise par un matériel fort mêlé, où les assemblages de l'époque précédente évoluent lentement et se mêlent à des formes nouvelles : ce constat devrait amener à reconsidérer nombre des datations proposées sur la base d'un matériel trop résiduel, ou, encore une fois, sur une étude purement typologique des formes.

1.3 Epigraphie parthe à Merv : quelques personnages en quête d'auteur

Les textes

L'ensemble principal des textes épigraphiques de Merv est constitué de six brèves inscriptions en parthe tracées à l'encre noire sur des tessons de céramique provenant des fouilles de l'atelier dit « du métallurgiste » à Gjur kala, sur le site de l'Ancienne Merv. Exhumés en 1954 par les fouilleurs de l'équipe de Z.I. Usmanova, ces tessons ont été publiés par V.A. Livshits en 1984. Du point de vue technique, ils ne se prêtent à aucun commentaire particulier et sont d'une facture banale dans le contexte où ils ont été retrouvés¹³⁷⁰.

Les inscriptions qu'ils portent reproduisent toutes un formulaire du type « ce récipient est à moi, *untel* », qui n'est conservé dans son entier que dans un seul cas. Ces inscriptions sont parfois accompagnées de dessins, en particulier d'un motif en volute. Pour l'une d'entre elles, fragmentaire comme les autres, le nom du personnage est complété par celui de son père. Enfin un des tessons, le morceau d'une grosse cruche à large col (*kuvchin*), comporte deux inscriptions : elles indiquent pour l'objet deux propriétaires différents, mais rien ne permet de déterminer s'ils ont été successifs et, si c'est le cas, dans quel ordre, tant la seconde inscription est abîmée. V.A. Livshits, sur critères paléographiques et par comparaison avec les autres inscriptions parthes connues, les *ostraka* de Nisa en particulier, qui comportent souvent

¹³⁷⁰ V.A. Livshits note que le mot utilisé pour désigner le récipient, *spyr*, rappelle le grec **sfaira** / **sfairh**, dont il est peut-être une transposition ; reste que les formes que l'on restitue à l'origine des tessons sont différentes les unes des autres (Livshits 1984).

des dates, donne une estimation chronologique fort large pour le type d'écriture représenté : il les date du Ier siècle avant notre ère au milieu du IIIe siècle de notre ère.

Voici la transcription et la traduction qu'a données V.A. Livshits de ces inscriptions, dans l'ordre qu'il a choisi, à savoir celui de la chronologie qu'il propose :

N°1 :

- *spyr ZNH NPŠH brzk* -

« ce récipient appartient à Burzak »

- *spyr (ZNH ZY LY) wrtrngwrk* -

« ce récipient à moi Varhragègorak »

N°2 :

- *[spyr ZNH (?) NP](Š)H bgsn rmnyšk sm(n/wk ?)* -

« [Ce récipient (?) appa]rtient à Bagsan fils de Ramanishak... »

N°3 :

- *NPŠ ssnbht 𐎠 (𐎡 t ?...)* -

« appartient à Sasanbakht. Pour... ? »

N°4 :

- *NPŠH s* [-

« Appartient à S... »

N°5 :

- *NPŠH b* [-

« Appartient à B... »

N°6 :

- *](H ?) rtpt* -

« [ce récipient appart]tient à Artapat »

Depuis cette première publication, V.A. Livshits et A.B. Nikitin ont fait connaître un *ostrakon* inscrit supplémentaire provenant de Gjaur kala, dans des niveaux tardifs¹³⁷¹. Ils en datent l'écriture, de forme cursive, du III^e siècle de notre ère et interprètent le texte comme une ébauche de lettre dont il ne reste malheureusement qu'un très court extrait.

L'élément le plus intéressant de la restitution qu'ils proposent est le mot *spbr(k) / aspwārag/*, « cavalier, chevalier », qu'ils interprètent comme la forme spécifiquement parthe d'un titre qui apparaît dans les *ostraka* de Nisa, pourtant plus anciens, sous la forme perse *sb ry / asbār*/¹³⁷². R. Schmitt suggère plutôt d'y voir le nom propre masculin *spbrk* prononcé / *Aspabārak / (puis /Aspwārag/)*, qui apparaît aussi sur le second *ostrakon* de Shahr-i Khūmis¹³⁷³. Cette interprétation a l'avantage de nous dispenser d'envisager l'hypothèse qu'il y avait deux systèmes de notation différents pour le même mot, qu'ils soient juste concurrents ou traduisent une nuance différente.

La question se pose à nouveau pour le titre *xwadāy*, « seigneur ». Il est attesté maintes fois sur les *ostraka* de Nisa sous la forme MR Y *xwatāw* « seigneur »¹³⁷⁴, avec son pendant féminin MRT Y *bānūk* « lady »¹³⁷⁵. Or une occurrence en écriture syllabique est attestée à Merv sur un *ostrakon* trouvé par M. E. Masson en 1958 durant les fouilles de Gjaur kala et resté inédit¹³⁷⁶. V. Livshits, sur le dessin réalisé par M. E. Masson, a lu : *bwršht hwttw [N] (P)*. Si l'on restitue [ŠH] pour compléter l'inscription, on obtient : *burzsaxt xwatāw (NPŠH)* « appartient au seigneur Burzsaxt ».

Enfin, parmi les fragments d'inscription inédits auxquels V.A. Livshits et A.B. Nikitin font allusion dans leur recension du dossier épigraphique parthe du sud Turkménistan en 1994, ils évoquent aussi des inscriptions du même type que celles de Gjaur kala, indiquant le propriétaire du récipient sur lequel elles étaient tracées, très fragmentaires elles aussi, découvertes par Z.I. Usmanova lors des travaux à Erk Kala dans les années 80, ainsi qu'un

¹³⁷¹ Livshits/Nikitin 1991, p. 116 et suiv., cité dans Bader 1996, p. 271. L'*ostrakon* proviendrait des fouilles dirigées par Z.I. Usmanova à Gjaur kala en 1973, sur le chantier 9, de niveaux datés des V^e - VI^e siècles.

¹³⁷² D'jakonov/Livshits 1966, p. 141 et suiv. Les auteurs expliquent l'emploi de la forme perse par une dernière influence achéménide. L'ancien perse **Aspabāra-* (sans le suffixe *k-*) est attesté de manière indirecte à l'époque achéménide par les formes assyriennes récentes *Ašpabara*, *ri*, *Išpabara*, etc., l'araméen *spbr* à Persépolis, et le nom alain *Aspar*.

¹³⁷³ Schmitt 1998, p. 171. Les *ostraka* de Shahr-i Khūmis ont été publiés par A.D.H. Bivar (Bivar 1970 ; Bivar 1981, p. 81-83).

¹³⁷⁴ *Ostraka* n° 2644, 2644 A, 2646, 2658, etc. ; la forme est MR N sur le n° 2643.

¹³⁷⁵ *Ostraka* n° 2634, 2644, 2645, etc.

¹³⁷⁶ M.E. Masson a précisé dans une lettre à I. Djakonov datée d'avril 1959 que l'*ostrakon* provenait de la tranchée 8 : « dans la pièce la plus basse du sanctuaire parthe... un fragment de récipient avec un morceau d'inscription », Bader 1996, p. 270-271. Il est aussi mentionné par V.A. Livshits et A.B. Nikitin dans leur recension du dossier épigraphique parthe du sud Turkménistan en 1994.

mot - sans doute un nom – inscrit à l'encre noire sur un petit récipient. Plus intéressant encore, on a retrouvé au même endroit un rhyton qui s'achève sur deux embouts en forme de tête de bélier, portant une inscription que V.A. Livshits et A.B. Nikitin lisent : *NPŠH pkwr BRY ys*, « Belonging to Pakūr, son of Isa »¹³⁷⁷. L'inscription, selon eux, doit dater du II^e siècle de notre ère. Trois signes sont tracés en dessous de la ligne, qu'ils identifient comme des *tamgas*.

« Owner inscriptions »

Les inscriptions qui indiquent le nom du propriétaire du document sur lesquelles elles se trouvent, appelées communément dans la littérature scientifique « owner inscriptions », apparaissent dans notre documentation à partir de l'époque parthe. On les retrouve, gravées sur des récipients en argile comme sur des plats en argent, sur un immense territoire qui va de la Mésopotamie à l'Asie centrale, et le formulaire qu'elles suivent semble commun à toutes les populations où une langue moyenne-iranienne est attestée¹³⁷⁸. Dans quelques cas se trouve indiquée la destination du récipient. La plus ancienne inscription dont nous disposons et qui ressort sans doute de cette même catégorie quoique le formulaire soit réduit, n'est pas en parthe mais en sogdien. Elle a été découverte en 2001 sur le site d'Afrasiab, dans le chantier situé sous la mosquée consacré au dégagement d'un vaste entrepôt à céréales d'époque hellénistique, fouillé par L. Martinez-Sève. On y a retrouvé, incisés sur la partie inférieure concave d'un gobelet dit « à piedouche »¹³⁷⁹, deux noms propres séparés par un trait horizontal. La partie inférieure du gobelet est assez courte, caractéristique du type de gobelet dont B. Lyonnet date la diffusion de l'époque immédiatement post-grecque, à la fin du II^e siècle avant notre ère et durant le I^{er} siècle avant notre ère. F. Grenet, qui l'a publiée en 2006, propose de voir dans ce récipient un vase à toast, comme les rhytons sur d'autres représentations ; l'inscription serait la trace d'un toast de fraternisation à la manière de ceux qu'évoque Hérodote à propos des Scythes¹³⁸⁰. Cette hypothèse, plus que séduisante dans un

¹³⁷⁷ Une photographie de l'inscription est donnée dans Livshits/Nikitin 1994, p. 317, fig. 4.

¹³⁷⁸ Réf.

¹³⁷⁹ Le gobelet, dont il ne reste que la partie inférieure, provient du chantier 9, établi sous la cour de la mosquée, qui a permis de dégager un vaste grenier à céréales d'époque grecque. Il a été ramassé dans une fosse à ordures qui perçait les couches de destruction du grenier, dont le matériel, fortement mêlé, présentait des formes caractéristiques aussi bien d'Afrasiab III-IV que du VII^e, voire début du VIII^e siècle, voir Grenet 2006.

¹³⁸⁰ Voir Grenet 2006. Si la datation proposée est juste, cette inscription serait la plus ancienne inscription sogdienne connue à ce jour, précédant d'un siècle environ celle que l'on assigne à une inscription gravée sur une gemme découverte dans les environs d'Erkurgan, déchiffrée par V.A. Livshits et publiée en 1994 par K. Abdullaev et S. Raimkulov (Abdullaev/Raimkulov 1994). Pour d'autres petits textes et inscriptions sogdiennes, plus tardives, voir la liste fournie par N. Sims-Williams dans Sims-Williams 1976, p. 43, note 10, et Grenet 2000 pour celles d'Afrasiab. Les légendes monétaires les plus anciennes en sogdien sont datées des

contexte politique marqué par la prise de pouvoir d'élites venues des steppes, invite à s'interroger sur la part d'importation d'usages des populations nomades dans l'apparition de ces inscriptions en Chorasmie ou dans l'empire parthe, et de les lier à la pratique de repas communs ou banquets plus ou moins ritualisés.

Le contexte où ont été découverts le plus grand nombre des exemplaires de Merv, dans un bâtiment interprété comme un atelier de transformation du métal, suggère, quant à elle, d'envisager de façon plus prosaïque l'usage des récipients correspondant aux tessons et la fonction des inscriptions qu'ils portent. Celles-ci nous fournissent une liste fort précieuse de huit ou neuf noms propres, et l'attestation de l'usage d'un ou deux titres connus dans d'autres contextes.

Plus que l'histoire de la région, c'est avant tout le corpus onomastique et l'étude linguistique que ces brèves mentions viennent nourrir : pour plus de la moitié d'entre eux, on ne peut remonter à une racine attestée à l'époque achéménide¹³⁸¹. Trois noms seulement sont en effet attestés à l'époque achéménide : Burzak (*brzk*), dont la racine est connue par ailleurs comme premier membre de noms théophores¹³⁸², Rāmaničak (*rmnyšk*)¹³⁸³, et Art(a)pāt, pour Artapāt, qui renvoie au vieux perse **Rta-pāta-* « protégé d'Arta »¹³⁸⁴. Les autres apparaissent dans notre documentation à partir de cette époque : Burzāt (*bwršht*), formé sur le mot *bwrz*, « grandiose, auguste », accompagné du suffixe hypocoristique *-āta-*, Bagsan (*bgsn*), et Pakūr (*pkwr*), nom qu'ont porté deux rois arsacides connus¹³⁸⁵.

De quelques titres et noms propres

Deux noms sont particulièrement intéressants, et appellent un commentaire particulier : le nom Isa (*ys*), inscrit sur le rhyton, et celui de Sasanbaxt (*ssnbht*). Le premier est inconnu dans la littérature iranienne antérieure ; V.A. Livshits et A.B. Nikitin suggèrent qu'il pourrait s'agir de la transcription d'un nom d'origine juive. Ce personnage a nommé son fils Pakur,

premiers siècles de notre ère et ne présentent pas un état de langue uniforme, voir Zejmal 1983, p. 251, et pl. 21 (2-9).

¹³⁸¹ R. Schmitt a dressé une liste raisonnée des noms propres parthes alors répertoriés pour lesquels sont attestés des antécédents achéménides dans Schmitt 1998, p. 178-194.

¹³⁸² Comme *Buhrmihrak*, attesté à Nisa, qui correspond au pehlevi *Burzmihr*.

¹³⁸³ On isole un double suffixe hypocoristique *-ič* et *-ak*, ou bien le premier suivi d'un allongement en *k-* (sur ces allongements, très courants dans les langues iraniennes moyennes occidentales, voir Schmidt 1998, note 44, p. 178), et la forme /Ramnič/, de l'ancien ir. **ramna-* dont on connaît la version courte *rmn* et le surnom anc. ir. **Ramna-ka-*, attesté en élamite *Ra-um-na-ak-ka* (Schmitt 1998, F14).

¹³⁸⁴ *Arta-*, la justice. Ce nom a des équivalents attestés en particulier en l'élamite, *Ir-da-ba-(ad-)da*, en babylonien, *Ar-ta-pa-ti*, et en grec, *Artapath-* (Schmitt 1998, C3).

¹³⁸⁵ Il est attesté dans une forme parthe et moyen-perse, mais aussi dans la documentation externe, comme en grec *Pakoro-*. Il est interprété comme nom hypocoristique iranien **Pak-ura-* par Schmitt *apud* Gignoux 1986, 144 n° 741.

nom très probablement d'origine iranienne et en tout cas typiquement parthe, ce qui n'a rien de surprenant, car les onomastiques iranienne et sémitique se sont partout mêlées. L'inscription dans laquelle il apparaît a été datée du IIe siècle de notre ère. L'importance de la ville de Merv sur les voies commerciales avec la Chine ou l'Inde suffit à expliquer que l'on trouve parmi sa population des communautés ou des individus de toutes origines, en particulier de Mésopotamie. Si le personnage portant ce nom était bien d'origine sémitique, il est aussi tentant d'évoquer les missions d'évangélisation vers l'empire parthe, en particulier vers l'est, à l'occasion desquelles de nombreux voyageurs ont pu s'installer dans les différentes villes concernées.

Quant au nom *Sesenbaxt* (*ssnbḫt*), il signifie « bonheur de *Sesen* » et contient le théonyme parthe *Sesen* (attesté sous la forme *ssn* et *ssyn*)¹³⁸⁶. Jusqu'à une mise au point récente de M. Schwartz, on a confondu ce théonyme avec le nom propre *Sāsān*, qui peut être transcrit de la même façon en parthe¹³⁸⁷. Ce nom de *Sāsān*, dont l'étymologie n'est pas claire¹³⁸⁸, apparaît dans l'onomastique iranienne à partir de l'époque parthe, où il entre dans la composition de très nombreux noms connus, à la fois en tant que nom de divinité et nom de personne, et on le trouve aussi dans l'onomastique khorezmiennne¹³⁸⁹. Il semble avoir été fort fréquent aussi dans le cercle de l'aristocratie parthe du IIIe siècle, si l'on peut en juger par le nombre de personnages portant ce nom évoqués dans l'inscription trilingue de Shapur Ier pour avoir vécu à la cour de Pābag (un certain *Sāsān*, fils d'Ursig, est cité le premier), d'Ardashir Ier *Sāsān Sūrēn*, représentant un ancien clan parthe, et *Sāsān* roi d'Andegān, et de Shapur Ier lui-même (deux princes, un eunuque *Sāsān* fils de *Sāsān*, et un juge *Sāsān*). La généalogie officielle des Sassanides commence d'ailleurs par un seigneur (*MRiHY*) *Sāsān*, ancêtre de Pāpak, et ancêtre

¹³⁸⁶ La forme attestée ici suggère que le nom *bḫtssn* que l'on trouve à Nisa en soit une variante inversée du type **Dwroqeo- Qeodwrou**, « Dorothéos fils de Théodore » (Schmitt 1998, C21). Il revient à V.A. Livshits d'avoir le premier reconnu le nom d'un dieu dans le mot *ssn* attesté dans diverses inscriptions parthes (Livshits 1977, 174-178).

¹³⁸⁷ Schwartz 1996. Il est suivi sans réserves par F. Grenet (voir Grenet 2004/2005, p. 152).

¹³⁸⁸ E.E. Herzfeld avait proposé d'y voir un nom dynastique, remontant au vieux perse **θācānām* (gén. Plur.), de **śā(s)θrānām*, **sāstrānām*, ce qui est difficilement acceptable, car le *-θr-* s'est systématiquement transformé en *-hr-* en parthe (Livshits 1977, p.178, Schmitt 1998, E10) ; V.A. Livshits pense qu'il n'y a pas de raison non plus de lier la forme *Sāsān* avec le perse *sās* « mendiant », sous prétexte que ce dernier mot s'est formé par étymologie populaire à partir de la phrase *Banū Sāsān*, désignation médiévale perse bien connue des mendiants professionnels et des acteurs ambulants. M. Schwarz, quant à lui, pense que le nom de *Sāsān* est un simple patronyme de *Sās*, provenant d'une racine **Sāsa-*, attesté aussi bien sur du matériel épigraphique indo-parthe, sogdien et scythe (Schwarz 1996, p. 253).

¹³⁸⁹ Mis à part les ostraka de Nisa, Qosha depe, et celui de Merv, on le trouve sur une amulette datée de l'époque parthe (Bivar 1967). Mais il entre aussi dans la composition du nom *Sāsānak* qui figure dans l'un des documents khorezmiens de Toprak kala (2^e moitié du IIe siècle), voir Livshits 1977, note 44 p. 176 (doc. sur bois 12/1948: R III 1).

éponyme de la dynastie¹³⁹⁰.

Seule la forme des noms dans lesquels il entre en composition, typique des théonymes, incite à restituer l'existence d'une divinité portant ce nom à l'époque parthe¹³⁹¹. Il n'est pas rare, d'ailleurs, qu'il soit associé à une autre divinité, comme dans le nom de « Mihrsesenak », littéralement « créé par Mithra et Sesen », selon un procédé bien attesté dans l'onomastique parthe. Cette divinité nommée Sesen n'est pas attestée dans l'Avesta, ni mentionnée dans la littérature zoroastrienne moyen perse, aussi a-t-on supposé qu'il s'agissait, en domaine iranien, d'un culte propre aux Arsacides. M. Schwarz a montré qu'en réalité, ce culte provenait de la sphère culturelle moyen-orientale, où il prend la suite de celui d'une divinité nommée **Sasm-*, attesté déjà dans la documentation ougarite ; la tradition se serait maintenue en Mésopotamie araméenne et transmise de là aux Parthes¹³⁹². Ce nom de Sesen est aussi très récurrent sur les sceaux-amulettes d'époque sassanide, auxquels on attribue un caractère magico-religieux : il est parfois inscrit seul ou en association avec un autre nom propre ; dans les légendes plus longues, il est souvent désigné comme « mage », « protecteur », comme « le gardien », ou encore « seigneur » (*bag*) : R. Gyselen, qui a étudié ces sceaux, a proposé de restituer l'existence d'une divinité protectrice des activités magiques nommée Sesen, dont le nom, ainsi évoqué, aurait une fonction apotropaïque¹³⁹³. A.D.H. Bivar, quant à lui, a jugé qu'une partie de ces sceaux devait remonter à l'époque parthe¹³⁹⁴.

On n'a pu jusqu'à présent associer avec certitude aucune représentation figurée à ce Sesen. Mais il est fort probable que ce soit lui qui soit représenté sous la forme du « héros » luttant contre un démon qu'arborent diverses amulettes évoquées par R. Gyselen¹³⁹⁵. A.D.H. Bivar préférerait quant à lui reconnaître dans ce motif une représentation de la lutte entre le héros Fereydun et le démon Zahhaq, interprétation que la massue portée par le héros rend fort séduisante¹³⁹⁶. Sur les sceaux où apparaît le nom de Sesen, le « héros » est vêtu en costume

¹³⁹⁰ On a même supposé de ce fait que la dynastie sassanide avait été fondée par un personnage d'origine parthe (Livshits 1977, p. 177) ; il me semble que c'est beaucoup déduire de l'usage d'un nom manifestement devenu à la mode dans les cercles de la haute noblesse à cette époque.

¹³⁹¹ Livshits 1977, p. 174-178 ; Huyse 2005, p. 262-263.

¹³⁹² Schwarz 1996, p. 253-254.

¹³⁹³ Gyselen 1995.

¹³⁹⁴ Bivar 1967. Il est d'avis que nombre des gemmes et amulettes considérées comme d'époque sassanide, voire séleucide, dans les collections des musées, sont en réalité d'époque parthe, mais que leur style particulièrement hétérogène, souvent indistinct, n'a pas permis de les identifier comme tels (*ibidem*, p. 513). Il propose un catalogue des gemmes parthes publiées dont la datation est assurée, soit qu'elles portent une inscription en parthe, soit qu'elles aient été trouvées dans un contexte archéologique parthe nettement défini. R. Gyselen émet toutefois quelques doutes : les inscriptions sont souvent si succinctes et malaisées à déchiffrer qu'il est difficile de différencier le parthe du moyen-perse (Gyselen 1995, p. 36-40 et p. 87-88).

¹³⁹⁵ Gyselen 1995, p. 87-88 et pour la description du type de sceaux en question, numéroté 6, p. 40-41 ; ils sont illustrés p. 38-39 et p. 43.

¹³⁹⁶ La proposition de A.D.H. Bivar fait l'objet de l'article Bivar 1967, et concerne d'abord le type numéroté 6.4 par R. Gyselen (Gyselen 1995, p. 41, et fig. 44 p. 43). Cette amulette-là ne comporte pas le nom de Sesen.

sassanide et brandit parfois une arme que l'on identifie à une massue ou bien, sur d'autres séries, une branche de palme ; le démon qu'il affronte possède divers attributs de loup¹³⁹⁷. Ce type de sceaux est étroitement associé à un autre figurant une louve allaitant un petit humain et un louveteau, où apparaît aussi fréquemment le nom de *Sesen*¹³⁹⁸. L'association avec des figures de loup et la palme que brandit le héros sont deux éléments qui assurent un lien avec le dieu ancien *Sasm* : sur une amulette phénicienne découverte à Arslan Tash, au nord de la Syrie, datée du VIIe siècle avant notre ère, le dieu *Sasm* figuré à l'avant est associé à une louve en train de dévorer un être humain et une sphinge ailée représentées au revers¹³⁹⁹ ; de même, une branche de palmier dattier est représentée sur l'une des faces d'une petite amulette pyramidale en pierre dont le trou montre qu'elle était destinée à être suspendue, tandis que sur les autres faces sont gravées en phénicien les lettres *s-s-m* du nom *Sasm* (sans doute « *Sasom* » en Phénicien)¹⁴⁰⁰. M. Schwarz propose même de faire de la palme le symbole par excellence de cette divinité protectrice¹⁴⁰¹.

Il serait intéressant, pour tenter d'en retrouver une trace iconographique, d'appliquer au monnayage parthe la même analyse que celle qu'a menée F. Sinisi pour le monnayage « indo-scythe »¹⁴⁰². Celui-ci a étudié de façon systématique les choix qui avaient été réalisés dans le corpus des types monétaires « indo-grecs » pour constituer celui des types monétaires « indo-scythes », ainsi que les écarts iconographiques entre les deux corpus. Se référant à la liste des divinités scythes donnée par Hérodote, qu'il suppose représentative et exhaustive, ainsi qu'aux équivalences qu'établissait celui-ci avec les divinités grecques, il a ainsi pu formuler quelques hypothèses séduisantes sur la représentation et l'identification de divinités proprement « scythes », cachées derrière les possibles *interpretationes graecae*. Toute séduisante qu'elle soit, le coût heuristique d'une telle démarche est cependant peu négligeable : il faut supposer l'existence d'un même corpus de divinités associées aux mêmes représentations iconographiques d'origine grecque, chez les populations scythes de la mer Noire au VIIIe-VIe siècles avant notre ère et parmi les populations d'origine iranienne qui apparaissent dans notre documentation au sud de l'Hindukush au cours du Ier siècle avant notre ère. L'existence d'un tel substrat religieux continu et homogène sur une période aussi

¹³⁹⁷ Gyselen 1995, types 6.1, 6.2.1 et 6.2.2.

¹³⁹⁸ Gyselen 1995, type 7.1, p. 41-42.

¹³⁹⁹ Schwarz 1996, p. 254.

¹⁴⁰⁰ Schwarz 1996, p. 255. P.O. Harper a elle aussi relevé le lien entre les branches de palmes figurées sur les sceaux-amulettes étudiés par R. Gyselen et celles que tiennent les héros ou sorciers figurés sur les bols à incantation araméens (Harper 1995 [1997], p. 275).

¹⁴⁰¹ Schwarz 1996, p. 255.

¹⁴⁰² Sinisi 2003.

longue et sur un territoire aussi vaste, sans compter la médiation d'Hérodote dans la transmission de l'information, est loin d'être acquise. Au-delà de ces réserves, la pertinence d'une telle démarche pour les Parthes est compromise par l'absence de toute source permettant de reconstituer une liste des divinités vénérées ; en outre, leurs types monétaires semblent moins exclusivement tributaires des types séleucides que ceux des Indo-Scythes.

En attendant un enrichissement de la documentation, le matériel concernant la divinité Sesen, comme celui qui témoigne de la diffusion à l'époque parthe du culte de la déesse Nana, offre la trace à l'époque parthe, puis à l'époque sassanide - avec plus ou moins de continuité entre les deux - de cultes populaires à des divinités qui ne faisaient pas partie de l'Avesta récent, mais semblent provenir du milieu culturel araméen moyen-oriental.

Le titre *xvaδâv* / *hwttw* / « seigneur », de l'ancien perse * *hwa-āwya-* lui, est bien connu¹⁴⁰³. On n'en connaît pas la valeur exacte, et on ne sait s'il entraînait de façon spécifique dans une hiérarchie officielle de titres.

Quant au titre de *spbr(k)* / *aspwārag* / « chevalier » ou « cavalier », il a fait couler beaucoup d'encre, dans la mesure où l'on a pensé qu'il pouvait offrir l'un des rares indices sur l'organisation sociale des Parthes. Toute la question est de savoir si, outre une acception militaire évidente, il correspondait aussi dans l'empire parthe à un statut social codifié, comme c'était le cas, par exemple, dans l'empire romain à la même période. Si l'interprétation de V.A. Livshits devait se confirmer, ce serait la seconde attestation connue pour l'époque arsacide, avec celle d'un « cavalier/chevalier Sasan », *ssn sb r(y)*, sur un *ostrakon* de Nisa¹⁴⁰⁴. Un « commandant de la cavalerie » nommé Tīridāt est en revanche attesté à treize reprises parmi les *ostraka* de Nisa. Datées de 76 avant notre ère, les étiquettes à son nom stipulent : *MN NPŠH tyrydt mzn sppty*, « de Tīridāt en personne, chef *asppat* » (n° 1646, n° 1658, etc.) ; une autre étiquette mentionne simplement *LYD sppty* « par le commandant en chef de la cavalerie », sans nom propre et avec le titre sous forme abrégée (n° 2685). Rien dans ces documents ne permet de préciser ses fonctions. Aucun détail provenant de sources iraniennes d'époque arsacide ne permet d'attribuer un statut social spécifique à ces cavaliers autrement qu'en transposant des sources tardives qui concernent

¹⁴⁰³ La forme est étymologiquement très proche du bactrien *xoadêo*, sogd. *xwt[w]*, parthe *xvδ wn* < ancien iranien **hwa-tâwan-*, et la signification sémantique est la même, « puissant par soi-même », que le grec *autokrator* (F. Grenet).

¹⁴⁰⁴ *Ostrakon* n°1669, ancien n°1280-bis, daté de 72 avant n. è., série de livraison MN NPŠH ; publié par D'jakonov et V. Livshits : « Ce khum contient 18 maris de vin de Sasan, cavalier. Versé pour l'année 176, livré par Rashnu, porteur de vin, qui habite le village de Kamuk ».

l'époque sassanide. La forme employée à Nisa étant empruntée au vieux-perse, on a suggéré en outre, sans autre forme de preuve, qu'il s'agissait d'une institution ou d'un corps existant déjà sous une forme proche à l'époque achéménide. Reste que fort de ce qu'il considérait comme une confirmation de l'existence d'un « ordre » de chevaliers dans l'empire parthe, et à la suite de nombreux débats parmi les chercheurs soviétiques, G.A. Koshelenko a proposé une reconstruction théorique de la structure sociale de l'empire parthe dans laquelle les cavaliers, répartis en deux groupes bien attestés dans les armées parthes, à savoir les cataphractaires et les cavaliers armés à la légère, correspondaient pour les uns à la noblesse militaire parthe, pour les autres à la couche supérieure de la population « autochtone »¹⁴⁰⁵. Dans la vision qu'il propose, fondée sur la combinaison et la surinterprétation de trois allusions des textes classiques à l'organisation militaire et sociale de l'empire parthe¹⁴⁰⁶, les rapports de dépendance, dont l'armée serait le fidèle reflet, seraient un héritage direct de la conquête par des tribus nomades d'un empire iranien sédentaire : ces tribus auraient imposé leur organisation sociale à la société entière et constitué les élites pendant plusieurs siècles. C'est beaucoup déduire de la mention de l'origine obscure d'Arsace et du soutien qu'il aurait trouvé auprès des tribus parthes d'Hyrcanie : M. Boyce l'a dit de façon retentissante dans un article bien connu intitulé « The Sedentary Arsacids »¹⁴⁰⁷. G.A. Koshelenko concluait lui-même sur le caractère fortement conjectural de ses propositions, ce qui n'est pas peu dire¹⁴⁰⁸.

Ces inscriptions fournissent peu d'indications que l'on puisse exploiter historiquement ; elles offrent toutefois un accès, certes modeste, mais un peu émouvant à la vie quotidienne de simples particuliers. On en apprend surtout que la langue locale pratiquée dans la ville était le parthe et que le parthe était aussi employé pour des usages écrits quotidiens et privés, et non seulement pour des notations à caractère économique, comme à Göbely tepe et Nisa.

¹⁴⁰⁵ Koshelenko 1980.

¹⁴⁰⁶ Les textes en question sont deux passages de Justin (Justin XLI, 2, 5-6 et Justin XLI, 3, 4) et l'évocation par Plutarque du corps d'armée qui accompagnait Suréna à la bataille de Carrhae (*Crassus*, 21, 14-23).

¹⁴⁰⁷ Boyce 1994. Elle considère que Strabon est en grande partie responsable de la diffusion d'une image des Parthes comme des barbares nomades, à cause de la version qu'il transmet de l'origine « parthe » des Parthes, du soutien trouvé auprès des nomades par Arsace ; il reste à prouver que l'on peut imputer la diffusion d'une telle image à Strabon lui-même, et non à l'interprétation que l'on a fait de ses textes : Strabon ne dit jamais que les Arsacides sont « nomades », tout au plus qu'il y a des populations nomades en Parthie, comme d'ailleurs en Margiane et en Arie, ce que les caractéristiques géographiques et culturelles de ces régions, aujourd'hui encore, rend peu susceptible d'exagération.

¹⁴⁰⁸ On lui reprochera toutefois de considérer qu'à défaut d'être plausible pour l'occident parthe mieux documenté, elles devaient s'appliquer aux régions orientales, exploitant là de façon un peu trop commode l'absence de documentation (« Pareilles structures sociales n'ont probablement existé que dans les régions est de la Parthie. L'occident (Babylonie, Mésopotamie, Susiane) ou le processus de formation des classes commença plus tôt et se déroula autrement, engendra ses propres structures (dont la présence des cités grecques accentuait la complexité). La conquête de ces régions par les Parthes devait amener la collision et l'interaction de ces différentes structures sociales », Koshelenko 1980 p. 195).

2. Les Indo-Parthes

2.1. Les monnayages

Le « royaume indo-parthe »

Comme pour le « royaume indo-scythe », on constate une rupture typologique nette dans les séries monétaires qui circulent dans les régions iraniennes du sud de l'Hindukush et au nord-ouest de l'Inde : elle signale un changement politique que l'on date habituellement du premier quart du Ier siècle de notre ère. Les trouvailles, quant à elles, dessinent les contours du nouveau « royaume » dont ces monnayages nous apprennent l'existence, que l'on a appelé « indo-parthe ». Il doit ce nom aux parentés des monnaies correspondantes avec celles des Arsacides, dans les types, légendes, voire la métrologie, puisque parmi ces séries figurent des émissions de drachmes d'argent sans doute compatibles avec le monnayage iranien officiel ; ils rompent en outre avec la tradition de bimétallisme héritée des Grecs. Les légendes monétaires nous font connaître une dizaine de noms de rois qui ont émis ce type de monnaie, parfois les liens de parenté qu'ils entretenaient, mais elles ne nous disent rien de leur succession ou des rapports politiques qu'ils entretenaient.

Leur « royaume », ou « domaine » comme on voudra l'appeler, comprend une vaste région qui va de l'ancienne Drangiane à l'ouest jusqu'au Sind au sud, qui s'étend vers le nord jusqu'à la région de Bégram et de Taxila, et à l'est jusqu'au Jammu, sur les contreforts de l'Himalaya ; il s'agit donc d'une aire beaucoup plus vaste que celle où avaient circulé les monnayages indo-scythes, correspondant la plupart du temps avec le seul bassin de l'Indus (voir cartes Fig. 1 et Fig. 4). Ce domaine a ceci de particulier qu'il n'y circulait pas de monnayage uniforme. Les différentes émissions au nom de chaque souverain présentent en effet entre elles de fortes différences non seulement typologiques mais aussi métrologiques, et la localisation des trouvailles a suggéré d'assigner à ces disparités une explication géopolitique : à une région donnée, correspondrait un type de monnayage spécifique. Sistan, Kandahar, peut-être Bégram, Taxila, Jammu, Moyen ou Bas-Indus, les ateliers semblent s'être spécialisés chacun dans l'émission d'un type particulier dont on peut suivre les évolutions. Cette hypothèse, formulée par D. Mac Dowall en 1965 à partir d'un matériel plus restreint encore que celui dont nous disposons aujourd'hui, est pour l'instant, moyennant quelques précisions, la plus satisfaisante pour rendre compte des caractéristiques de la documentation

actuelle¹⁴⁰⁹. Un séquençage relativement fin des différentes séries en fonction de critères typologiques a donc été proposé pour chacune des régions, séquençage dont le détail reste toutefois fort conjectural : les discussions et désaccords sur la place des divers souverains dans chaque séquence, voire leur identification, ne sont pas résolus, et l'état des connaissances reste très lacunaire¹⁴¹⁰. Divers éléments émergent cependant de ces discussions, qui permettent de proposer quelques jalons de l'histoire de cette période, tout hypothétiques qu'ils soient.

A bien considérer le matériel numismatique dit indo-parthe et la répartition géographique proposée par les numismates pour les différentes émissions, il apparaît que le domaine de circulation de ces monnaies se divisait en deux vastes zones bien différenciées :

1. Une zone « d'étalon argent », où circulaient essentiellement des drachmes d'argent de bon aloi, que leur poids et leur teneur en métal, dérivés du standard attique, rendaient compatibles, très probablement, avec les drachmes arsacides, voire avec les *denarii* romains. De fait, cette zone correspond aux régions qui se trouvaient en contact avec les Arsacides par l'Arie et la Carmanie, principalement la Drangiane ainsi qu'aux régions côtières, du Beluchistan au moyen et bas-Indus, par où se faisait le commerce maritime avec l'empire gréco-romain. Le métal argent, d'ailleurs, dont l'approvisionnement dans les régions du haut-Indus semble s'être tari brutalement dans le premier quart du I^{er} siècle de notre ère, peu après l'apparition des premières monnaies indo-parthes, provenait peut-être en partie du commerce avec l'empire romain : l'auteur du *Périple* mentionne en effet les monnaies et les objets en argent parmi les marchandises que pouvaient vendre les navires gréco-romains à Barbarikon, le port du delta de l'Indus¹⁴¹¹. Il est plus précis encore à propos des transactions réalisées à Barygaza, plus au sud, où étaient drainées les marchandises d'un large arrière-pays, et où circulait le monnayage d'argent des dynastes dits « satrapes de l'ouest »¹⁴¹² : on y échangeait bien de la monnaie romaine, à la fois d'or et d'argent,

¹⁴⁰⁹ Mac Dowall 1965.

¹⁴¹⁰ O. Bopearachchi, malgré ses interventions ponctuelles sur tel ou tel point, comme la date de Gondopharès, ou celle de la conquête kushane de Bégram, avoue lui-même son désarroi devant ce matériel numismatique qu'il est particulièrement ardu d'exploiter à des fins historiques en l'absence complète d'autre documentation (voir en dernier lieu Bopearachchi 2008, p. 46, mais aussi Bopearachchi 1998). On doit à C. Fröhlich le tableau général le plus récent des débats en cours, dans un catalogue raisonné des monnaies indo-scythes et indo-parthes de la Bibliothèque Nationale (Fröhlich 2008).

¹⁴¹¹ « **ajgurwata kai; crhna** », *Périple* § 39.

¹⁴¹² Sur les « Satrapes de l'ouest », on peut voir Mitchiner 1975/76, vol. 9 et consulter Rajgor 1992 ; pour une étude du rapport entre leur monnayage et celui des Indo-Parthes, avec des indications bibliographiques, voir Cribb 1998.

dont le cours permettait de réaliser un échange profitable avec la monnaie locale¹⁴¹³. Hormis les drachmes, on connaît aussi deux oboles indo-parthes, émises par Gondopharès, qui, quoique isolées, attestent que des monnaies de plus petit module pouvaient être émises, au moins ponctuellement¹⁴¹⁴.

2. Une zone « d'étalon billon » (si l'on peut dire), où circulaient principalement des tétradrachmes et drachmes d'un billon plus ou moins proche du bronze, de poids indien, qui dérivait directement des séries indo-scythes qui les précédaient. Cette zone comprenait l'Arachosie, la région de Bégram, le Gandhara et le Jammu. Il semble que l'alliage des monnaies émises au Gandhara ait été légèrement différent de celui des monnaies frappées dans les autres régions, avec une quantité résiduelle d'argent et une teneur en cuivre un peu plus élevée ; ces différences, toutefois, n'étaient sans doute pas suffisamment significatives pour limiter les échanges de numéraire. On assigne ordinairement au seul Jammu l'émission de drachmes de billon, mais les trouvailles monétaires de Taxila, où elles sont aussi nombreuses que les tétradrachmes, voire davantage¹⁴¹⁵, montrent que ces petites émissions devaient circuler sur une aire plus étendue, surtout dans les grandes villes où florissait un commerce de moindre mesure, pour lequel elles pouvaient servir de petit numéraire. On trouve aussi, ponctuellement, des drachmes de billon de poids indien en Arachosie.

Ces deux zones de circulation monétaire, à partir du dernier quart du Ier siècle, ne concernent pas seulement les émissions des Indo-Parthes. Dans la première circulait aussi le monnayage d'argent des Pratarajas, que nous avons déjà évoqué, tandis qu'on trouvait dans la seconde les monnaies de diverses familles de dynastes d'origine indienne, rois ou satrapes, dont les membres sont souvent connus par le matériel numismatique, mais aussi par les inscriptions bouddhiques dont ils étaient les commanditaires ou sur lesquelles ils étaient simplement mentionnés. Les Pratarajas dont, nous l'avons dit, les monnaies ont été découvertes presque exclusivement dans le Beluchistan pakistanais, autour de Loralai, ont émis des drachmes d'argent et de bronze dont le poids dérive du standard attique, portant respectivement des

¹⁴¹³ « **dhvarion crusouñ kai; ajgurouñ, epon ajlaghñ kai; epikerdeian tina pro; nouisma** », *Périple*, § 49.

¹⁴¹⁴ Les émissions de petits modules en argent sont attestées seulement chez les premiers rois parthes, et encore, de façon sporadique : d'après le catalogue de D. Sellwood, seuls Mithridate Ier, Phraate II et Orode II ont émis des oboles et autres dérivés modulaires en argent.

¹⁴¹⁵ Sur les 107 monnaies émises au nom de Gondopharès trouvées par J. Marshall à Sirkap, 20 sont des tétradrachmes de bronze de type arachosien, peut-être émis à Bégram, 82 sont des drachmes de billon émises dans le Jammu (les indications de J. Marshall ont été réinterprétées en ce sens par D. Mac Dowall : cf. Marshall 1951 et Mac Dowall 1991).

légendes en brahmi et en kharoshthi, avec une moyenne d'environ 3,65 g pour les drachmes, d'après les calculs récents de P. Tandon. On leur connaît aussi deux didrachmes pesant 7 g chacun, et des monnaies de plus petit module, des hémidrachmes et des pièces de quart d'unité. Ces pièces arborent à l'avant le portrait du souverain portant un diadème et tourné vers la droite, et le revers, sur lequel figure la légende, est le plus souvent orné d'une swastika qui occupe tout le champ. La datation de ces émissions monétaires est controversée : on la situe habituellement autour de notre ère, mais P. Tandon a proposé récemment de les dater à partir de la fin du Ier siècle de notre ère, au cours du IIe siècle. Cette zone « d'étalon argent » se prolongeait en outre vers le sud, où régnaient les « Satrapes de l'ouest », dans les royaumes desquels, depuis le règne de Nahapana, circulait aussi un numéraire fondé sur une drachme d'argent¹⁴¹⁶. L'auteur du *Périple*, qui fait allusion au gain que l'on peut faire en jouant sur la valeur du numéraire dans la région de Barygaza, n'évoque rien de tel pour les régions iraniennes ni le bassin de l'Indus. Peut-être les différences de poids entre les différentes drachmes d'argent n'y étaient-elle pas jugées à ce point significatives, au regard des considérables variations de poids de courte amplitude sur l'échelle temporelle qui se constataient alors ; peut-être aussi les monnaies étaient-elles plus souvent échangées au poids de l'argent. Dans la zone « d'étalon billon », parallèlement aux monnaies indo-parthes, ont été émises, à des fins de circulation probablement plus locales, deux séries d'émissions que l'on date de la fin du Ier siècle de notre ère. Ce sont d'abord celles de deux membres de la puissante famille des Apracarajas, que l'on pense habituellement établie dans le Bajaur, mais que R.C. Senior situe plutôt dans le Swat et R. Salomon dans la région de Jalalabad¹⁴¹⁷. Les inscriptions permettent aujourd'hui de reconstituer un arbre généalogique de plus en plus étendu des membres de cette famille, dont certains portent le titre de rois, d'autres de stratèges, d'autres encore de satrapes¹⁴¹⁸. Deux membres de cette famille ont émis des monnayages, dont il a été établi depuis peu qu'ils ne sont pas en lien de filiation directe : Intravasu, fils de Vijayamitra, qui portait le titre de roi comme son père, et Aspavarma, stratège, fils d'Indravarma. Ils ont fait frapper des drachmes de bronze portant des légendes kharoshthi, le second en plus grande quantité, dont la plupart sont aux mêmes types que celles de son prédécesseur mais avec des marques d'atelier plus variées, et certaines, plus rares, proches des émissions indo-parthes de Taxila. On date ces émissions du dernier quart du Ier

¹⁴¹⁶ Sur la datation de ce Nahapana, voir Cribb 1998 ; *contra*, Senior 2001, vol. 1, p. 129-137 sur les « Satrapes de l'ouest », avec une description de leur monnayage p. 134-137 et sur celui de Nahapana, particulièrement abondant, p. 135-136.

¹⁴¹⁷ Senior 2001, vol.1, p. 89 ; Salomon 2005, p. 361.

¹⁴¹⁸ Voir le tableau le plus récent dans Fröhlich 2008, annexe 1, p. 142, et une synthèse sur l'état de la question *ibidem*, p. 48-51.

siècle de notre ère. Ce sont ensuite celles d'un personnage nommé Zeionisès, qui émet des tétradrachmes et drachmes en argent de mauvais aloi, ainsi que des bronzes, dont le champ est chargé de marques d'atelier et qui portent toutes une légende grecque corrompue et une légende kharoshthi le désignant comme satrape. Les diverses datations proposées, qui reposent sur l'identification de l'ère de référence sur une inscription à son nom, convergent vers le dernier quart du I^{er} siècle de notre ère. On ne sait localiser la satrapie de Chukhsa que la même inscription désigne comme son fief, mais ses monnaies proviennent pour la plupart de la région du Hazara.

Tous ces monnayages dont on estime la mise en circulation à partir du dernier quart du I^{er} siècle de notre ère respectent donc bien la tradition de métal et de poids des monnaies de leur région, mais ils renouent avec le bimétallisme que les Indo-Parthes, quant à eux, semble-t-il, ont abandonné. La question des liens des souverains responsables de ces monnayages avec les Indo-Parthes d'une part, et avec les Kushans qui progressent vers le sud d'autre part, demeure non résolue.

Les questions de métrologie et les modalités des échanges entre les différents types de numéraires sont loin d'être élucidées : comment commerçait-on entre les deux zones d'étalon différent ? La question se pose aussi à l'intérieur de chaque zone. D'après les calculs réalisés par P. Tandon sur un vaste échantillon des drachmes indo-parthes que nous connaissons, ces pièces pesaient en moyenne 3,28 g¹⁴¹⁹, et avaient donc un poids sensiblement inférieur à celui des drachmes arsacides qui descendent rarement au dessous de 3,50 g¹⁴²⁰ et inférieur aussi à celui des drachmes des Pratarajas. En outre, d'après les mêmes calculs réalisés par P. Tandon, le poids des différentes drachmes indo-parthes connues varie entre 2,15 et 3,97 g, et les moyennes de chacun des souverains entre 3,47 g et 2,86 g. La courbe de ces moyennes montre qu'il est difficile à partir du matériel connu aujourd'hui de faire de la baisse pondérale des drachmes un critère de classement chronologique strict, comme le propose D. Mac Dowall pour les tétradrachmes de billon d'Arachosie, ce qui imposerait, par exemple, de placer Sanabarès avant Gondopharès et Abdagasès I^{er} à la fin de la série.

Autant qu'on puisse en juger par les monnaies, le domaine indo-parthe dans son ensemble

¹⁴¹⁹ Et non pas 3,7 g comme l'avait estimé M. Mitchiner (cf. Mitchiner 1976, p. 727-731 et 775-778, et Tandon 2006, p. 206, et tableau fig. 9 p. 207). P. Tandon a considéré les 6 drachmes du Sistan publiées par M. Mitchiner, les 24 drachmes du Sistan de R.C. Senior, enfin 22 exemplaires de sa propre collection, soit 41 pièces, c'est-à-dire, semble-t-il, l'ensemble des pièces connues jusqu'à présent (Fröhlich 2008, p. 55, note 292).

¹⁴²⁰ Voir une estimation du poids des différentes émissions de drachmes parthes dans Tandon 2006, fig. 8, p. 206.

n'a été unifié que deux fois : la première sous l'autorité de Gondopharès, le premier et le plus célèbre d'entre les souverains indo-parthes connus, que l'on trouve en tête de toutes les séries monétaires indo-parthes ; la seconde plus tard, sous celle de Sasès, ou Gondopharès Sasès, comme on l'appelle parfois en suivant l'intitulé exact de ses légendes monétaires. Gondopharès inaugure les séries que l'on attribue au Sistan, à Kandahar, à Bégram, dans le Gandhara et le Jammu, en mettant fin au pouvoir des souverains indo-scythes. L'inscription de Takht-i Bahi, dont la date est formulée en référence à son règne, la 26^e année, indique qu'il a régné plus d'un quart de siècle ; si l'on accepte l'équivalence entre l'ère d'Azès et l'ère Vikrama qui commence en 58-57 avant notre ère¹⁴²¹, l'équivalent donné selon une ère non spécifiée, mais que l'on suppose être l'ère d'Azès, la 103^e année, correspondrait à 46 de notre ère, et son règne aurait débuté en 20 de notre ère, datation très largement admise¹⁴²². L'existence de très rares tétradrachmes en argent dans les séries par ailleurs si nombreuses de tétradrachmes de billon suggère en outre que son avènement a précédé de peu la rupture de l'approvisionnement en argent des ateliers du nord-ouest de l'Inde, que D. Mac Dowall a proposé de dater de la fin du I^{er} quart du I^{er} siècle de notre ère¹⁴²³.

Quant à Sasès, en revanche, ni la date de son règne, ni sa place dans les séries ne peuvent être fixées avec certitude. La composition d'un petit ensemble de drachmes d'argent découvert à Taxila par J. Marshall, qu'on attribue après lui au moyen-Indus ou au bas-Indus et dont on considère qu'il reflète fidèlement la succession des pouvoirs dans la région, suggère que Sasès a été le dernier souverain indo-parthe à régner sur la région avant sa conquête par Kujula Kadphisès¹⁴²⁴. Dans la chronologie la plus récente des souverains kushans telle qu'elle a été établie par O. Bopearachchi, Kujula Kadphisès est daté entre 40 environ et 90 ou 95. On situera donc le règne de Sasès dans cet intervalle de temps, en le plaçant plus ou moins tard selon la place qu'on lui attribue dans les diverses séries après le règne de Gondopharès. Dans la reconstitution des séries par région proposée par C. Fröhlich, les monnaies de Sasès sont les dernières des séries attribuées au bassin de l'Indus, mais aussi des séries du Gandhara, où les monnaies de Sôter Megas succèdent aux siennes, et de celles du Jammu où, semble-t-il, Vima

¹⁴²¹ Cette hypothèse n'est toujours pas confirmée par un document quelconque, mais elle permet de dater une série d'inscriptions et d'organiser de façon satisfaisante les données chronologiques dont nous disposons. [réf.](#)

¹⁴²² Voir Bopearachchi 1998, p. 221-222. R.C. Senior a récemment remis en question cette datation, proposant de faire commencer son règne vers 50 avant notre ère (Senior 2001, p. 108-110 et p. 123-126) ; mais il doit, pour conserver l'ordre établi dans les séries auquel il adhère lui-même, dater l'avènement de Kanishka en 78 de notre ère, thèse devenue extrêmement douteuse depuis la découverte d'une inscription nouvelle, publiée par H. Falk (Falk 2001), et les données nouvelles permettant d'affiner la chronologie kushane à partir de la date de 128 indiquée par cette inscription (Bopearachchi 2006 ; Bopearachchi 2008). Pour un rappel des termes du débat, voir Fröhlich 2008, p. 78-82.

¹⁴²³ Mac Dowall 1977, p. 193.

¹⁴²⁴ Voir Marshall 1951, monnaies n° 201-221.

Takto, second souverain kushan après Kujula Kadphisès, aurait régné après lui¹⁴²⁵. Il faudrait donc faire débiter le règne de Sasès un peu avant la prise par Kujula Kadphisès du moyen et bas-Indus depuis les Paropamisades et le faire s'achever lorsque Sôter Megas s'empare du Gandhara, son dernier fief. D'après la nouvelle chronologie établie par O. Bopearachchi, celui-ci a occupé le pouvoir entre 92 ou 97 et 110 de notre ère : Sasès aurait donc régné dans les dernières années du Ier siècle, ou au tournant des Ier et IIe siècles au plus tard¹⁴²⁶. Quoiqu'il en soit, lorsque Wima Kadphisès reprend le pouvoir kushan à Sôter Megas autour de 110 de notre ère, les Paropamisades, la vallée de l'Indus, et l'ensemble des régions situées à l'est de l'Indus sont aux mains des Kushans, tandis que dans le domaine indo-parthe ne sont plus attestées que les séries monétaires attribuées à la Drangiane et l'Arachosie.

Le territoire de l'ancienne Drangiane, dont on sait qu'à l'époque le Sakastan y occupait une place de plus en plus prépondérante, avait du reste une importance particulière au sein de ce royaume indo-parthe. Sur la dizaine de souverains indo-parthes connus jusqu'à présent, trois seulement n'ont pas émis de drachmes d'argent dans la série attribuée au Sistan : Abdagasès I, dont on ne connaît que des tétradrachmes de billon, Sarpédonès et Satavastrès, deux souverains dont les quelques rares drachmes d'argent connues ont été attribuées au bas-Indus, mais dont le premier est attesté aussi dans la série de tétradrachmes de billon à la Nikè attribués à l'Arachosie. Or Abdagasès Ier, que ses légendes monétaires proclame « neveu de Gondopharès », et Sarpédonès, pour désigner la nature de leur domination, ont tous deux fait usage, sur une partie au moins de leur monnayage, non pas du titre de roi, mais du participe présent **BASILEUONTOS**, dont l'usage était inconnu jusque-là dans les légendes monétaires de la région ; ce terme, que seul Orthagnès utilise aussi pour ses monnaies de type arachosien, indique peut-être une position subalterne dans une hiérarchie des dynastes au pouvoir dont les « rois » et bien sûr les « roi des rois » occupent les positions supérieures. Mais voyons un peu plus dans le détail.

Le territoire de Gondopharès

Gondopharès a inauguré quatre groupes de monnayages, qui diffèrent par leurs caractéristiques métrologiques et leur type de revers, et dont les séries se poursuivront après

¹⁴²⁵ Fröhlich 2008, p. 68-74 et p. 74-76.

¹⁴²⁶ Mais C. Fröhlich elle-même date son règne autour de 60-70, ce qui est peu compatible avec la succession qu'elle propose dans les différentes.

lui sur le même modèle. Les débats que soulèvent ces différentes séries concernent essentiellement l'identification et la localisation des ateliers dans lesquelles elles ont été émises.

Le premier groupe est composé de drachmes d'argent. Les exemplaires connus restent rares et sont tous réputés provenir du Sistan ; ils sont attestés aussi dans le petit trésor de drachmes d'argent découvert tout récemment près de Zaranj et publié par O. Bopéarachchi et F. Grenet¹⁴²⁷ : on attribue donc ces séries, on l'a dit, à l'ancienne Drangiane. A l'avers est figuré un portrait du souverain barbu, tourné vers la droite, coiffé d'un diadème royal orné d'une décoration au niveau du front, peut-être un bijou, et noué à l'arrière par un nœud qui forme une double boucle, un collier de grosses perles autour du cou, dans un cercle de grènetis ; au revers, le souverain est représenté assis sur un siège bas. Seul le revers porte une légende, en grec, qui mentionne son nom, assorti du titre **BASILEWS BASILEWN MEGAS**, auquel est ajouté souvent le titre **AUTOKRATOR** et, sur une des émissions, le mot **NIKE**. F. Widemann a proposé d'associer à cet ensemble les deux petites oboles du Cabinet des Médailles dont nous avons parlé, car sur l'un des exemplaires sont inscrits les mots **QEOI** et **UNDOFERROU**, respectivement à l'avers et au revers¹⁴²⁸. Leurs types, curieusement, évoquent les monnaies d'Eucratide ou encore le monnayage de bronze de Mithridate que l'on tant hésité à attribuer à une région gréco-bactrienne : l'avers présente en effet les Dioscures caracolant à droite, coiffés de leur bonnet caractéristique et tenant une palme à la main, le revers une Nikè ailée, debout, tournée vers la droite, tenant une couronne de la main droite tendue vers l'avant et une palme de la main gauche. Ces deux pièces constituent pour l'instant le seul témoignage de l'existence de monnaies d'argent de petit module dans le royaume indo-parthe.

Le deuxième groupe est composé de tétradrachmes de billon, voire de cuivre, de grand module. Ils présentent à l'avers le buste du souverain entouré d'une légende grecque et au revers une divinité féminine de type Nikè, le plus souvent ailée, représentée debout tournée vers la droite, tendant vers l'avant une couronne dont pend un ruban, entourée d'une légende kharoshthi (Fig. 18). La proposition de D. Mac Dowall formulée en 1965 d'en faire la dénomination principale d'Arachosie, et non la dénomination de moindre prix associée à une

¹⁴²⁷ Bopéarachchi/Grenet 1999, p. 79-80. Il est composé d'une monnaie de Mithridate II, de deux monnaies parthes contremarquées, et de six monnaies indo-parthes du Sistan.

¹⁴²⁸ Voir Fröhlich 2008, cat. n° 394 et n° 395. A. Cunningham, qui les a publiées le premier, les avait attribuées à Eucratide sur la base du type d'avers (Cunningham 1888, n° 9 et 10 : elles sont décrites p. 167 et illustrées pl. VI).

dénomination d'argent, a été admise de façon unanime¹⁴²⁹. Mais ce groupe, caractérisé de façon large par sa dénomination et son type de revers, comprend des monnaies de qualité variable, dont le portrait est tourné vers la droite ou vers la gauche, à la légende différente, dont la forme des lettres est tantôt carrée tantôt ronde et dont le poids, enfin, varie fortement entre 9, 5 g et 8 g parfois. Or l'interprétation de ces différences ne fait pas l'unanimité.

D. Mac Dowall a proposé d'attribuer à Gondopharès les monnaies les plus lourdes, de plus belle facture, avec les lettres rondes, le portrait tourné vers la droite et la mention **SWTER** ajoutée aux titres habituels, caractéristiques reprises directement, selon lui, des monnaies d'Hermaios ; les autres constitueraient les émissions d'un second souverain du nom de Gondopharès aussi¹⁴³⁰. Fidèle à sa méthode, il fait donc de l'évolution de poids, de l'orientation du buste du souverain, de la forme des lettres des critères d'évolution chronologique du monnayage.

Ces principes ont été discutés, d'abord par M. Alram¹⁴³¹, puis J. Cribb a imposé en 1999 l'idée que ces monnayages provenaient de deux ateliers différents, l'un situé à Kandahar, l'autre dans la région de Kabul, probablement à Begram¹⁴³² ; R.C. Senior, quant à lui, a adopté lui aussi l'idée de l'existence des deux ateliers, mais préféré situer l'autre de façon moins précise en « Arachosie du nord »¹⁴³³. Selon cette hypothèse, les graveurs de l'atelier de Kandahar se sont attachés à l'exactitude de la représentation du portrait qui est bien individualisé et toujours tourné vers la gauche, ils utilisent pour les légendes grecques des lettres rondes, et le titre qu'y porte le souverain dans la légende grecque est le même qu'en Drangiane, **BASILEWS BASILEWN MEGAS**. Quant au second atelier, situé en Arachosie du nord ou à Bégram, sa production aurait été de qualité plus fruste, mais on la juge abondamment attestée, malgré le caractère décevant sur ce point des trouvailles réalisées sur le site lui-même¹⁴³⁴, puisqu'on lui attribue les monnaies de l'abondante collection constituée dans la région par C. Masson¹⁴³⁵. Le portrait de Gondopharès y est toujours tourné vers la droite et la légende grecque inclut le titre de **SWTER** d'Hermaios repris dans la

¹⁴²⁹ Mac Dowall 1965 ; Bopearachchi 1998.

¹⁴³⁰ Mac Dowall 1965.

¹⁴³¹ Voir Alram 1986, p. 134 : il y récuse l'exploitation de la forme des lettres comme critère pertinent, car il n'est pas applicable de façon uniforme sur l'ensemble du monnayage indo-parthe ; il juge que le choix de la forme des lettres est à la discrétion du graveur.

¹⁴³² Cribb 1999, p. 177-206. Il est suivi par C. Fröhlich (Fröhlich 2008, p. 62).

¹⁴³³ Senior 2001, vol. 1, p. 117. O. Bopearachchi s'en tient toutefois jusqu'à présent aux conclusions de D. Mac Dowall (Bopearachchi 2008, p. 46 note 134).

¹⁴³⁴ Sur les monnaies provenant des fouilles de Begram, plus particulièrement des chantiers I et I, à partir de la riche collection du musée Guimet, voir Bopearachchi 2001 [2003].

¹⁴³⁵ Sur ce personnage et sa collection numismatique, voir Errington 1999, p. 207-238. Elle a fourni une grande partie des collections de monnaies indo-parthes du British Museum. Sur la circulation monétaire à Begram telle que l'on peut la restituer en tenant compte de cette collection, voir Mac Dowall 1985.

légende kharoshthi du revers. Des exemplaires de ces tétradrachmes ont d'ailleurs été surfrappés sur des imitations d'Hermaïos, ce qui fournit une précieuse indication de chronologie relative¹⁴³⁶. On associe en outre à ce groupe quatre tétradrachmes un peu différents sur lesquels le roi, à l'avvers, est représenté assis sur son trône, tourné vers la droite, faisant un geste de la main ; on considère habituellement que cette représentation est imitée du Zeus trônant des monnaies posthumes d'Hermaïos. Deux pièces plus lourdes ont été découvertes tout récemment, un double décadrachme et un double tétradrachme, aux mêmes types et légendes que précédemment : ces pièces ne présentant pas de caractère spécifique permettant de les interpréter comme un monnayage commémoratif ou à caractère exceptionnel, R.C. Senior, qui les a publiées, a suggéré que Gondopharès s'était essayé ponctuellement à mettre en circulation un monnayage plus lourd dans son second atelier arachosien, tentative qui aurait tourné court¹⁴³⁷.

L'identification d'un atelier à Bégram fondée sur ces critères – au-delà du problème de sa pertinence, que la sagesse impose de laisser à la diligence des numismates – n'est pas sans conséquences sur les restitutions que l'on peut proposer de l'organisation du royaume indo-parthe et des modalités de la conquête kushane. Elle impose en effet d'attribuer à ce même atelier des monnaies d'Abdagasès qui suivent ce modèle¹⁴³⁸. Gondopharès n'aurait donc pas été le dernier souverain à régner dans la région de Bégram, contrairement à ce que suggèrent l'existence de surfrappes par Kujula Kadphisès sur ses tétradrachmes trouvées sur place et l'absence, en revanche, de monnaies d'Abdagasès dans ces mêmes collections. Mais d'après les trouvailles monétaires considérées sur une aire plus vaste, il apparaît que les monnaies de Gondopharès étaient beaucoup plus nombreuses que celles du même type d'Abdagasès, fort rares, au point que l'on peut supposer sans trop s'avancer que c'étaient elles, essentiellement, qui circulaient dans la région durant la domination sans doute très brève qu'y a exercée Abdagasès. Ces trouvailles montrent par ailleurs que ces monnaies ont largement circulé : on les trouve même en abondance à Taxila, on l'a dit, où peut-être la conquête par Abdagasès Ier du Panjab oriental a contribué à les diffuser.

Après le règne d'Abdagasès, du reste, le monnayage de Kujula Kadphisès ne s'impose pas immédiatement dans toute la région, tant s'en faut. Nos collections comptent aussi des imitations du monnayage local d'Abdagasès, frappées sur des flans de mauvaise facture, avec

¹⁴³⁶ C'est F. Widemann qui a fait connaître ces surfrappes (Widemann 1972), ainsi que celles de Kujula Kadphisès sur des tétradrachmes de Gondopharès ; voir aussi Bopearachchi 1997, notamment p. 196.

¹⁴³⁷ Senior 2001, type 213.1 et Senior 2002, p. 12 n.33.

¹⁴³⁸ On en connaît trois séries dont deux ont le portrait et la Niké orientés vers la droite et une vers la gauche... (Fröhlich 2008, p. 68).

des légendes corrompues ; on ne sait si les groupes responsables des imitations d'Euclidide et d'Hermaios reprennent pour un temps leurs émissions monétaires, imitant à leur habitude les dernières monnaies en circulation, où s'il s'agit de groupes nouveaux. O. Bopearachchi a bien montré par ailleurs que les séquences d'imitations de tétradrachmes d'Hermaios se poursuivaient sans rupture jusqu'aux émissions d'un souverain qui fait ajouter à la légende les lettres **SU**, de la même façon que les souverains de Margiane dont nous avons parlé qui se signalent eux aussi par une ou deux lettres ajoutées à un formulaire de légende par ailleurs stéréotypé ; il a montré aussi qu'immédiatement à la suite de ces émissions, dans la séquence, en suivant les mêmes critères de classement, il fallait placer des monnaies jointes de ce souverain, que l'on a surnommé Su Hermaios, et de Kujula Kadphisès. Ce monnayage correspondrait aux premières frappes de Kujula Kadphisès, qui a donc dû s'allier avec un clan local de la région avant de s'imposer seul¹⁴³⁹, et peut-être était-il partiellement contemporain du règne d'Abdagasès à Bégram. Par ailleurs, les monnaies de Gondopharès ont été surfrappées aussi, probablement dans son domaine, par Zeionisès le satrape¹⁴⁴⁰. Enfin J. Cribb a montré à partir de l'étude de la composition du trésor de Malakand que c'était aussi sans doute immédiatement à la suite des émissions d'Abdagasès qu'il fallait placer les monnaies d'Aspavarma¹⁴⁴¹. Il apparaît donc que l'arrivée progressive des Kushans a ouvert dans la région une période où la frappe de monnaies n'était pas – ou pas encore – soumise au joug de l'exclusivité royale de la frappe, tandis que la prospérité générale devait donner à divers clans un pouvoir sur leurs territoires. Tout montre que Kujula Kadphisès, pour s'imposer, a dû composer avec eux.

Pour revenir à l'opportunité d'attribuer ou non à un atelier situé Bégram les monnaies de Gondopharès qui ont circulé dans la région de Kabul et celles d'Abdagasès aux mêmes caractéristiques, il faut souligner ici que la notion d' « atelier » manipulée ici a quelque chose d'un peu trompeur. La multiplicité des monnayages infra-régionaux qui apparaissent dans la région après le règne de Gondopharès suggère la mise en fonctionnement de plusieurs ateliers, dont peut-être certains existaient déjà sous les Indo-Parthes. En attendant des attestations plus précises de l'existence de ces divers ateliers qu'offriront peut-être les fouilles un jour, il est plus prudent et sans doute plus adéquat de raisonner en termes de régions de circulation des divers types monétaires.

Dans cette perspective, la très grande proximité entre les monnaies qui circulaient dans la

¹⁴³⁹ Cribb suivi par O. Bopearachchi 1998, p. 222-223.

¹⁴⁴⁰ Mac Dowall 1973, et pour un point récent sur l'état de la question, voir Fröhlich 2008, p. 51-52.

¹⁴⁴¹ Cribb, suivi par Bopearachchi 1998, p. 222.

région de Kabul et celles qui circulaient en Arachosie demeure inexpliquée, alors que, nous l'avons vu, les trouvailles monétaires suggèrent plutôt des liens entre l'Arachosie et le Gandhara ; peut-être reflète-t-elle l'ordre des conquêtes de Gondopharès et la mise en place progressive de son monnayage. En outre, la limite méridionale de l'aire de circulation des monnayages de la région de Kabul est inconnue : la circulation locale dans la zone de Gardez Ghazni est, on l'a dit, masquée par l'abondance des monnaies thésorisées à Mir Zakah.

Le troisième groupe du monnayage de Gondopharès est composé de monnaies retrouvées dans le Gandhara. Il s'agit là encore de tétradrachmes de billon relativement lourds (9,45 à 9,65 g), représentant à l'avant le roi cavalier en habit d'apparat - et non en armure, comme souvent dans le monnayage indo-scythe -, parfois accompagné d'une petite Nikè qui lui tend une couronne, le tout assorti d'une légende grecque et, au revers, une divinité tournée vers la droite, Athéna ou Zeus, entourée d'une légende en kharoshthi. Sur certains exemplaires, une représentation de Shiva prend la place de la divinité grecque; cette image de Shiva figuré debout, appuyé sur un trident et portant une palme, qui présente de nettes parentés avec les représentations monétaires de Poséidon, est particulière à Gondopharès¹⁴⁴². Ces types s'inscrivent directement dans la tradition indo-scythe locale, mais, sur les monnaies de Gondopharès, le champ de revers se trouve envahi par diverses marques - monogrammes, *akhshara* kharoshthi, lettres grecques, *nandipada*, *tamga*, points - parfois déjà connues, qu'il devient difficile d'interpréter comme des marques d'atelier ou de contrôle quelconque, même en combinaison. Sur l'avant, devant le cavalier, est figuré le même *tamga* que celui qui figure sur les monnaies du Sistan et d'Arachosie.

Les émissions de ce groupe sont en général attribuées, au moins en partie, à un atelier situé à Taxila. Mais un réexamen du matériel et les trouvailles plus récentes ont suscité des doutes sur la validité de cette attribution. De nombreuses monnaies de Gondopharès ont été découvertes par J. Marshall durant les fouilles de Taxila, mais sur les 107 pièces à son nom, 20 sont des tétradrachmes de type « arachosien » attribués à la région de Kabul, et 82 sont des drachmes de billon dont on situe ordinairement la frappe dans le Jammu ; cinq seulement sont au type attribué au Gandhara, qui figure le roi cavalier à l'avant et Zeus tourné vers la droite au revers. Inversement, les monnaies du groupe ont été trouvées en quantité dans divers trésors exhumés à l'ouest de l'Indus, dans la région de Peshawar : celui de Malakand, celui dit précisément « de Peshawar », celui de Rijjiar. D. Mac Dowall a donc émis en 1991 de forts

¹⁴⁴² Sur la représentation de Shiva des monnaies des premiers kushans, voir Bopearachchi 2008, et sur celle de Gondopharès, p. 27-28 (Gondopharès y est désigné par erreur comme « indo-scythe »).

doutes sur l'hypothèse généralement admise d'une domination de Gondopharès à Taxila : selon lui, son domaine, dans le Gandhara, se limitait au Punjab occidental, dans la région de Charsadda ; ce sont ses successeurs, Abdagasès et Sasès, qui auraient occupé Taxila¹⁴⁴³. Comme on l'a suggéré plus haut, les monnaies de Gondopharès ont pu se diffuser vers l'est à la faveur des conquêtes d'Abdagasès, qui venait lui-même de la région de Kabul.

Le quatrième et dernier groupe de monnaies que l'on attribue à Gondopharès est constitué de petites drachmes de billon dont de nombreux exemplaires ont été retrouvés à Taxila. Elles sont considérées comme des émissions du Punjab oriental, dans la région de Jammu, où les trouvailles monétaires, de plus en plus nombreuses, n'attestent qu'elles¹⁴⁴⁴. Il s'agit d'un monnayage de facture relativement grossière, présentant au droit la tête du souverain entourée d'une légende grecque, et au revers une représentation d'Athéna Alkidémos tournée vers la droite. C'était déjà le type de revers des derniers monnayages de Ravujula, lesquels présentaient en outre les mêmes caractéristiques modulaires que ces drachmes de billon. Cette étroite parenté métrologique et stylistique inscrit nettement le monnayage de Gondopharès en question dans les séquences attribuées par O. Bopearachchi à la région de Sagala où il a établi qu'avaient régné les derniers souverains indo-grecs Straton I et son fils Straton II, avant que le satrape Ravujula ne prenne le pouvoir après avoir très vraisemblablement chassé du trône ses suzerains grecs¹⁴⁴⁵. Ravujula aurait régné brièvement à Taxila avant de conquérir la région de Sagala, puis d'étendre sa domination jusqu'à la région de Mathura, tandis qu'il était contraint de laisser Gondopharès prendre possession de la partie occidentale de son royaume.

La main-mise de Gondopharès est donc bien attestée – et incontestée – en Drangiane, en Arachosie, dans les Paropamisades, ainsi que dans les régions situées à l'ouest de l'Indus, jusqu'à la région de Peshawar, voire jusqu'à Charsadda ; si sa domination sur la ville de Taxila est discutée, il tenait en revanche des territoires plus orientaux encore, dans le Jammu, autour de Sialkot. Les monnaies ne permettent pas en revanche d'attester sa présence sur le moyen et bas-Indus. Il faut bien avouer cependant que la teneur du monnayage alors en circulation dans les régions du bas-Indus nous échappe sans doute en grande partie : suivant une proposition de J. Marshall, on en fait le lieu d'émission d'un petit trésor de drachmes d'argent que celui-ci a découvert à Taxila, où des monnaies indo-parthes sont associées à des monnaies de Nahapana, satrape connu par ailleurs dans le Saurashtra. Ce petit ensemble

¹⁴⁴³ Mac Dowall 1991, p. 246-248. Ces doutes sont relayés par C. Fröhlich (Fröhlich 2008, p. 71).

¹⁴⁴⁴ Après Cribb 1985, voir Senior 2006, et O. Bopearachchi me fait part de la publication prochaine d'un trésor provenant du Salt Rage qui en contient aussi.

¹⁴⁴⁵ C'était une proposition de A.K. Jenkins en 1955, que renforcent les trouvailles les plus récentes (voir Bopearachchi 1998, p. 208-215, et plus spécifiquement p. 213-215).

permet de restituer une séquence de souverains indo-parthes qui se clôt avec des monnaies de Kujula Kadphisès ; cette séquence commence après Gondopharès, mais ce fait ne saurait prouver que celui-ci ne contrôlait pas toujours la région. Le *Périple* ne vient pas nécessairement compléter ces données par sa mention de la présence de souverains parthes dans la région, puisqu'on date ordinairement la situation politique qu'il décrit à partir de 40 environ, c'est-à-dire d'une période où Gondopharès régnait peut-être encore.

De Gondopharès à Sasès

A partir de là, l'histoire de ce royaume établi par Gondopharès n'est pas aisée à reconstituer. Les séquences de souverains proposées pour chacune des régions présentent des disparités qu'il n'est pas toujours facile d'interpréter ; elles imposent en tout cas d'envisager un morcellement du pouvoir politique. Mais on ne sait si cette répartition du pouvoir royal était due à des conflits internes, comme le suggère la brève notation du *Périple* à propos du bas-Indus ou bien si cette répartition était organisée de façon hiérarchique, sous la domination d'un souverain qui détenait le pouvoir légitime.

Les monnaies montrent que le royaume de Gondopharès est réunifié une fois par la suite sous la domination du souverain nommé Sasès, nous l'avons dit. La position de ce souverain dans les séquences est intéressante, car elle pose de façon particulièrement claire le problème de l'organisation de son royaume. Les deux règnes, de Gondopharès et de Sasès, sont chronologiquement très proches : Kujula Kadphisès apparaît dans la région de Bégram au plus tard sous le règne d'Abdagasès, ses monnaies remplacent celles de Sasès dans la vallée de l'Indus, et celles de Sôter Megas se diffusent dans le Gandhara à la place des siennes. Sasès était donc sans doute déjà au pouvoir dans les régions de l'Indus à la fin du règne de Kujula Kadphisès, dans les années 90 de notre ère : il s'était donc passé une quarantaine d'années au plus après la fin estimée du règne de Gondopharès. Entre les deux, les séquences présentent une série de souverains dont le territoire était plus réduit et qui, à certains moments du moins, ont dû avoir un pouvoir royal subordonné.

Le monnayage de ce Sasès est composé de séries de chacun des groupes, ainsi que de drachmes de l'Indus. Il est fort récent que l'on soit en mesure de distinguer les drachmes d'argent de ce Sasès du type attribué au Sistan de celles de Gondopharès, car la légende où apparaît son nom est peu distincte, souvent incomplète, et il fait systématiquement précéder son nom de celui de Gondopharès ; en outre, ses monnaies sont de même poids et de même

teneur en argent que celles de Gondopharès. La découverte d'un exemplaire où son nom se lit distinctement a permis de l'identifier de façon certaine et de lui attribuer les monnaies où le souverain est coiffé non pas d'un simple diadème, ce qui serait le fait de Gondopharès lui-même, mais d'une tiare ornée. Quant à faire figurer le nom de Gondopharès dans l'intitulé de la légende, les collections attestent à présent qu'il n'est pas le seul souverain indo-parthe à procéder ainsi, si bien qu'il est admis aujourd'hui que le nom du premier souverain indo-parthe devait être utilisé comme un titre par ses successeurs¹⁴⁴⁶. Si ce Sasès est bien responsable des émissions d'argent qu'on lui attribue, la proximité des caractéristiques métrologiques de son monnayage avec celui de Gondopharès devrait attester, d'après les critères habituellement exploités, que leurs règnes respectifs étaient chronologiquement fort proches ; il semble toutefois que ces critères ne soient pas uniformément applicables dans toutes les régions et pour tous les monnayages : on l'a vu pour les monnaies de Kandahar et de Bégram de Gondopharès ; plus tard, les monnaies Sanabarès au Sistan se distingueront elles-aussi par une haute teneur en argent, surprenante à plus basse époque.

Sur les tétradrachmes d'Arachosie qu'on lui connaît, Sasès porte lui aussi le diadème à double boucle ; mais ce diadème est dépourvu du bijou qui orne l'avant de celui de Gondopharès, et une étoile à huit branches est souvent figurée dans le champ, derrière le buste du souverain. Ces tétradrachmes, quoique retrouvés jusqu'à présent en très petit nombre, présentent plusieurs coins de droit et de revers. Quant aux tétradrachmes du Gandhara au nom de Sasès, ils sont au type de Zeus Nikèphoros au revers et se distinguent par la corruption de la légende grecque, tout à fait indistincte, ainsi que par une combinaison de monogrammes qui lui est propre, comme c'est le cas d'ailleurs pour chacun des souverains. Comme Abdagasès Ier que l'on place avant lui dans ces séries, il ne porte pas le titre de « roi des rois » sur celles que l'on attribue à Taxila. On connaît enfin de ce Sasès, on l'a dit, de petites drachmes de billon du Jammu, ainsi que des drachmes d'argent de l'Indus.

Or, chose curieuse, il n'occupe pas la même place relative par rapport aux autres souverains dans les diverses séries. C'est dans les séries attribuées au Sistan qu'il occupe la place la plus proche de celle de Gondopharès. C. Fröhlich juge même que la très grande proximité typologique et métrologique entre leurs séries respectives suggère que Sasès a succédé directement à Gondopharès dans la région. R.C. Senior, pour sa part, place entre les deux le règne du souverain nommé Orthagnès. Celui-ci apparaît sur les drachmes d'argent doté d'une courte barbe, coiffé d'une tiare et portant un diadème dont le nœud n'est pas à double boucle,

¹⁴⁴⁶ Voir Cribb 1985, p. 295, suivi par Mac Dowall 1991, p. 246.

mais triangulaire ; sur l'une des séries, de bonne qualité, il porte un collier en maillons de chaîne et il est représenté au revers assis sur un siège bas, couronné par une Nikè ailée ; sur les autres, le collier de l'avvers est un torque enroulé deux fois, et la Nikè du revers est aptère. On lui connaît aussi des émissions d'Arachosie, où son portrait est bien identifiable et son monnayage caractéristique (Fig. 19). Son abondante masse de cheveux serrée sur le front par le diadème est rassemblée sur la nuque en un gros chignon arrondi ; on voit le haut de ses épaules couvertes d'un manteau dont bordures et coutures sont soulignées par une frise. Les légendes en kharoshthi des cinq séries attestées ont ceci de particulier qu'elles comportent, outre le nom de Gondopharès avec sans doute valeur de titre, le mot *gadana* ou *gudana* que l'on ne peut faire coïncider avec le nom grec du roi. Le même mot apparaît aussi, avec le titre de Gondopharès, sur des drachmes en billon du Jammu au nom d'un autre souverain, Ubouzanès, qui se dit « fils d'Orthagnès » sur ses drachmes du Sistan. On a suggéré voici longtemps de faire de *Gadana* le nom d'un personnage, que l'on a rapproché de celui de Gad que porte le frère de Gondopharès dans les *Actes Apocryphes* de Thomas¹⁴⁴⁷. Ce Gadana serait donc distinct respectivement d'Orthagnès et d'Ubouzanès et aurait été associé au pouvoir en Arachosie par le premier et au Jammu par le second¹⁴⁴⁸.

En dehors du Sistan, on intercale entre les monnaies de Gondopharès et celles de Sasès les séries de deux souverains : celles d'Abdagasès Ier à Begram, dans le Gandhara et au Jammu, et celles de Sarpédonès à Kandahar, dans le Sind, ainsi que dans le Jammu où ses séries succèderaient à celles d'Abdagasès. Tous deux émettent des monnayages dont le poids est fort proche de celui des pièces de Gondopharès et de Sasès, si bien que ce critère ne peut être utilisé pour proposer un ordre chronologique précis.

A partir de ce classement des séries, sur lequel, compte tenu du matériel aujourd'hui connu, les numismates s'entendent à peu près, deux restitutions sont possibles. Selon la première, Gondopharès aurait confié des pans du royaume qu'il avait conquis à divers personnages de haut rang portant peut-être localement le titre de roi, peut-être en leur octroyant le droit d'émettre un monnayage ; leurs monnaies auraient alors circulé en complément du sien. Une seconde proposition de restitution consiste à envisager qu'après la mort de Gondopharès, le royaume s'est disloqué, et que Sasès, arrivé au pouvoir au Sistan, a dû le reconquérir région par région sur les dynastes qui s'y étaient taillé des royaumes, à savoir Abdagasès Ier au nord, à partir du Gandhara, et Sarpédonès au sud, à partir de l'Arachosie, ou du bas-Indus.

¹⁴⁴⁷ C'était l'opinion déjà de E.J. Rapson (Rapson 1922, p. 579). Il a été suivi par J. Marshall (Marshall 1951, p. 63) et, on l'a vu, par P. Bernard (Bernard/ Grenet/Rapin 1996, p. 518-519).

¹⁴⁴⁸ Cribb 1985, p. 295.

Ce qui est intéressant de ce point de vue, c'est que les légendes d'Abdagasès Ier dans le Gandhara se caractérisent, comme celle de Sarpédonès en Arachosie, par l'usage du participe **BASILEUONTOS** dans les légendes de l'avers en lieu et place du titre de roi qu'ils ne portaient pas, pas encore, ou pas dans tous les contextes.

C'est ainsi que l'on peut classer les tétradrachmes d'Abdagasès Ier au Gandhara en trois groupes en fonction de leur légende grecque à l'avers, considérés comme successifs. Dans le premier de ces groupes, Abdagasès se dit « neveu de Gondopharès » (**GONDOFAR ADELFIWEWS** dans un grec un peu altéré et *gudupharabhrataputra* en prakrit) ; le titre de roi n'apparaît pas sur l'avers, tandis que la légende kharoshthi le proclame « grand roi » et non « grand roi des rois » comme Gondopharès. Dans le second, la référence à Gondopharès disparaît de la légende grecque et elle est remplacée par le participe présent qui évoque son rôle royal. Dans les émissions du troisième groupe, enfin, la légende d'avers continue de se transformer pour qualifier Abdagasès de « grand roi, roi des rois ». On connaît aussi à ce souverain des émissions secondaires, dont la légende grecque est légèrement corrompue et l'ordre des titres inversé. Sur les émissions de tétradrachmes de type arachosien que l'on attribue à l'atelier de Bégram, ainsi que sur les drachmes de billon du Jammu à son nom, celui de Gondopharès n'apparaît pas dans les légendes, et il porte le titre de « grand roi ».

Quant à Sarpédonès, son portrait est bien identifiable car il porte sur toutes ses monnaies une barbiche figurée par un petit triangle sous le menton. C'est sur ses tétradrachmes d'Arachosie que figure dans la légende grecque de certains exemplaires le participe **BASILEUONTOS**. Le mot semble avoir été surimposé dans un formulaire de légende du type **BASILEWS BASILEWN MEGALOU SARPEDONOU** à la place de **BASILEWS** : le reste de la légende est conservé tel quel, y compris le mot **BASILEWN**, devenu inadéquat ; mais l'espace manque, si bien que le participe est souvent tronqué, voire parfois même le nom du souverain, et sans doute la raison pour laquelle le génitif **MEGALOU** est remplacé par la forme nominative **MEGAS**, plus courte¹⁴⁴⁹. Du reste, même sur les exemplaires qui arborent l'intitulé habituel, le nom du roi est souvent tronqué, faute de place, et l'adjectif est au nominatif. Dans la légende en kharoshthi, en revanche, le formulaire original est conservé, et divers épithètes honorifiques lui sont ajoutés, tels « juste », « sauveur », ou « vainqueur ». Comme pour Abdagasès Ier, la valeur du titre attribué au dynaste ne semble pas avoir la même valeur en grec et en prakrit.

Sarpédonès a été placé en premier dans la série des drachmes indo-parthes attribuées au bas-

¹⁴⁴⁹ A moins qu'il faille lire **MEGAL**, où l'adjectif lui aussi serait abrégé pour gagner de la place.

Indus ; les monnaies provenant d'un unique trésor, on l'a dit, on ne peut en déduire sans autre attestation qu'il ne succède pas à Gondopharès dans cette région ; on peut néanmoins envisager l'hypothèse qu'il l'a conquise lui-même – que ce soit pour le compte de Gondopharès ou sur sa propre initiative et à son profit. Quoi qu'il en soit, la Nikè ailée du revers, avec palme et couronne, est tournée vers la gauche et non vers la droite, comme c'est le cas habituellement, même dans ses propres monnayages d'Arachosie, et le *tamga* de Gondopharès est figuré à côté du buste. On lui connaît enfin trois spécimens de petites drachmes du Jammu, portant tous la même combinaison de marques, et dont l'un a un type de revers spécifique figurant une Tychè, ou une Athéna, portant une couronne.

L'usage du participe **BASILEUONTOS**, en lieu et place du titre de roi que l'on attendrait, ainsi que l'évolution des légendes de chacun des souverains, incitent à préférer la première hypothèse : Gondopharès aurait confié la partie nord-orientale de son royaume à son neveu Abdagasès, avec un statut officiel de gouverneur, auquel se surimposait peut-être un statut royal local, et la région de Kandahar à Sarpédonès. Ils auraient eu tous deux le droit d'émettre un monnayage à leur nom, qui aurait circulé en complément de celui de leur suzerain : cette hypothèse pourrait expliquer le nombre restreint des monnaies découvertes jusqu'à présent pour l'un comme pour l'autre. A Abdagasès auraient été confiées les régions de Begram et du Jammu et, si l'on en croit les propositions récentes de D. Mac Dowall et J. Cribb, c'est à lui qu'il reviendrait d'avoir conquis la région de Taxila pour son compte ou celui de son suzerain. C'est en tout cas sous son règne que Kujula Kadphisès, qui progresse vers le sud, conquiert la région de Begram. Pendant ce temps, Sarpédonès profitant de la faiblesse de son collègue du nord, s'empare du Jammu, peut-être après avoir pris possession pour son compte du bas-Indus. Dans cette dernière région, toutefois, le pouvoir lui est disputé par un certain Satavastrès, dont on ne connaît que des drachmes du bas-Indus¹⁴⁵⁰.

On ne sait exactement à quel moment, dans cette reconstitution des faits toute relative, placer la mort de Gondopharès. Selon R.C. Senior, c'est à sa suite qu'Orthagnès prend alors le pouvoir au Sistan et à Kandahar, mais l'usage du participe **BASILEUONTOS** sur ses tétradrachmes d'Arachosie peut suggérer qu'il a remplacé un temps Sarpédonès à la fonction de gouverneur d'Arachosie avant la mort de Gondopharès. Sarpédonès est alors refoulé au Jammu, tandis que Satavastrès et le satrape Nahapana surfrappent mutuellement leurs monnaies d'argent dans les régions du bas-Indus. On ne sait si ces surfrappes indiquent seulement que leurs monnayages circulaient largement dans leurs royaumes respectifs, ou s'il

¹⁴⁵⁰ Marshall 1951, n°212, et n°217-222 ; Mitchiner 1975/1976, type 1108 ; Senior 2001, type 250.

faut restituer une lutte pour le contrôle du bas-Indus, toujours est-il qu'elles offrent un repère synchronique.

Lorsque Sasès s'apprête à prendre le pouvoir au Sistan, le territoire conquis par Gondopharès est donc divisé en deux, voire trois royaumes : celui d'Abdagasès au nord, menacé par l'avancée kushane, celui de Sarpédonès au sud, lequel dispute son pouvoir sur le bas-Indus à Satavastrès, voire à Nahapana lui-même, et peut-être celui d'Orthagnès au Sistan et en Arachosie, si ce souverain doit bien être placé avant Sasès dans la chronologie relative des souverains indo-parthes, ce que les écarts chronologiques rendent probable. L'étoile à huit branches que Sasès fait graver derrière son buste apparaît aussi sur quelques monnaies d'Orthagnès, considérées comme les plus tardives, ce qui est un argument pour supposer qu'il succède à ce dernier.

Sasès, quoi qu'il en soit, diffuse un monnayage sur lequel il se réfère étroitement à Gondopharès ; peut-être même cultive-t-il l'ambiguïté avec les monnaies de son illustre prédécesseur : son portrait est fort proche de celui de Gondopharès sur tous ses monnayages, même quand il en diffère par tel ou tel attribut ou ornement ; sur ses monnaies du Jammu, son nom ne figure même pas à côté du titre de Gondopharès¹⁴⁵¹. Sous son règne, la région de Begram n'est plus sous contrôle indo-parthe : aucune monnaie de Sasès ne peut être attribuée à cet atelier. Sasès, depuis Kandahar, prend le contrôle du Sind, d'où il déloge Satavastrès et où il surfrappe à son tour des monnaies de Nahapana ; il s'empare du Jammu où il prend le pouvoir à Sarpédonès, et il conquiert aussi le royaume d'Abdagasès au Gandhara.

On ne sait exactement dans quel ordre se déroulent ces événements. Le seul indice que l'on puisse exploiter à ce sujet est le lien que divers éléments suggèrent avec la famille des Apracarajas. Les Apracarajas, nous l'avons vu, sont une puissante famille du Gandhara, dont deux membres émettent des drachmes de bronze de standard indien, Indravarma et Itravasu¹⁴⁵². Or il se trouve qu'un des mots de la légende en kharoshthi des monnaies du Gandhara au nom de Sasès, plus particulièrement de celles que l'on attribue à l'atelier de Taxila, au type de Zeus Nikèphoros, comporte un mot de lecture difficile, souvent lu *apratiharajasa*, que l'on ne sait comment interpréter, mais dans lequel on a vu un lien avec le nom des Apracas¹⁴⁵³. En outre, sur ses émissions du Sind, la légende kharoshthi désigne Sasès comme *Aspa bhrataputra*, soit « neveu d'Aspa » ; on a proposé d'identifier cet Aspa avec

¹⁴⁵¹ Senior 2001, type 246.

¹⁴⁵² Sur ce monnayage, voir Fröhlich 2008, p. 48-51. C'est à R.C. Senior que l'on doit la lecture correcte du nom d'Itravasu, lu jusque-là « Indravarma » (Senior 1994, p. 10-11 et Senior 1995, p. 33-40) ; il est suivi par R. Salomon (Salomon 1996, p. 443-444) et H. Falk (Falk 1998, p. 104)

¹⁴⁵³ Marshall 1951, n° 201-210 ; Mitchiner 1975/6, type 1125 ; Senior 2001, type 243 ; il y en a trois exemplaires au Cabinet des Médailles (Fröhlich 2008, cat. 460-463).

Aspavarma, dont les inscriptions nous apprennent qu'il portait le titre de satrape¹⁴⁵⁴. Le rattachement de Sasès au clan de Gondopharès, voire à la personne même de Gondopharès, est suffisamment explicite pour qu'il n'y ait pas lieu d'en douter. Mais envisager de plus une alliance de type matrimonial de membres de son clan avec les puissantes familles locales n'a, semble-t-il, rien d'aberrant au regard de ce que l'on sait de l'histoire de l'Asie centrale et du nord-ouest de l'Inde depuis la conquête d'Alexandre. Si cet Aspa doit bien être identifié avec Aspavarma, ce qui reste jusqu'à présent tout à fait conjectural, on comprend la valeur de la mention de cette alliance à Taxila, où la puissance locale des Apracarajas devait se faire sentir. La valeur de la proclamation d'un lien familial ou politique avec ce personnage sur ses monnaies du Sind est en revanche plus énigmatique : un ancrage familial dans une puissance famille indienne de culture bouddhiste constituait-elle un critère de légitimité face au satrape indien Nahapana ?

D'une façon générale, les Indo-Parthes semblent avoir fondé une grande partie de leur pouvoir, en particulier au Gandhara, sur l'alliance avec des familles ou clans locaux : la puissance acquise par certains d'entre eux se déduit des monnayages qu'ils se mettent à frapper dès l'emprise indo-parthe relâchée devant la pression kushane, tels les Apracarajas, les Pratarajas, ou encore Zeionisés. C'est peut-être du reste le sens de la multiplication des marques sur le champ des monnaies, ces marques que l'on appelle « marques d'atelier » par une habitude héritée de la tradition monétaire grecque, mais qui se révèle de moins en moins adéquate pour leur interprétation au cours de la domination indo-scythe, puis du règne des Indo-Parthes. Que ces marques soient un signe d'alliance ou d'allégeance de groupes ou de clans expliquerait leur multiplication dans le champ monétaire, à une période où la prospérité économique de la région stimule les potentats locaux, ainsi que le fait que ces signes continuent d'être en lien avec des territoires précis ; cela assurerait la validité des propositions d'identification des combinaisons de marques avec des lieux d'émission.

C'est sous le règne de Sasès que les Kushans, Kujula Kadphisès puis Sôter Megas, s'emparent peu à peu du Gandhara, des régions de l'Indus et du Jammu. Au moment de l'avènement de Wima Kadphisès daté aujourd'hui de 110 environ de notre ère, la conquête est achevée. On peut revenir un instant sur le récit de la conquête kushane de l'Inde faite par Fan Ye dans le *Hou Hanshu*, qu'il attribue à un certain Qiujiuque, identifié depuis longtemps à Kujula

¹⁴⁵⁴ G. Fussman et R. Salomon ont tous deux admis l'idée d'un lien entre Sasès et les Apracarajas (Fussman 1980, p. 29 ; Salomon 1982, p. 64, n. 6).

Kadphisès :

*« Il envahit le royaume d'Anxi et s'empara du territoire de Gaofu. De plus il détruisit le Puda et le Jibin et posséda entièrement ces royaumes »*¹⁴⁵⁵.

Nous avons déjà évoqué les problèmes d'identification posés par ces entités politiques. L'étude des monnaies indo-parthes permet d'isoler trois, voire quatre régions au nord-ouest de l'Inde : la première autour de Bégram et Kabul ; les deux suivantes, qui n'en font peut-être qu'une, dans le Gandhara de part et d'autre de l'Indus, l'une à l'ouest du fleuve, autour de Peshawar, jusqu'à Charsadda, l'autre autour de Taxila, dans la région d'Islamabad ; enfin la dernière dans le Jammu, sans doute autour de Sialkot. On peut défendre l'identification du Gaofu avec la première ou la seconde, nous l'avons vu, avec des avantages et des inconvénients heuristiques dans les deux cas. La première hypothèse permet de conserver l'identification traditionnelle du Puda avec la région de Pushkalavati près de Charsadda, qui correspondrait à la seconde région ; l'étude des combinaisons de monogrammes qui figurent sur les monnaies indo-parthes et les monnaies des Apracarajas montrent que ces derniers y disputaient le pouvoir local aux souverains parthes¹⁴⁵⁶. Plus qu'à un territoire précis, on pourrait donc proposer d'assimiler l'entité politique que les Chinois appellent le Puda à la principauté des Apracarajas. Reste le Jibin, que l'on identifie habituellement au Cachemire, mais qui, politiquement, doit être assimilé à l'aire de domination indo-scythe. La définition politique que recouvrent ces désignations laisse la possibilité de définitions territoriales évolutives : elles pouvaient en effet varier au gré des conflits locaux qu'ils n'ont pas enregistrés ; ces appellations ne rendent pas compte non plus, semble-t-il, d'un éventuel morcellement politique des entités politiques désignées de façon large.

Selon l'interprétation habituelle que l'on fait du court résumé de la conquête kushane par Fan Ye, seul le Gaofu a été arraché aux Parthes par Kujula Kadphisès. Les séries monétaires telles qu'elles sont établies aujourd'hui imposent d'envisager que l'Anxi, au moment de la conquête de Kujula Kadphisès, tenait alors aussi le Puda et le Jibin.

O. Boppearachchi place encore le règne d'Ubouzanès après celui de Sasès au Jammu, et R.C. Senior fait de même au Sistan. Si l'on place Orthagnès après Sasès, comme le propose C. Fröhlich, on peut supposer qu'Orthagnès, après avoir associé un temps son fils Ubouzanès au pouvoir au Sistan tandis que lui-même régnait à Kandhara avec Gadana, l'a envoyé, avec

¹⁴⁵⁵ *Hou Hanshu*, LXXXVIII, 2921 (Thierry 2005, texte 7, p. 493).

¹⁴⁵⁶ Voir le tableau réalisé par C. Fröhlich dans Fröhlich 2008, p. 71.

ce même Gadana, tenter de reconquérir le Jammu. Sinon, il faut faire de cet Ubouzanès un souverain indépendant qui doit sa légitimité à son lien de parenté avec Orthagnès : il aurait exploité la vacance du pouvoir qui a suivi la chute de Sasès au Sistan, puis se serait associé avec ce Gadana qui avait régné à Kandahar avec son père pour tenter de reconquérir le Jammu. Son règne est du reste maigrement attesté et a sans doute de fort courte durée.

A partir du début du II^e siècle en tous cas, les Indo-parthes sont définitivement refoulés dans la partie occidentale du royaume qu'avait conquis Gondopharès, à l'ouest de l'Indus.

Le royaume indo-parthe de l'ouest

Les trois souverains que l'on place à la suite dans les séquences, Sanabarès, Abdagasès II et Pacorès, n'ont régné que sur le Sistan et l'Arachosie. Le matériel numismatique qui concerne les deux premiers souverains est particulièrement succinct voire résiduel, mais bien caractérisé. L'ordre de cette séquence est à peu près garanti depuis qu'une monnaie d'or au nom d'Abdagasès désigne celui-ci comme « fils de Sanabarès », ce qui rend peu probable la proposition qu'avait faite R.C. Senior de le faire régner avant celui-ci. Quant à la place de Pacorès en fin de séquence, il la doit essentiellement à son absence dans le trésor de drachmes d'argent de Zaranj, où tous les souverains indo-parthes sont représentés hormis le premier d'entre eux, Gondopharès, et Pacorès, dont le monnayage est pourtant relativement abondant, que l'on a donc supposé être le dernier.

Nous avons déjà évoqué le règne de Sanabarès et les hypothèses que l'on peut formuler à son sujet. Les exemplaires de son monnayage dans le domaine indo-parthe sont encore extrêmement rares : selon les estimations de C. Fröhlich, une dizaine de drachmes du Sistan, et six tétradrachmes d'Arachosie. Son monnayage se distingue nettement, au sein des séries indo-parthes, d'une part par la forte teneur en argent de ses drachmes, qui rompt avec la dévaluation progressive que connaissent par ailleurs ces séries, d'autre part par la langue de ses légendes monétaires : il introduit en effet l'usage du parthe dans les légendes d'avvers qui s'imposera définitivement par la suite, et remplace le kharoshthi du revers des tétradrachmes d'Arachosie par une légende grecque.

D'après une lecture proposée par A.K. Nikitin, il se proclame sur ses drachmes, en parthe, « *S'nbr̄y MLK' gbwz'n* », « Sānabar, roi, (fils de) Gabuzān ». On a dit le lien de la famille que l'on restituait de ce fait avec le souverain indo-parthe dont le nom n'est attesté qu'en grec sous la forme « Ubouzanès » et qui se disait lui-même fils d'Orthaganès. Si cette restitution

est juste, Sanabarès est donc bien intégré dans la généalogie des souverains indo-parthes. Les particularités de son monnayage suggèrent avant tout que son domaine était proche du domaine arsacide et qu'il ne régnait pas sur les régions orientales de l'Arachosie où le prakrit était sans doute en usage. S'il est bien ce souverain qui a unifié un temps les domaines parthe et de Margiane comme nous l'avons supposé, c'est sans doute à cette position occidentale de son fief qu'il doit sa prospérité, pendant une période où la progression kushane fermait aux Parthes l'accès à la vallée de l'Indus.

Autres éléments intéressants dans cette perspective, les deux types de légendes représentés parmi les quelques drachmes d'argent en notre possession dont l'altération de la légende grecque n'interdit pas la lecture. Sur certaines des monnaies, se détache, plus distinct que les autres mots, le participe désignant le gouvernement royal sous une forme plus ou moins corrompue (**BASILEUNTOS** ou **BASILUONTOS**). Sur d'autres, on lit plus aisément **BASILEUS MEGAS SANABAROU**, avec l'adjectif laissé au singulier, comme si les règles d'accord n'étaient plus entendues. Son règne semble donc avoir eu deux temps et il devait être à l'origine gouverneur des régions de l'ouest pour un autre souverain avant de gagner le titre de « grand roi ».

Sur la légende du second type, trois groupes de deux ou trois lettres grecques isolées à la fin de l'intitulé ont suscité diverses interprétations¹⁴⁵⁷. M. Alram, suivi par R.C. Senior, pense que la légende est corrompue comme sur les autres exemplaires et qu'il s'agit de la trace résiduelle d'un mot ; B.N. Mukherjee, K.W. Dobbins et F. Chiesa, en revanche, lisent ces lettres **IT**, **GIT** et **GLT** et les interprètent comme des indications de date, comme on en trouve sur les monnaies arsacides de Séleucie du Tigre et ponctuellement sur les monnaies de Suse ou de Characène¹⁴⁵⁸ : il faudrait donc entendre l'an 310, 313 et 333. Or outre le fait que l'on n'a jamais vu trois dates successives figurer sur la même monnaie, ces dates, qu'elles soient exprimées dans l'ère séleucide, comme l'a supposé K.W. Dobbins, ou dans l'ère parthe, comme le pensent B.N. Mukherjee et F. Chiesa, placeraient Sanabarès soit au tout début du Ier siècle, soit entre 63 et 86 de notre ère, datations peu compatibles voire incompatibles avec les séquences telles qu'elles sont établies aujourd'hui et les diverses restitutions que l'on peut proposer en fonction de la nouvelle chronologie kushane.

Des deux séries de date, c'est toutefois la seconde qui se rapproche certainement le plus de la vérité. Si Sanabarès a d'abord été gouverneur royal d'un souverain indo-parthe de haut rang, on peut supposer, vu sa place dans les séquences, que son suzerain était Sasès : les combats de

¹⁴⁵⁷ Senior 2001, II, p. 182, type 261.1, même légende sur les types 261.2, 3, 4.

¹⁴⁵⁸ Le Rider 1965 p. 33.

celui-ci avec les Kushans pour les régions indiennes peuvent expliquer qu'il laisse une marge de manœuvre à l'ouest à son vice roi du Sistan. Sasès était semble-t-il contemporain à la fois de Kujula Kadphisès et de Sôter Megas : si l'on en croit la nouvelle chronologie kushane, il a donc régné dans les deux dernières décennies du premier siècle de notre ère, éventuellement encore la première du siècle suivant. Sanabarès peut donc fort bien avoir gouverné le Sistan dans les années 80 et, une fois émancipé de la tutelle de Sasès, avoir conquis une partie de l'Arachosie, où toutes ses monnaies le désignent comme « grand roi », avec, de la même façon qu'au Sistan, l'adjectif **MEGAS** au nominatif. Comme souvent dans le monnayage de l'atelier d'Arachosie, son nom est réduit, faute de place, à ses trois premières lettres sur les légendes d'avers, et il est accompagné du titre de « sauveur », qui n'avait plus été employé dans les légendes grecques depuis les émissions de Gondopharès et d'Abdagasès attribuées à la région de Bégram.

L'insertion de l'adjectif **MEGAS** au nominatif dans les légendes de Sanabarès, associé sur les tétradrachmes à la reprise du titre de « sauveur », est quelque peu suprenante. Il est fort tentant de faire le parallèle avec le titre par lequel se désigne, sur ses propres monnaies, le dynaste kushan nommé Sôter Megas, considéré aujourd'hui comme un usurpateur au sein de la dynastie kushane et qui met fin au pouvoir de Sasès dans les régions indiennes. Le lien s'explique d'autant mieux que l'on accepte l'idée que Sanabarès imposait son pouvoir au détriment de Sasès.

L'étude interne du monnayage indo-parthe de Sanabarès ne fournit aucun indice de la conquête du domaine de Margiane, ni de la datation de cette entreprise. Seule la légende des monnaies de Farn Sasan, plus tard, impose d'envisager que Sanabarès a régné sur d'autres régions où il avait acquis le titre de « roi des rois ».

L'identification d'un second souverain au nom d'Abdagasès qui aurait régné au Sistan et en Arachosie après la conquête kushane, proposée par M. Alram en 1986, est aujourd'hui largement admise¹⁴⁵⁹. Ses drachmes d'argent du Sistan, comme celles de Sanabarès avant lui et celles de Pacorès après lui, comportent une légende parthe peu distincte qui n'a pas été déchiffrée. A la différence de celles de Sanabarès, en revanche, leur teneur en argent est faible, de l'ordre de 60 %. Avec Abdagasès II, on retrouve un portrait du souverain familier des émissions indo-parthes précédentes : le souverain est représenté en buste avec une barbe courte et ronde et une large masse de cheveux serrée au niveau du front par un diadème, puis

¹⁴⁵⁹ Alram 1986, p. 136-137. Il a été suivi par F. Grenet et O. Bopéarachchi, par R.C. Senior (Senior 2001, I, p. 113) et par C. Fröhlich après eux (Fröhlich 2008, p. 59-60 et p. 65-66).

rassemblée en un lourd chignon sur la nuque ; le diadème forme un petit triangle au dessus du nœud ; pans et bordures du manteau et de la tunique qu'il porte au dessous, bien visibles, sont ornés d'une frise. Au revers, le souverain est figuré assis sur un siège bas à dossier ornementé, tenant un arc plus grand que lui ; la légende grecque qui l'accompagne est de type arsacide : **BASILEWS BASILEWN MEGALOU EPIFANOY**, à laquelle est parfois ajouté l'adjectif **DIKAIOS**. La marque qui figure sur le revers semble imitée du monogramme d'Ecbatane, accentuant encore la ressemblance avec le monnayage arsacide contemporain.

On ne connaît aujourd'hui à cet Abdagasès II qu'un seul tétradrachme de type arachosien, publié par J. Cribb en 1985. Le portrait est tout à fait semblable à celui qui figure sur les drachmes du Sistan. La légende grecque ne présente pas de trace de corruption et attribue la monnaie à **BASIELWS BASILEWN MEGALOU ABDAGASOY** ; la légende de revers est à nouveau en kharosthi et le formulaire de la légende grecque est fidèlement traduit en prakrit. On peut donc supposer qu'il avait reconquis les régions indiennes d'Arachosie, ou du moins qu'il avait renoué avec les traditions monétaires de la région, délaissées par son père.

Mais Abdagasès II, depuis quelques années, est surtout connu pour être le roi indo-parthe aux monnaies d'or : deux exemplaires de ce monnayage d'apparat ont en effet été retrouvées dans les années 90 et publiées par O. Bopearachchi et F. Grenet¹⁴⁶⁰. Ces pièces d'or sont tout à fait exceptionnelles dans le cadre du monnayage parthe, et n'ont d'équivalent que la copie en or de la monnaie contremarquée de Gotarzès Ier trouvée dans une des tombes de la défunte de Tillja tepe évoquée précédemment. Ce sont elles, pourtant, qui nous apprennent qu'Abdagasès II se proclamait « roi des rois », et « fils de Sanabarès roi ». Ce sont elles aussi qui confirment les parentés stylistiques entre son portrait d'avers et celui de son père Sanabarès sur certains tétradrachmes d'Arachosie, déjà relevées par M. Alram¹⁴⁶¹.

Sur la première de ses monnaies, le souverain est représenté à l'avers avec une flèche brandie devant lui, et le revers est occupé par le *tamga* des gondoparides entouré d'une bordure de grènetis. La flèche évoque le monnayage de Sôter Megas, où le personnage figuré à l'avers, tantôt le roi coiffé du casque gréco-bactrien, tantôt un personnage radié que F. Grenet a proposé d'identifier à Apollon-Mithra¹⁴⁶², présente toujours toujours cette arme, du même geste, vers l'avant¹⁴⁶³. Abdagasès II semble donc avoir hérité de son père, outre le titre de

¹⁴⁶⁰ Bopearachchi/Grenet 1996 ; Bopearachchi/Grenet 1999.

¹⁴⁶¹ Alram 1986, types 1191-1194 de Sanabares et type 1142 d'Abdagasès II.

¹⁴⁶² Grenet 2001.

¹⁴⁶³ Les deux types de monnaies de Sôter Megas sont illustrées dans Bopearachchi/Grenet 1996, p. 231, fig. 5 et 6.

« roi des rois », abandonné il est vrai entre-temps par Sasès dans le domaine indo-parthe, la référence à Sôter Megas, déjà attestée, nous l'avons vu, sur le choix de l'intitué des légendes de Sanabarès. Et on retrouvera cette flèche sur les tétradrachmes de Farn-Sasan, dernier souverain indo-parthe, qui, nous l'avons vu, fonde sa légitimité sur sa filiation avec Sanabarès, désigné sous le titre de « roi des rois ».

Les motifs qui ornent l'avvers et le revers de la seconde des pièces relèvent davantage de l'imagerie royale d'apparat que l'on est davantage accoutumé à voir figurée en bas-reliefs ou sur les sceaux ; ils traduisent une nette évolution des références grecques habituelles au monnayage de la région vers leurs transpositions iraniennes. A l'avvers est figuré le roi cavalier chassant le fauve à la lance ; il est couronné par un petit personnage ailé figuré devant lui, à la manière des Nikè des modèles plus anciens, mais dont le caractère masculin, ici ne fait pas de doute, évoquant davantage le *kvarənah* iranien¹⁴⁶⁴. Quant au revers, il représente le roi en habit d'apparat tenant par la bride un cheval harnaché, motif que F. Grenet a proposé de rapprocher des images du dieu Lrooaspo, protecteur des chevaux, sur le monnayage kushan ou, mieux encore, des évocations de sacrifices de chevaux harnachés à Mithra attestées dans la littérature et, plus tard, dans l'iconographie religieuse sogdienne des VIe-VIIe siècles¹⁴⁶⁵.

Tout le monde s'accorde à faire de Pacorès le dernier grand roi indo-parthe de l'ouest. Nous n'avons que trois exemplaires de drachmes d'argent à son nom, mais elles présentent de fortes parentés avec celles de son prédécesseur Abdagasès : même teneur en argent, relativement faible, fortes ressemblances entre les portraits. A l'avvers est gravée une courte légende en parthe lue par M. Mitchiner et R.C. Senior, qui indique son nom, *Pkwry*. Le revers est très proche de celui des monnaies d'Abdagasès II, à ceci près que la légende grecque, disposée en carré, est très corrompue. Nous lui connaissons en revanche de nombreux tétradrachmes d'Arachosie, dont le portrait d'avvers est le même que celui des drachmes. Le diadème y est figuré par deux lignes horizontales et semble paré d'un ornement rond au niveau de la tempe, peut-être un bijou ; il sépare en deux la lourde masse de cheveux dont les boucles sont figurées par de petits cercles ; la boucle que forme le nœud est à nouveau ronde. La barbe est longue et lissée, représentée par une série de petits traits parallèles ; l'arcade sourcillière est fortement marquée. Ses épaules semblent figurées en relief ; le manteau qui les recouvre est très orné, et le col de la tunique qu'il porte au dessous est souligné d'une frise sans doute brodée. Comme sur les monnaies d'Abdagasès II, légende grecque et légende kharoshthi sont

¹⁴⁶⁴ Boppearachchi/Grenet 1999, p. 76. Pour la symbolique du *kvarənah*, et ses liens avec l'iconographie grecque, voir Duchesne-Guillemin 1979.

¹⁴⁶⁵ Pour un commentaire iconographique détaillé, *ibidem*, p. 76-78.

la traduction l'une de l'autre et désignent le souverain comme « grand roi des rois ». La position chronologique de Pacorès est assurée par l'existence dans nos collections d'un grand nombre de surfrappes de ses monnaies sur celles de Sôter Mégas qui présentent à l'avvers le buste casqué du roi à la flèche. On sait que les monnaies de Sôter Mégas se sont diffusées en quantité dans le domaine qu'il avait conquis, ce qui rend peu étonnant que son monnayage ait été surfrappé par ses voisins. Peut-être Pacorès a-t-il dû défendre son royaume contre une nouvelle tentative de Sôter Mégas d'étendre le sien ; peut-être aussi Pacorès a-t-il reconquis une partie des terres indiennes d'Arachosie sur son voisin kushan. En l'absence d'autres indications, la seule certitude que nous apportent ces surfrappes est d'ordre chronologique : elles fournissent pour le règne de Pacorès un *terminus ante quem non* et suggèrent que les deux souverains étaient sinon partiellement contemporains, du moins fort proches chronologiquement. C'est donc dans les premières décennies du II^e siècle, déjà, qu'il faut placer la fin du grand éclat indo-parthe. La main mise kushane sur la vallée de l'Indus et la haute main ainsi gagnée sur les échanges avec l'Inde et le commerce maritime avec l'empire romain ont mis fin à la prospérité que les Indo-Parthes s'étaient assurée en contrôlant les régions de l'Indus. C'est sans doute à partir de cette époque que les régions côtières de l'ancienne Gédrosie acquièrent l'importance que leur assure leur position stratégique sur les quelques ports que compte la côte. Nous avons évoqué déjà l'hypothèse que ce soit à cette époque là que les Pracarajas se déplacent depuis la moyenne vallée de l'Indus vers les zones côtières du Béluchistan, et non l'inverse comme on l'a supposé parfois..

La fin du royaume indo-parthe ?

On ne connaît plus de drachmes d'argent indo-parthes après celles de Pacorès, qui semblaient du reste avoir été émises déjà en quantité fort restreinte. Mais la tradition du monnayage indo-parthe se maintient toutefois en Arachosie, sous une forme altérée, puisque comme en Margiane à la même époque, diverses séries d'imitations des monnaies précédentes sont mises en circulation.

On a en effet considéré comme des imitations des exemplaires très corrompus de monnaies de Sanabarès et de Pacorès. Comme en Margiane, on a proposé de restituer une période de déclin du pouvoir local, où circulaient des imitations des monnayages précédents frappées sur des flans irréguliers, au poids fort réduit et dont la gravure est de piètre facture ; les légendes sont tout à fait indistinctes. Sur un premier groupe d'entre elles, le portrait de l'avvers

ressemble à celui de Pacorès, mais il est figuré sans légende ; au revers, c'est bien la légende en kharoshthi de Pacorès qui est reproduite. Le souverain porte parfois une flèche ou une épée, à l'imitation des monnaies de Sôter Megas. Sur un deuxième groupe d'imitations, le portrait de l'avvers est celui d'un souverain portant une tiare diversement ornementée, avec une légende parthe ou pseudo parthe, à la fin de laquelle R.C. Senior réussit parfois à lire *MLKYN MLK'*, et signale une fois un mot qui pourrait être le nom du souverain¹⁴⁶⁶ ; la légende kharoshthi au revers est cependant toujours celle de Pacorès. Quant au troisième groupe, le souverain de l'avvers, coiffé d'un simple diadème, porte les cheveux longs et raides, la frise qui court le long du col de sa tunique et des pans de son manteau est représentée distinctement par une série de petites boules qui forment un triangle sur sa poitrine ; la légende parthe est indistincte. Sur certains exemplaires, le *tamga* de Gondopharès est bien visible sur le revers, et ils évoquent alors les imitations d'Abdagasès I évoquées plus haut.

On ne sait pendant combien de temps ces imitations ont circulé dans la région. Rien non plus ne permet de décider si ces séries d'imitations formaient une séquence chronologique, ou si elles doivent être attribuées à divers groupes contemporains. Entre l'empire parthe en déclin et l'empire kushan au faîte de sa puissance, le royaume que nous avons appelé indo-parthe, qui avait fondé sa prospérité et son pouvoir sur le contrôle d'une série de nœuds commerciaux, dont l'important port du bas-Indus, semble bel et bien avoir vécu. C'est sans doute d'un important investissement des Sassanides dans la région qu'il retrouvera sa prospérité. Et de fait, jusqu'au règne de Shapur Ier, on trouve deux prolongements numismatiques de ces monnayages, qui témoignent de liens particuliers avec la nouvelle cour.

A ces monnayages altérés de type indo-parthe succède en effet, sans rupture importante, celui d'un souverain qui adopte un revers de type sassanide, un autel du feu dont la base et les pieds sont ornementés, entouré d'une légende et bordé de grènetis¹⁴⁶⁷. Nous avons évoqué déjà brièvement ces monnaies, émises au nom d'un certain Farn Sasan. Il s'agit de gros tétradrachmes de cuivre comme l'atelier d'Arachosie en avait frappé depuis plusieurs siècles ; et de fait, le petit musée de Kandahar en possède six exemplaires¹⁴⁶⁸. On en connaît deux séries, et un type secondaire qui peut-être résulte d'une erreur d'atelier. Le portrait du souverain à l'avvers, la tête tournée vers la gauche tandis que le buste est figuré de face, évoque celui de ses prédécesseurs indo-parthes : la lourde masse de ses cheveux est séparée en deux par un diadème figuré par deux lignes parallèles, dont le nœud forme un petit

¹⁴⁶⁶ *BWPRNK* (Bofarnak ?), avec précaution toutefois (Senior 2001, p. 188, type 274.2).

¹⁴⁶⁷ Alram 1986, n° 1217-1218.

¹⁴⁶⁸ Mac Dowall/Ibrahim 1978, n° 27-32.

triangle ; ils sont lissés sur le sommet de la tête, représentés par une série de traits parallèles, et rassemblés en un gros chignon arrondi sur la nuque ; la barbe est courte et arrondie, avec une petite moustache à peine esquissée ; le nez est proéminent et souvent fort busqué, les sourcils tombants et très marqués. Un cercle de grènetis, souvent hors champ, enferme le portrait et la légende qui l'accompagne. La présence d'une légende sur les deux faces de la monnaie est un des traits particuliers de ce monnayage et, non moins curieusement, son intitulé commence au revers et se poursuit sur l'avvers. L'inscription a longtemps été l'objet de lectures erronées, dues principalement à la méconnaissance où l'on était encore des langues parthe et pehlevie : depuis la fin du XIXe siècle, on attribuait ainsi cette émission à un certain « Ardamitra »¹⁴⁶⁹. On peut affirmer aujourd'hui avec certitude qu'elle est formulée en parthe et A.V. Nikitin en a récemment établi la lecture. Elle est parfois sévèrement abrégée, mais la forme développée, attestée plusieurs fois, stipule sur le revers :

pmssn BRY 'twrssn

« *Farn-Sasan, fils de Adur-Sasan* »

Et elle se poursuit à l'avvers par :

BRY BRY tyrdty BRY npy s'nbry MLKYN MLK'

« *petit-fils de Tiridat, arrière petit-fils de Sanabar roi des rois* »¹⁴⁷⁰

Le type de revers, ainsi que la découverte d'exemplaires de ces monnaies signalée par M. Mitchiner dans un trésor contenant diverses monnaies indo-parthes et des tétradrachmes de Shapur Ier¹⁴⁷¹, suggèrent qu'il faut dater ces monnaies de la première moitié du IIIe siècle de notre ère, au début de la domination sassanide. Aussi V.G. Lukonin, avant la relecture de la légende, avait-il proposé d'identifier le souverain responsable de ces frappes avec le « roi des Sakas » nommé Ardashir de l'inscription de la Ka'ba-i Zardusht¹⁴⁷².

Le « Farn-Sasan » que nous découvrons grâce à cette nouvelle lecture porte un nom très répandu dans le monde parthe plus septentrional et les élites sassanides du IIIe siècle. Il ne

¹⁴⁶⁹ C'est E. Drouin à la fin du XIXe siècle qui s'était pour la première fois essayé à la déchiffrer ; sa lecture du nom du souverain a été acceptée et admise jusqu'à tout récemment (pour un historique des lectures proposées, voir Nikitin 1994, p. 167-168).

¹⁴⁷⁰ Nikitin 1994, p. 168.

¹⁴⁷¹ Mitchiner 1969.

¹⁴⁷² Voir Lukonin 1969, p. 40. [Vérier Lukonin 1979](#).

s'attribue pas de titre royal, mais fonde sa légitimité sur ses liens de parenté à la troisième génération avec un certain « Sanabarès, roi des rois », que, malgré les doutes de M. Alram, il est difficile de ne pas identifier au souverain de ce nom qui a tenté de restaurer la prospérité indo-parthe en étendant son royaume vers le nord et, si l'on en croit l'étude des *tamga* figurés sur les monnaies, a soumis les clans locaux de Margiane.

Tiridate et Adur-Sasan, respectivement grand-père et père de Farn-Sasan, sont inconnus des séries monétaires indo-parthes. Ces éléments, ainsi que la coexistence par la suite de séries d'imitations de monnaies de Pacorès d'une part et de Sanabarès de l'autre, suggèrent qu'ils appartenaient peut-être à deux groupes ou deux clans différents, celui de Pacorès contrôlant des territoires plus orientaux, qui comprenaient des régions indianophones, tandis que le fief de Sanabarès était davantage centré sur le domaine iranien.

La revendication, dans ce monnayage de Farn-Sasan, d'une culture officielle de type sassanide, dans laquelle la référence au culte du feu prend tant d'importance, est ici frappante. A défaut de fournir un monnayage au « roi des Sakas » de la cour d'Ardashir Ier, elle témoigne d'un rapprochement, voire d'une alliance, entre les élites du Fars et les potentats locaux voisins. Peut-être même ce rapprochement, seul gage d'un retour à une prospérité ancienne pour les souverains locaux, est-il antérieur à la conquête d'Ardashir, le ralliement de souverains locaux pouvant constituer l'un des facteurs expliquant la facilité de la progression de ce dernier dans l'empire parthe.

L'importance accordée à la région par les premiers sassanides est attestée quoi qu'il en soit par le second type de monnayage connu qui poursuit la même tradition, celui dit « du successeur au trône », qui remonte à la période sassanide¹⁴⁷³. Comme celui de Farn Sasan, il est constitué de gros tétradrachmes de cuivre que l'on ne peut interpréter comme des monnaies de billon, un type de monnayage que seul l'atelier de Kandahar est connu pour avoir émis. Elles présentent à l'avant, dans la partie gauche du champ, le buste d'Ardashir Ier tourné vers la droite, bien reconnaissable à sa coiffe qui descend sur ses oreilles et sa nuque, surmontée d'une grosse boule ornée d'un ou de plusieurs croissants de lune, le diadème noué au-dessus, dont les fanons courts s'échappent d'un nœud en forme de petit triangle ; le souverain, comme sur les autres portraits monétaires que l'on connaît de lui, porte les cheveux longs, une longue barbe taillée à la verticale et une fine moustache. Dans la partie droite du champ est représenté, à une échelle plus petite, un personnage tourné vers la gauche, coiffé d'une haute tiare qui descend sur les oreilles, et paré lui aussi d'un diadème au nœud

¹⁴⁷³ Voir Alram/Gyselen 2003, catalogue p. 324-327, groupe VIII/3a, illustrées pl. 17 et 18

triangulaire et aux courts rubans. Le revers figure l'autel caractéristique des monnaies d'Ardashir Ier, déjà reproduit sur celles de Farn Sasan. La légende qui figure à la fois à l'avers et au revers résiste encore malheureusement aux tentatives de déchiffrement qui ont été faites¹⁴⁷⁴.

Ces tétradrachmes ont été surfrappés par Shapur Ier, probablement dans la même région étant donné le caractère exceptionnel de ce monnayage dans la circulation numismatique sassanide. De fait, les exemplaires dont la provenance est connue ont tous été retrouvés dans la région de Kandahar : l'un d'entre eux provient des fouilles de la ville ancienne¹⁴⁷⁵, et on y a retrouvé aussi deux bronzes de même module de Shapur Ier, sans doute des surfrappes du type précédent¹⁴⁷⁶. On interprète donc traditionnellement ce monnayage dit « au successeur » comme une émission conjointe d'Ardashir Ier et de l'héritier du trône, à savoir Shapur Ier. Outre qu'elle pouvait être étayée par les surfrappes de Shapur Ier, cette interprétation paraissait d'autant plus plausible que plus tard, on l'a vu, d'après le témoignage des inscriptions sassanides, le trône des Sakas était à peu près systématiquement occupé par l'aîné des fils du souverain, destiné à régner. En outre, sur le relief triomphal qu'a fait graver Ardashir Ier sur la roche des gorges menant à la ville de Firuzabad, Shapur, figuré derrière lui, en combat singulier avec un dignitaire de la cour parthe qu'il renverse violemment, arbore le *tamga* des Gondopharides imprimé sur l'ensemble de la robe ou de l'armure qui protège le cheval, ainsi que sur son carquois¹⁴⁷⁷.

M. Alram a proposé quant à lui de mettre en lien ce monnayage avec la campagne orientale d'Adashir Ier, et de reconnaître dans le petit personnage non pas Shapur Ier, mais le nouveau souverain nommé Ardashir que le nouveau maître de l'empire impose sur le trône des Sakas à la place de Farn-Sasan qui y régnait jusque-là. Ces émissions auraient donc succédé directement à celles de Farn Sasan dans le même atelier, hypothèse que confortent leurs caractéristiques métrologiques et stylistiques communes – même composition métallique, même type de revers, même forme de type parthe donnée aux lettres de leurs légendes respectives... Rien ne s'oppose à cette interprétation que la lecture de la légende sur un exemplaire moins corrompu permettra peut-être de valider ; elle est toutefois moins riche, car elle laisse sans explication l'affichage ostentatoire du *tamga* des Gondopharides sur l'équipement de Shapur Ier sur le relief de Firuzabad et moins aisée à restituer la raison des surfrappes de ce monnayage par ce dernier.

¹⁴⁷⁴ Voir P.O. Skjaervø dans Alram/Gyselen 2003, §1.2.

¹⁴⁷⁵ Mac Dowall/Ibrahim 1998, n° 144 ; Helms 1997, p. 98, n°2599.

¹⁴⁷⁶ Mac Dowall/Ibrahim 1998, n°145-147 ; Helms 1997, p. 97-99, n° 2452, n° 2514, n° 2617.

¹⁴⁷⁷ Voir Ghirshman 1962, p. 125, fig. 63 et détail p. 129-130, fig. 166.

Ces trois monnayages, celui de Farn Sasan, le monnayage joint d'Ardashir avec un souverain local, enfin les monnaies de Shapur Ier surfrappées sur ces dernières, marquent définitivement la fin de l'activité de l'atelier monétaire de la région. Dans l'état actuel de notre documentation, il faut attendre le règne de Wahram Ier (273-276) pour qu'un atelier monétaire sassanide soit attesté au Sakastan¹⁴⁷⁸. Les inscriptions prennent toutefois le relais de ces monnayages pour attester l'importance accordée à la région par les souverains sassanides. La période de récession connue par la région, du moins si l'on en croit cette manifestation de la culture officielle et du dynamisme économique que représente le monnayage, aura donc duré près d'un siècle, depuis la chute de Pacorès jusqu'à l'avènement de Farn-Sasan.

Conclusion : le royaume de Gondopharès, mythe et réalités.

Le personnage de Gondopharès a fait beaucoup rêver. J. Marshall pensait avoir retrouvé son palais à Taxila, vestige de celui qu'avait visité Apollonios ou dans lequel l'évangéliste Thomas l'avait rencontré en Inde. E.E. Herzfeld a quant à lui imaginé que l'on pouvait l'identifier au roi mage Gaspar des Evangiles ; ce serait des hauteurs du Kuh-i Khwadjah, désigné sous le nom de Mons Victoralis dans l'*Opus imperfectum in Matthaeum*, que les mages, dont il faisait partie, auraient guetté l'étoile miraculeuse qui annonçait la naissance du Christ¹⁴⁷⁹. Il va sans dire qu'il n'y a aucun support concret dans notre documentation à de telles hypothèses. Aucun support concret non plus à un lien quelconque entre le roi indo-parthe Gondopharès et la religion chrétienne.

Les représentations divines choisies pour les types monétaires indo-parthes sont puisées dans l'iconographie peu fixée d'une religion grecque peut-être interprétée à l'iranienne, ou du panthéon hinduiste. Il faut attendre le début de la période sassanide et les monnaies de Farn Sasan pour qu'à l'exemple des monnaies sassanides, le type de revers évoque de façon explicite le culte du feu. Le programme iconographique du Kuh-i Khwadjah, si c'est bien du Ier siècle de notre qu'il faut dater la première grande période du site, comme nous le pensons, reflète exactement l'image que l'on peut se faire à partir des types monétaires du panthéon

¹⁴⁷⁸ Voir Nikitin 1999, fig. 1.

¹⁴⁷⁹ Herzfeld 1932. Sur les diverses légendes chrétiennes concernant les mages venus d'orient, voir Monneret de Villard 1952.

quelque peu éclectique de la culture officielle de Gondopharès et ses successeurs.

Ce personnage de Gondopharès, tel que nous le révèlent les sources numismatiques, apparaît comme un puissant chef de clan iranien, qui se proclame « *autokrator* »¹⁴⁸⁰. Confrontés à la nécessité, sans doute, de battre monnaie pour répondre à des exigences économiques locales ou pour s'assurer une participation aux échanges dont leur région d'origine était l'un des lieux privilégiés, les élites locales avaient depuis quelques générations adopté les pratiques de leurs puissants voisins de Bactriane, imitant, puis contremarquant les monnaies parthes dont ils assuraient ainsi la circulation dans les régions qu'il contrôle. L'hypothèse ainsi formulée permet de rendre compte à la fois de l'existence de ces monnaies et de l'émergence de ce groupe sur la scène locale. Mais on peut aussi penser que ces monnaies contremarquées correspondaient au salaire – ou au tribut – que payaient les Arsacides pour s'assurer l'appui militaire de ce clan à l'occasion ou bien, plus généralement, l'accès à l'Indus dont il tenait les voies d'accès.

Gondopharès prend le pouvoir sur un immense territoire aux dépens des dynastes indo-scythes et il se l'assure, semble-t-il, par une assimilation progressive des différentes régions et l'alliance avec les clans locaux auxquels il laissait un grand pouvoir dans leur domaine. On retrouve à l'échelle du domaine indo-parthe, à une échelle moindre, les principales caractéristiques de l'empire parthe dans son entier : hétérogénéité des monnayages en circulation, particularismes régionaux marqués, et puissance des dynastes locaux dont témoignent les légendes monétaires qu'ils émettaient sur le territoire qui leur était confié. Ces légendes, dans le domaine indien, se caractérisent en particulier par la surenchère des titres honorifiques dont se parent les dynastes, et surtout par le décalage que l'on repère souvent entre les titres utilisés dans les légendes grecques et les légendes kharoshthi ; ce sont les légendes grecques, à destination probablement plus vaste, qui nous permettent de proposer la restitution d'une organisation hiérarchisée des différents souverains entre eux.

Les Chinois considéraient les Indo-Parthes comme membres intrinsèques de l'empire parthe, mais tous les indices que nous offrent les sources écrites depuis l'époque parthe jusqu'à l'époque sassanide avancée suggèrent que les Iraniens eux-mêmes les considéraient comme des Sakas. Il faut bien admettre que plusieurs générations après la première attestation chez Isidore de l'origine ethnique du groupe installé dans la région du Hilmend, cette appartenance

¹⁴⁸⁰ Sur le l'usage de ce terme, voir Le Rider 1965, p. 319, avec des indications bibliographiques. Il est l'équivalent de l'araméen « *karanos* » inscrit sur les premières monnaies parthes.

ancienne, même revendiquée comme un trait d'identité, n'a plus grand sens du point de vue culturel.

Gondopharès lui-même adopte un portrait royal de type parthe, où il arbore la lourde tiare arrondie des souverains parthes ; il ne se fait pas représenter en armure, comme les souverains indo-scythes, mais vêtu du traditionnel vêtement d'apparat iranien que portent les souverains parthes. Le bijou inséré dans son diadème, au niveau du front, évoque la coiffure du personnage peint dans le décor du Kuh-i Khwadjah dans lequel A.D.H. Bivar a cru reconnaître Antiochos III ; on retrouve un diadème qui semble de même incrusté de pierres sur la petite figurine en or d'Aphrodite. P. Bernard considère comme un attribut proprement royal le bijou en maillons de chaîne qu'on lui voit sur plusieurs séries monétaires et que porte aussi le défunt de la nécropole de Tillja tepe ; cela témoigne en tout cas qu'il est à la mode parmi les élites orientales parthes de la première moitié du Ier siècle de notre ère. Les divinités représentées au revers reprennent les types grecs de leurs prédécesseurs. Seule la représentation de la Nikè semble une innovation de Gondopharès, peut-être liée à la signification littérale de son nom.

On peut restituer des liens plus directs encore avec certains monnayages parthes. On a évoqué en particulier la très grande proximité de l'un des types d'avvers de Sinatrukès avec une des séries de drachmes émises au Sakastan : la tiare, en particulier est très ressemblante¹⁴⁸¹. Cette ressemblance est telle qu'elle a fourni à R.C. Senior l'un de ses principaux arguments pour proposer de rehausser la date de Gondopharès à la première moitié du Ier siècle avant notre ère¹⁴⁸² ; S.D. Loginov et A.V. Nikitin ont cependant discuté la validité d'exploiter ce détail iconographique comme critère de datation, faisant valoir en particulier que le nœud du diadème a une forme qui n'apparaît pas sur les monnaies parthe avant le Ier siècle de notre ère. Ils préfèrent expliquer le choix iconographique de Gondopharès par des liens de type familiaux avec Sinatrukès, dont la petite mention qu'en fait Lucien dans les *Makrobioi* nous apprend, si elle est juste, que ce dernier avait bénéficié du soutien des Sacarauques chez lesquels il avait grandi pour assurer son accession au trône parthe à un âge avancé. Les monnaies de Sinatrukès – ou celles de Phraate III - sont du reste les premières monnaies surfrappées au signe des Gondopharides : on a donc des raisons de restituer un lien particulier, qu'il soit d'alliance militaire, économique, ou familiale, avec le clan en question à l'époque de son émergence sur la scène politique. Cela suffit à justifier l'adoption ponctuelle du modèle du portrait royal de ces souverains parthes, que ce soit pour

¹⁴⁸¹ Alram 1987, p. 133, n° 150.

¹⁴⁸² Senior 1991.

contribuer à assurer une légitimité encore mal établie, comme le pensent S.D. Loginov et A.V. Nikitin, ou tout simplement comme modèle de prestige reconnu localement pour l'émission de ses premières monnaies royales. On a dit déjà que le choix des représentations portées sur les rares petites oboles du Sistan évoquait quant à lui le monnayage d'Eucratide ou celui de Mithridate : ces modèles de références étaient donc variés.

Ses types monétaires manifestent aussi une grande familiarité avec la culture indienne. C'est à lui que l'on doit l'adoption, pour la première fois sur un monnayage d'origine iranienne, d'une représentation de Shiva portant palme et trident, représentation au demeurant tout à fait particulière, qui témoigne encore de parentés iconographiques avec la représentation du Poséidon grec, à une époque où l'iconographie de la divinité était manifestement peu fixée¹⁴⁸³.

Ces quelques notations suggèrent encore une fois que l'on ne peut rien déduire de l'origine ethnique supposée du clan de Gondopharès pour restituer son univers culturel ; en revanche, ce sont bien plutôt les manifestations que l'on en a qui illustrent la culture tout à fait particulière qui s'était imposée et développée dans cet ensemble régional indo-iranien à l'époque parthe.

La constitution du royaume que l'on a appelé « indo-parthe », plus encore que celle du royaume de Margiane, révèle la puissance qu'ont pu acquérir ces clans locaux qui ont réussi à imposer leur domination sur des voies commerciales stratégiques, à une époque où les échanges entre l'empire romain et les lointains royaumes indiens d'une part, chinois de l'autre, assuraient la prospérité à ceux qui pouvaient en tirer profit. Les clans orientaux de l'empire parthe, qu'ils fussent d'origine scythe ou non, faisaient partie de ceux là, et *a fortiori* Gondopharès, qui réussit pendant quelques décennies à s'emparer de la vallée de l'Indus au profit de son clan.

2.2. Le regain culturel dans les régions du sud de l'Hindukush

Les fouilles archéologiques et les prospections menées jusqu'à présent dans le nord-ouest de l'Inde et la région de Bégram, dans la vallée du Swat, à Taxila, dans les régions iraniennes du

¹⁴⁸³ Voir l'étude de O. Bopearachchi sur l'iconographie shivaïte, elle aussi tout à fait particulière, sur les monnaies des premiers kushans (Bopearachchi 2008).

sud de l'Hindukush, aussi inachevées qu'elles soient restées, du fait des contraintes politiques de ces trente dernières années, offrent de nombreux indices de cette prospérité qui a permis au clan de Gondopharès d'imposer son pouvoir sur une région aussi étendue et de le conserver aussi longtemps, prospérité qui ne pouvait que s'entretenir de la mise en réseau de l'ensemble des régions qu'ils contrôlaient. Les développements précédents ont montré combien elle devait au contrôle de la vallée de l'Indus.

Le problème que pose le traitement des données de fouilles anciennes réalisées dans la partie orientale de leur royaume est la difficulté, voire l'impossibilité de déterminer quels témoignages matériels et quelles manifestations culturelles, hormis le monnayage, pourraient relever des seuls Indo-Parthes et ne pourraient être communs aux Indo-Scythes, aux derniers dynastes grecs, voire même à certains petits souverains d'origine indienne dont on sait les liens politiques voire familiaux qu'ils entretenaient avec eux. Il s'est ainsi révélé impossible à Taxila de différencier les couches indo-scythes et les couches indo-parthes ou de faire une stratigraphie fine de Bégram ; le problème s'est posé de la même façon sur les sites du Swat explorés par des équipes italiennes. Le seul critère dont on dispose au bout du compte est de datation : ce sont les manifestations d'une hellénisation que l'on peut attribuer à une influence grecque d'époque romaine ; il est particulièrement précieux. Il permet en effet de repérer le puissant regain culturel que l'intensité des échanges maritimes avec l'empire romain a suscité dans ces régions à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère environ, et surtout au siècle suivant. Le matériel collecté à Bégram en offre une illustration particulièrement brillante.

Dans les régions iraniennes du sud de l'Hindukush, les anciennes Arachosie et Drangiane, aujourd'hui Sistan afghan et iranien, les prospections réalisées par l'époque de K. Fischer montrent que le début de notre ère correspond à une intense période d'urbanisation de la région, qu'accompagne la mise en place d'un réseau de canaux d'irrigation dans la basse vallée du Hilmend. Ce phénomène est confirmé par le répertoire des sites réalisé par W. Ball qui montre que, malgré les incertitudes de datation pour nombre d'entre eux, leur nombre ne cesse d'augmenter depuis l'époque parthe, et que ce mouvement se poursuit ensuite sans rupture jusqu'à la période sassanide avancée¹⁴⁸⁴.

Deux éléments, mieux connus, peuvent être versés à ce dossier : la période numéroté V dans la ville de Kandahar, et la première grande période du complexe du Kuh-i Khwadjah.

¹⁴⁸⁴ Cf. Ball 1982, cartes n° 61 à 67.